…IBERTÉ ET LE PATRIOTE

…EG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 45 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 24 FEVRIER 1950 PRIX: CINQ SOUS

Le baptême de 5 confessions protestantes reconnu valide

VATICAN — Le Saint-Office a déclaré que les baptêmes administrés par les ministres des sectes presbytérienne, congrégationnaliste, baptiste, méthodiste et des Disciples du Christ, aux Etats-Unis, peuvent généralement être considérés comme étant valides.

Cette décision signifie qu'une personne baptisée dans n'importe quelle de ces confessions sera considérée comme ayant reçu validement le baptême à moins qu'elle ne puisse prouver, dans son cas particulier, le défaut de l'une ou de plusieurs des conditions nécessaires à la validité du baptême.

Ces conditions sont: la matière (l'eau) et la forme ("Je te baptise au nom du Père et du Fils et du St-Esprit"), et l'intention propre — "faire ce que l'Eglise fait ou ce que le Christ a prescrit de faire".

Le Saint-Office a expliqué qu'il n'y a rien de nouveau, canoniquement ou théologiquement, dans cette décision. Elle fut énoncée tout simplement en réponse spécifique à une question posée par les évêques américains. Ladite résolution contribuera aussi à éclairer les évêques et leurs représentants dans les cas où une cour matrimoniale est appelée à juger de la validité ou de la nullité d'un mariage, ce qui est d'importance particulière spécialement lorsque le dénommé privilège paulin est en question. D'après ce privilège, un converti à la foi catholique est libre de se marier si lui et sa femme (ou elle et son mari) n'étaient pas baptisés lorsqu'ils contractèrent mariage et si le parti qui ne devient pas catholique refuse de vivre en paix avec le converti.

Le premier pas dans l'étude de tels cas consiste à déterminer si oui ou non les partis en question avaient été validement baptisés avant leur mariage. Dans le cas affirmatif, on ne peut avoir recours au privilège paulin.

Le Saint-Office, par sa déclaration, n'a pas l'intention de reconnaître comme valides les baptêmes des églises dénommées seulement. De telles décisions avaient été préalablement prises en faveur des églises épiscopalienne et luthérienne et il est reconnu que d'autres confessions protestantes administrent aussi le baptême de manière valide.

La doctrine catholique admet que dans un cas de nécessité, lorsque le prêtre ne peut être le ministre du baptême, toute personne — catholique, Juif ou protestant, homme femme ou enfant — peut baptiser validement pourvu qu'elle prononce les paroles sacramentelles tout en versant l'eau, avec l'intention d'accomplir ce que le Christ a prescrit.

Les catholiques de Liverpool protestent

LONDRES — Sous une pluie torrentielle, 27,000 catholiques de Liverpool ont manifesté, récemment, en faveur de la revision des lois britanniques sur l'enseignement. Ils ont convergé de diverses parties de la ville vers deux centres de ralliement, l'un dans un pâté de maisons détruites par les bombardements, l'autre au stade. On avait mobilisé toute la police pour maintenir l'ordre.

Mgr Richard Downey, archevêque catholique de Liverpool, prit la parole à l'occasion de ce "jour de prières et de protestations". "Nous devons, dit-il, persuader les candidats aux prochaines élections d'étudier nos revendications et de demander la revision de la loi de 1944, afin que le parlement trouve une solution équitable au problème de l'enseignement catholique".

Bénédiction du Saint Sacrement à St-Pierre de Rome



On voit sur ce tableau symbolique des cérémonies grandioses de l'Année sainte qui se déroulent dans la basilique de St-Pierre de Rome, **Sa Sainteté le pape Pie XII** se prosternant en adoration au cours d'une bénédiction du Saint Sacrement. Au centre, immédiatement derrière le Saint-Père, sont agenouillés les camériers du pape puis les membres de l'escorte de la Garde Noble. Les monsignori et les cardinaux prennent place dans les stalles latérales. (NCWC)

Mouvement qui vise à libérer le peuple russe

OTTAWA — Un mouvement visant à promouvoir l'amitié pour la population de la Russie — et non les dirigeants communistes de la Russie — vient d'être lancé par le Centre catholique de l'Université d'Ottawa.

Le R. P. A.-L. Guay, directeur du centre, a précisé que l'objectif du mouvement est la libération des Russes par la prière, la pénitence et la compréhension. "Nous identifions trop la population russe avec ses dirigeants athées, tout comme nous avons fait pour les Allemands et Hitler. Cette attitude est exploitée par la presse communiste, qui soutient que les pays occidentaux sont en principe opposés aux pays orientaux", a déclaré le R. P. Guay aux journalistes.

Les pays occidentaux devraient "mieux connaître les beautés de la littérature, de la musique, des arts russes et surtout les grandes qualités des Russes, mais faire constamment la distinction entre le communisme et la population russe".

Le mouvement n'a aucun lien politique ou économique avec les dirigeants d'aucun pays.

2,754,249 catholiques en Angleterre

LONDRES — Le nombre des catholiques pratiquants en Angleterre et au pays de Galles a augmenté de 105,349 au cours de l'an 1949 et se chiffre actuellement à **2,754,249**, révèle le "English Catholic Directory".

En Ecosse, le nombre de croyants est de 621,400 environ.

L'augmentation est due en partie à l'immigration de réfugiés européens qui ont trouvé une nouvelle vie en Angleterre. Parmi ceux-ci se trouvent 92 prêtres polonais qui se sont évadés de leur patrie subjuguée par les communistes.

La publication du nouveau directoire marque le centenaire du réétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre.

L'annuaire indique une augmentation de 600,000 dans le nombre de catholiques dans le Commonwealth britannique, le total se chiffrant à 24,104,110.

Population de 50,394 âmes à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — La population de Trois-Rivières qui atteignait à peine 8,000 habitants au début du siècle, s'élève aujourd'hui à 50,394 d'après les statistiques dressées par le bureau des évaluateurs.

OTTAWA — La réunion annuelle de l'Association des postes radiophoniques privés aura lieu à Niagara Falls le 27 mars. Elle groupe 97 postes canadiens.

Loi religieuse de Prague invoquée une 1ère fois

PRAGUE — Un journal communiste a révélé récemment que le gouvernement tchèque a invoqué une première fois la nouvelle loi religieuse qui l'autorise à nommer les représentants à des charges ecclésiastiques précédemment contrôlées par la hiérarchie catholique.

Le journal **Pravda**, de Bratislava, révèle que le gouvernement a désigné l'administrateur d'un diocèse slovaque, parce que "les autorités catholiques ont tenté de nommer un nouveau vicaire général sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du gouvernement".

L'office des affaires religieuses a nommé le doyen Jan Dechet au poste d'administrateur du diocèse de Banska Bystrica, en remplacement du R. P. Andrej Skrabik, décédé le 9 janvier dernier.

Le journal précise que le gouvernement a fait cette nomination parce que l'Eglise "a passé outre aux lois de l'État" et a désigné d'elle-même Mgr Daniel Brieden, sans demander l'approbation gouvernementale.

Le journal prétend que la nomination de Mgr Brieden constitue une tentative en vue d'échapper à la loi.

Dechet a été nommé, ajoute **Pravda**, parce que le gouvernement veut s'assurer que seul un citoyen tchèque loyal à l'Etat remplira une fonction aussi importante.

Dechet lui-même aurait déclaré que l'Eglise doit obéissance à l'Etat "dans toute question qui n'a rien à voir avec la foi".

Il y a lieu de rappeler que le ministre de la Justice, Alexei Cepicka, avait critiqué l'administrateur du diocèse slovaque précité sous prétexte qu'il avait refusé de prêter serment d'allégeance au gouvernement communiste.

Le conseil épiscopal a déclaré récemment que seul le Vatican est nanti du pouvoir de nommer des représentants à de hautes fonctions ecclésiastiques.

Campagne nationale pour enrayer le vice

WASHINGTON — Le procureur général Howard McGrath a lancé une campagne nationale contre le jeu, qui, dit-il, coûte au public des millions et des millions de dollars et qui menace de rendre ridicule la respectabilité et la bonne conduite. Le procureur général a lancé cette campagne contre le vice à l'ouverture d'une conférence des représentants des Etats, des municipalités et du gouvernement fédéral, qui veulent mettre un frein au jeu et au vice commercialisé.

McGrath a déclaré que les organisations du vice de la période de 1930 n'ont pas entièrement été éliminées et que la contre-partie moderne des anciens gangsters consiste surtout en manipulation et en brassage d'affaires véreuses, en paris sur tout ce qui se présente et en opérations de toutes sortes, toujours entachées d'illégalité. Ces opérations, dit-il, coûtent des millions par année et les policiers sont portés à croire qu'entre le jeu, les paris illégaux, la prostitution et le commerce des narcotiques, il existe un lien étroit.

700 religieux et membres du clergé dans les prisons de la Pologne

NEW-YORK — On estime à plus de 700 le nombre de prêtres et de religieux actuellement incarcérés en Pologne. Ce nombre représente plus de prêtres qu'il y en a dans des grands archidiocèses américains tel que celui de Los Angeles, par exemple. Plusieurs de ces membres du clergé sont en prison depuis plus de deux ans sans avoir jamais subi de procès. La plupart de ces prisonniers étaient autrefois des membres actifs d'organisations catholiques telles que "Caritas" et l'Action catholique.

Les événements survenus au cours des quelques derniers mois révèlent qu'une campagne soigneusement organisée contre l'Eglise et ses ministres est présentement en marche. La propagande du régime communiste s'exerce systématiquement contre "Caritas" et nuit au travail de l'organisation dans ses bureaux de Katowice, Cracovie, Varsovie, Tarnow, Lublin, Lodz et Gdansk.

Accusations forgées

Un fait typique sans contredit de la campagne est l'arrestation récente d'un prêtre, d'un frère, d'une religieuse et de deux employés laïques d'un hôpital mental de Namyslow, Pologne, sur une accusation forgée de fraude et de cruauté et de prétendue mauvaise conduite. Les principaux accusateurs étaient des jeunes garçons qui avaient été placés dans l'institution par le gouvernement rouge malgré les protestations des autorités religieuses de l'hôpital.

Un flot continu de propagande de la presse et de la radio contre l'Eglise, la hiérarchie et les "membres réactionnaires du clergé" déferle sur tout le pays tandis que nombre de démonstrations communistes sont organisées contre l'Eglise.

On apprend, d'autre part, que les autorités communistes ont arrêté le R. P. Bulanda, provincial de la province jésuite de Varsovie; le R. P. Ziolkowski, son secrétaire, et le R. P. Nawrki, provincial des Pères Maristes en Pologne. Parmi les prisonniers qui languissent dans les prisons d'état se trouve Mgr Zygmunt Kaczynski, ancien membre du cabinet du gouvernement polonais en exil durant la dernière guerre.

De plus, la propagande criarde des rouges rapporte une "indignation publique" manifestée devant les nombreux cas de "détournement de fonds" et "autres abus dans les divers bureaux de l'organisation Caritas", lesquels abus furent mis à jour par les "investigations" gouvermentales.

Les noms de plusieurs prêtres prenant part à ces "ralliements de protestations" ont été publiés et ceux-ci sont censés avoir donné leur adhésion au gouvernement. Parmi ces noms, on relève ceux de certains prêtres qui sont reconnus comme étant membres du mouvement communiste, l'Union de militants pour la liberté et la démocratie.

Afin de mettre à exécution son projet de saisie des bureaux de Caritas, le gouvernement a créé ce qu'il appelle un "personnel de direction" pour Caritas; quatre prêtres en font partie. Ceux-ci, d'après des sources bien renseignées, sont dociles envers le régime rouge. La saisie de Caritas est, selon le gouvernement, une mesure de représailles pour manque de coopération.

Un miracle déconcerte les rouges en Tchécoslovaquie

NEW-YORK — Les rouges de la Tchécoslovaquie ont récemment été terrorisés par un phénomène qui tient, semble-t-il, du surnaturel. On rapporte que le Christ d'un crucifix dans l'église de Cihost, village bohémien situé à quelque 50 milles au sud-est de Prague, a remué la tête en plusieurs occasions devant les fidèles réunis. Les autorités communistes subitement alarmées par le nombre de pèlerins qui envahissaient le lieu ont immédiatement arrêté le pasteur de l'endroit, M. l'abbé Josef Toufar, et le sacristain. Le temple fut fermé, excepté pour une période de deux heures les dimanches, les chemins sont bloqués et les pèlerins arrêtés.

La réaction de la presse communiste se résuma par l'accusation que le phénomène est une invention des "cercles réactionnaires et des riches du village" en vue de soulever les catholiques contre le régime.

Un rapport signale que le corps du Christ d'un crucifix fixé au-dessus du tabernacle de l'église de Cihost a remué en trois occasions: le dimanche 11 décembre, le jour de Noël et le dimanche 8 janvier.

Le premier phénomène arriva, selon le rapport, pendant que M. l'abbé Toufar prêchait et peu après qu'il eut déclaré "Celui qui est au tabernacle et parmi nous, Celui-là nous viendra en aide". A ce moment, la figure du Christ s'est inclinée premièrement à droite, puis à gauche, et enfin vers l'ouest.

M. l'abbé Toufar qui n'avait pas été témoin du phénomène se montra d'abord sceptique; mais 19 paroissiens, y inclus un communiste, lui révélèrent le fait à l'issue de la messe et signèrent plus tard une déclaration à l'effet qu'ils avaient vu le Christ se mouvoir. M. l'abbé Toufar fut arrêté le 23 janvier et son sacristain deux jours plus tard.

Six commissions gouvernementales parties de Prague se sont rendues sur les lieux dans le but de faire investigation et sont sorties du village complètement déconcertées. Aucune enquête n'a encore été commencée de la part des autorités ecclésiastiques et il est fort probable que le régime rouge ne permettrait pas de telles procédures. Les prêtres en charge d'une paroisse avoisinante de Cihost se rendent là les dimanches pour y célébrer la messe depuis l'arrestation du curé de l'endroit.

Assermentation d'un sénateur

OTTAWA — L'hon. Vincent P. Burke, le seul sénateur nommé depuis la dernière session, a été assermenté devant une quarantaine de ses collègues.

M. Burke, qui habite St-Jean, de Terre-Neuve, est âgé de 72 ans. Il a eu comme patrons, lors de sa présentation au Sénat, le leader ministériel l'hon. M. Robertson, et le sénateur A. B. Baird, également de Terre-Neuve.

Le Sénat se compose maintenant de 76 libéraux, 15 progressistes-conservateurs. Il y a 11 vacances.

Protestations des évêques de Bavière

MUNICH — Les évêques catholiques de Bavière ont accusé récemment le commissaire régional américain de ne pas respecter le concordat entre le Saint-Siège et la Bavière et ils ont adressé une protestation à ce sujet à M. McCloy, haut-commissaire des Etats-Unis.

De l'avis des évêques, le concordat a été violé par le fait que le commissaire régional américain en Bavière s'est prononcé contre le projet de loi scolaire élaboré par le gouvernement bavarois.

Le commissaire américain avait qualifié ce projet de "discriminatoire vis-à-vis des parents ne désirant pas envoyer leurs enfants dans une école confessionnelle".

Les évêques estiment de leur côté que le concordat impose à l'Etat bavarois certaines obligations vis-à-vis d'eux.

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:

La situation religieuse s'aggrave en Slovaquie

BUENOS-AIRES — En Slovaquie, "les prêtres, les moines et les religieuses sont embarqués de force dans des fourgons à bagage ou des camions à destination inconnue... Les prêtres disparaissent journellement de leurs demeures". Telle est la révélation d'une faible partie des moyens systématiques de persécution employés en Slovaquie depuis l'incursion des troupes soviétiques en ce pays, vers la fin de 1944, lesquels moyens sont décrits dans un appel sous forme de document adressé à l'assemblée générale des Nations unies, l'automne dernier, par le comité de libération slovaque de Buenos-Aires. Ledit document circule dans nombre de pays, nommément les Etats-Unis, et est propagé par le comité, sous la direction de son secrétaire général, le Dr Anton Bugan.

"Les catholiques de Slovaquie sont systématiquement persécutés, publiquement et secrètement", déclare le document. "Les plus féroces attaques sont dirigées contre l'Eglise et ses représentants qui sont dépourvus de tout moyen de défense. Les parents sont persécutés parce qu'ils envoient leurs enfants à des classes catéchistiques. Ceux qui fréquentent quelque église s'exposent à perdre leur emploi et mettent même leurs vies en danger".

Les prêtres qui refusent de se conformer aux ordres et décrets du gouvernement en "matière purement religieuse" sont punis par des mesures des plus violentes. Et le document de continuer: "Ces mesures sont également mises en vigueur contre les pasteurs protestants. A Novaky, se trouvent trois camps de concentration. Dans l'un sont internées six religieuses de Presov; dans un autre sont détenus un nombre considérable de prêtres et aussi les fidèles qui ont tenté de défendre leurs prêtres contre tout acte de violence".

Maintenant, révèle le document, les déportations se font de nuit afin que la population locale ne soit pas témoin de ce qui se passe. En plus de prêtres et de religieux, plusieurs milliers de personnes laïques, citoyens de la Slovaquie, sont internés dans des camps et quelques autres milliers ont été déportés en Russie soviétique.

AU MANITOBA

La semaine à la Chambre

par Clément BAZIN

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Avant propos

Me revoici, chers lecteurs, après un long silence. Ce qui était pour moi l'année dernière un vrai "pensum" est, cette année un grand plaisir. Je n'écris plus pour des inconnus mais pour bon nombre d'entre vous qui m'avez si chaleureusement et si généreusement ouvert votre foyer. Je revois tous vos visages souriants, enthousiastes; je ressens le plaisir de votre hospitalité généreuse et spontanée lors de ma visite comme propagandiste. J'ai l'impression de venir causer avec vous comme je le faisais chez vous. Et je suis fier de vous dire que, cette année, je suis un homme plus averti, plus instruit, grâce à vos expériences. Et c'est ainsi que je voudrais continuer à servir de lien pour l'unité et la coopération dans notre grande famille canadienne-française. Que ne pourraient pas faire nos deux représentants canadiens-français à la Chambre pour défendre nos intérêts, si nous étions tous unis derrière eux? Réaliser cette unité, voilà le rôle de notre journal . . . de notre radio.

Je vais m'efforcer de faire ressortir des discours prononcés à la Chambre, tout ce qui pourrait vous intéresser. J'espère, toutefois, qu'on ne me fera pas épouser les idées qui ne vous plairont pas. Je tiens nullement à jouer le rôle de bouc émissaire. Par contre, on ne pourra pas trop m'en vouloir d'adopter l'attitude traditionnelle de tout commentateur politique, c'est-à-dire de ne pas prendre trop au sérieux les belles envolées politiques. L'esprit gaulois trouve toujours à rire même des choses les plus sacrées, et il aurait bien mauvaise grâce le Ministre qui ne saurait se prêter à ce genre d'humour.

La session à la Chambre est ouverte

Quinze canons canonnent des salves imposantes de dignité et d'autorité; une fanfare militaire fait résonner ses cuivres étincelants; une garde d'honneur fait claquer ses mousquetons au commandement: "Présentez armes"; une foule de curieux et de promeneurs désoeuvrés s'ébahissent d'admiration; Son Honneur R. F. McWilliams, lieutenant gouverneur, gravit les marches du Parlement entouré d'une escor-

(Suite à la septième page)

Nouveau supérieur au séminaire de Halifax

HALIFAX — Le R. P. Albert d'Amours, du collège St-Louis, à Edmundston, N.-B., vient d'être nommé supérieur du Séminaire du Sacré-Coeur en remplacement du R. P. Patrick J. Skinner. On sait que le R. P. Skinner était nommé récemment par Sa Sainteté Pie XII évêque auxiliaire à St-Jean, de Terre-Neuve.

Le R. P. Albert d'Amours, qui est âgé de 52 ans, est un ancien provincial des Pères Eudistes au Canada. Il est né à Willimantic, Conn. En outre, le R. P. Albert d'Amours avait été supérieur du collège de Bathurst, N.-B.

Politique extérieure du Canada

Par Thomas GREENWOOD

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La réalisation progressive de l'indépendance canadienne, qui serait assez proche selon le premier ministre M. St-Laurent, entraîne avec elle certaines obligations importantes. La première est l'exercice de la souveraineté extérieure selon les règles et la pratique du droit des gens. Le Canada remplit ce devoir en maintenant un service diplomatique qui s'étend de plus en plus, tout en améliorant ses cadres, et qui manifeste une grande activité grâce aux initiatives du gouvernement.

Notre service diplomatique

Nous sommes loin du temps où notre politique étrangère était conduite par Londres et par ses agents diplomatiques. Nous avons aussi laissé derrière nous les pratiques paternalistes du chef du gouvernement, quand il menait à sa guise les affaires extérieures du pays, en se contentant le plus souvent de mettre le Parlement devant des faits accomplis. C'était le temps de "la diplomatie du gilet", quand le premier ministre canadien avait dans sa poche tout son ministères des relations extérieures, qui se composait de trois ou quatre secrétaires.

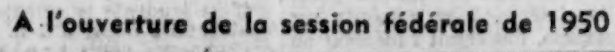
Aujourd'hui, nous avons un vrai ministère des affaires extérieures qui emploie plus de mille personnes et qui maintient vingt-quatre postes importants à l'étranger. Il est intéressant de noter que sur ces vingt-quatre postes, dix sont occupés par des Canadiens de langue française et notre ministre des affaires extérieures, M. Pearson, déclarait récemment que le gouvernement tient à "établir un service non seulement représentatif, mais aussi bilingue".

Tour d'horizon mondial

Pour donner une idée de la complexité de nos intérêts diplomatiques, qu'il nous suffise d'énumérer les problèmes extérieurs que notre gouvernement doit surveiller. Il y a d'abord les Nations unies, auprès desquelles le Canada maintient une délégation permanente, outre le fait que nous avons un siège provisoire au Conseil de Sécurité. Il y a ensuite les conférences internationales, à savoir plusieurs par année, dont certaines siègent plusieurs mois parfois, et dans lesquelles le Canada a des intérêts majeurs à défendre, comme c'est le cas pour celles des Vivres et de l'Alimentation, ou encore pour le commerce international, ou pour les communications aériennes.

Puis, il y a les organisations régionales ou particulières, comme les problèmes du Com-

(Suite à la onzième page)



A l'ouverture de la session fédérale de 1950



Cette photo prise à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, à Ottawa, représente, de gauche à droite, **l'hon. Brooke Claxton, Mme F. Lafferty, le premier ministre L. St-Laurent et M. Douglas Abbott.** (CPC)

Lettre de Paris

Après l'abandon du gouvernement Bidault par les socialistes

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les ministres socialistes ont quitté de leur plein gré le gouvernement présidé par M. Bidault. Mais, contrairement à ce qui s'était passé dans des circonstances analogues avec MM. Schuman, André Marie et Queuille, leur départ n'a pas entraîné la dislocation totale du cabinet. Courageusement, M. Bidault est resté au pouvoir, après avoir pourvu au remplacement des ministres démissionnaires.

Cependant, l'abandon du gouvernement par les ministres socialistes est un événement dont il convient de ne pas sous-estimer l'importance politique. Certes, les émigrants de la S.F.I.O. ont assuré M. Bidault de leur soutien en lui conseillant, par la plume autorisée de M. Léon Blum, de demeurer au pouvoir. "Continuez sans nous, et nous vous aiderons de notre mieux", ont-ils dit en substance au chef du gouvernement. Mais il est hors de doute que la nouvelle attitude des socialistes permettra à ceux-ci, désormais, d'exercer un chantage permanent sur M. Bidault, qui ne peut en effet, ni ne désire élargir sa base sur la droite et trouver une majorité de rechange du côté des modérés. L'hostilité constante manifestée par la droite de l'assemblée tout au long de la discussion budgétaire a pratiquement coupé les ponts entre M. Bidault et les modérés, et toute opération de renversement de la majorité est condamnée à l'échec si elle est tentée par l'actuel chef du gouvernement.

Ainsi, dans l'état de choses actuel, la majorité ne peut demeurer que ce qu'elle a été depuis trois ans, une majorité centriste, excluant, comme lors du partage fameux de l'omelette de Lautier, les deux extrémités du plat parlementaire. "Nous sommes condamnés à vivre ensemble jusqu'en 1951, date des prochaines élections", disait naguère M. Queuille. Aujourd'hui, sans abandonner la maison commune, les socialistes expriment leur volonté de faire chambre à part et prétendent du même coup interdire la venue de nouveaux locataires. Mais faire chambre à part n'est-ce pas, généralement, le premier pas vers le divorce?

Partagés entre la perspective d'une opposition fructueuse du point de vue électoral et la certitude d'une participation gouvernementale immédiatement avantageuse, les socialistes ont hésité longtemps. Le choc des deux courants est à l'origine de toutes les crises ministérielles qui se sont succédées depuis

(Suite à la neuvième page)

Diplomate canadien au Japon



M. Lester B. Pearson, ministre canadien des Affaires étrangères, est ici photographié au cours d'une conférence à Tokyo, dans les locaux de la légation canadienne. A droite, on voit le **Dr E. H. Norman**, chef de la délégation de liaison canadienne au Japon. (CPC)

L'Asie désormais électrice et éligible pour la papauté

La très grande majorité des cardinaux a été longtemps d'origine italienne et cela se comprend. Les cardinaux forment en quelque sorte le conseil permanent du gouvernement pontifical. Ils sont à la tête de divers ministères appelés "Sacrées Congrégations". Une bonne partie d'entre eux est donc formée de hauts fonctionnaires ecclésiastiques. En un temps où les voyages étaient malaisés et la poste presque inexistante, il ne fallait pas trop disperser le "Sacré Collège".

Les temps sont changés et le Pape a modifié la composition des cardinaux. Actuellement une quarantaine seulement sont d'origine italienne. A la prochaine promotion ce chiffre diminuera encore, à moins, comme le bruit en court avec persistance, que le nombre traditionnel de 70 cardinaux soit augmenté jusqu'à la centaine.

Mais un élargissement s'imposait dans le choix. C'est ainsi que le Pape Pie XII, lorsqu'il y a trois ans fut établie la structure de l'Eglise chinoise, éleva à la pourpre cardinalice celui qui était nommé archevêque de Pékin, Mgr Thomas Tien, prêtre de la Société du Verbe Divin.

Mgr Thomas Tien est le premier asiatique de l'histoire qui puisse par son accession au cardinalat participer à l'élection d'un pape et être élu pape lui-même. Il a fallu 2,000 ans de christianisme pour aboutir à cet événement. L'Eglise est donc bien jeune encore!

Aujourd'hui, l'Asie commence à fournir à l'Eglise des prêtres (et par conséquent des évêques) nombreux: environ 1,500 en Indochine, à peu près autant aux Indes, un peu plus en Chine. Le total dépasse 5,000.

UNITED GRAIN GROWERS LIMITED

Avis est par les présentes donné que la Compagnie United Grain Growers Limited demandera au Parlement du Canada à sa prochaine session de décréter une loi portant son capital-actions à $7,500,000.00; autorisant la Compagnie à convertir 100,000 actions encore à la souche de la Classe "B" (Sociétaires) en 25,000 actions de la Classe "A", qui comporteront les droits et restrictions inhérents aux actions de la Classe "A" créées jusqu'ici; autorisant la Compagnie à créer et émettre des actions d'une ou plusieurs classes représentant la dite augmentation du capital-actions, avec la valeur au pair et avec les droits, préférences, restrictions et limitations qui pourront y être attribués par le règlement créant les dites actions, y compris le pouvoir de créer et autoriser l'émission d'actions additionnelles de la classe "A" représentant l'intégralité ou partie de l'augmentation du capital-actions auxquelles seront attribués les droits et restrictions attribués aux actions de la classe "A" créées jusqu'ici; abrogeant les conditions statutaires limitant le nombre d'actions qui peuvent être possédées par un actionnaire quelconque; abrogeant les limitations statutaires relatives aux conditions requises pour être actionnaires, excepté à l'égard des actions à la possession desquelles est attribué le droit de participer au choix de délégués ou le droit d'agir comme délégué; stipulant l'abrogation de la dite limitation en ce qui concerne 5% tout au plus des dites actions en circulation mentionnées en dernier lieu, par une résolution adoptée par un vote des deux tiers au moins des délégués présents à une assemblée quelconque; modifiant les conditions statutaires relatives à la capacité des actionnaires pour prendre part au vote de façon à ce que le détenteur d'actions jouissant du droit de vote n'ait qu'une voix seulement; stipulant que les membres du conseil d'administration; par voie de règlement établi en conformité avec une résolution sanctionnée par les deux tiers au moins des délégués présents à une assemblée générale ou une assemblée spéciale, pourront modifier ou abroger toute limitation relative au nombre d'actions qui peuvent être possédées par un actionnaire soit de façon générale soit à l'égard d'une ou plusieurs classes d'actions ou dans un cas particulier quelconque; stipulant que la Compagnie aura comme accessoire et résultat de ses fins et objets les droits énumérés dans la Section 14 de la Loi des Compagnies 1934; stipulant que la Compagnie peut, par voie de règlement, décider que le paiement de ristournes peut être effectué en tout ou en partie par l'émission d'actions entièrement libérées de la Compagnie, par l'emploi des dites ristournes à titre de paiement à compte sur toutes actions de la Compagnie, par leur emploi à titre de paiement à compte sur toutes dettes encourues envers la Compagnie, par l'émission d'actes de reconnaissance de dette par la Compagnie et par leur emploi en exécution d'un engagement de consentir un prêt à la Compagnie; et stipulant que toutes les fois que, en vertu des statuts, les membres du conseil d'administration sont autorisés à établir un règlement en conformité avec la teneur d'une résolution adoptée ou approuvée par les délégués ou une majorité ou proportion stipulée des délégués présents à une assemblée générale ou spéciale, tout règlement établi par les membres du conseil d'administration en conformité avec la teneur de la dite résolution n'aura pas besoin d'être confirmé par les actionnaires ou les délégués.

FAIT à Winnipeg, Manitoba, ce trente et unième jour de janvier 1950

UNITED GRAIN GROWERS LTD
par Swift, MacLeod and Deacon,
212, Avenue Building,
Winnipeg, Manitoba,
ses Avoués.

L'approbation de 14 sociétés religieuses

CITE DU VATICAN —La congrégation des religieux a approuvé définitivement, au cours de l'année écoulée, 14 nouvelles congrégations religieuses. Pendant la même période, 97 demandes d'approbation ont été présentées de la part des instituts séculiers (dont 72 féminins) dans les pays suivants: Autriche 4, Belgique 4, Colombie 3, France 12, Allemagne 9, Italie 45, Mexique 4, Hollande 2, Pologne 1, Roumanie 1, Espagne 8, Etats-Unis 1, Suisse 1, Hongrie 1, Uruguay 1. D'autre part, sous la direction d'une commission spéciale, une fédération des religieuses hospitalières italiennes a été créée en vue d'étudier les questions relatives à l'assistance hospitalière en Italie.

Une faveur du Vatican aux prêtres-pèlerins

VATICAN — Sur les instances de la délégation apostolique à Washington, la Congrégation des Sacrements a accordé aux prêtres qui se rendront par voie de mer des Etats-Unis en Italie à l'occasion de l'Année sainte, la faculté de célébrer la messe sur le bateau à l'aller et au retour, pourvu que le lieu où sera célébrée la messe soit décent, que l'autel et les ornements sacrés ne soient pas utilisés par des sectes non catholiques et que la mer soit calme. L'autorisation est valable pour toute l'Année sainte.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE of LEON VIELFAURE late of the Village of La Broquerie in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, Winnipeg, Manitoba, on or before the 1st day of April A.D. 1950

DATED at the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, this 20th day of February A.D. 1950.

MONNIN & DENISET,
Solicitors for Angèle Vielfaure, Executrix of the Estate of Léon Vielfaure.

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF CLARA LACROIX, formerly of the Parish of Baie St-Paul in Manitoba, late of the Village of Poplar Point in Manitoba and later of the City of St. Boniface in Manitoba, Widow of Adolphe Lacroix, late of the Parish of Baie St. Paul in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at Room 4, Banque Canadienne Nationale Chambers, Winnipeg, Manitoba, on or before the 1st of April A.D. 1950.

DATED at the City of Winnipeg in the Province of Manitoba, this 20th day of February A.D. 1950.

MONNIN & DENISET,
Solicitors for Léo Lacroix, Executor of the Estate of Clara Lacroix.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

La Fédération Canadienne du ski, en ne permettant pas à Pierre Jalbert de participer aux concours pour le championnat du monde, a privé notre pays du seul représentant capable de soutenir la lutte contre les excellents skieurs européens. Mais on a voulu faire place aux vilains préjugés de race, avec le résultat que l'on sait. Le skieur Clifford, d'Ottawa, qui avait fait des pieds et des mains pour obtenir que Jalbert ne soit pas sur l'équipe, a failli lamentablement, se classant 45ème dans les épreuves de descente et de slalom. Mais il est inutile d'espérer un revirement dans l'attitude de ces messieurs. Ils n'ont même pas invité le skieur canadien-français à participer aux concours pour le championnat canadien. Les directeurs de la Fédération espèrent que Jalbert participera à ces concours, car ils croient que notre représentant n'est pas en assez bonne condition physique pour remporter le titre canadien, qu'il avait gagné si facilement l'an dernier. Parions cependant que Pierre se tient en forme et qu'il pourra encore causer des surprises, et vaincre ceux qu'on lui aura préférés pour des raisons très mesquines. On a, en effet, apporté comme argument qu'on ne voulait pas de Jalbert parce qu'il était trop vieux. Pourtant, il fut le seul de tous nos représentants aux jeux olympiques d'hiver, il y a deux ans, à ne pas faire partie de l'équipe canadienne qui participait aux concours d'Aspen.

Des changements

La saison de hockey bat encore son plein dans la ligue Nationale, mais un club a déjà fait connaître son intention de changer plusieurs de ses porte-couleurs pour la prochaine saison. Il s'agit des Canadiens de Montréal qui disposeront de cinq ou six de leurs joueurs actuels, pour faire place à de jeunes joueurs qui ont acquis une expérience précieuse dans la ligue Américaine. Chose certaine, s'il fallait, comme nous l'avons déjà écrit, que les Canadiens perdent du même coup les services de Kenny Reardon, Bill Durnan et Maurice Richard, il ne fait aucun doute que la barque tricolore sombrerait lamentablement. Richard s'affirme de plus en plus comme la vedette numéro un de la ligue Nationale. Il faut l'avoir vu à l'oeuvre pour se rendre compte de la puissance de ce rude ailier des Habitants. Maurice évolue presque régulièrement sur deux lignes d'attaque, et quand il ne peut jouer à l'offensive, on le voit adopter un style défensif comme on a pu rarement en voir dans la ligue Nationale au cours des 25 dernières années. L'an dernier, Richard avait changé son jeu et au lieu de concentrer tous ses efforts à enfiler des buts, il apprit à devenir un excellent joueur défensif. Cette saison, il met cette pratique à profit, jouant tantôt offensivement, tantôt défensivement, suivant les besoins de la cause. Maurice comptera 40 buts cet hiver, et plusieurs opinent qu'il atteindra même les 45, ce qui ne ferait qu'ajouter à son excellent record.

Laprade et Rayner

Plusieurs personnes se demandent quelquefois ce qui permet aux Rangers de New-York de connaître des hausses si merveilleuses. Ces hausses sont dues spécialement au jeu extraordinaire de Chuck Rayner dans les buts, et au bon travail de deux joueurs de centre, Buddy O'Connor et Ed Laprade. Il faudrait aussi parler de Wally Stanowski qui prouve pour la deuxième année consécutive, qu'il peut encore se comparer aux meilleurs joueurs de défense de la ligue Nationale, mais nous préférons parler de Rayner et de Laprade, deux joueurs bien connus des amateurs de l'ouest. Chuck Rayner a débuté dans la ligue Nationale avec les défunts "Américains" de Red Dutton. Il se signala dès sa première saison dans la ligue Nationale. Mais la guerre vint, et Chuck, qui était passé aux Rangers, connut une éclipse presque totale. Une fois le conflit terminé, il dut lutter pour conserver sa place, car Sugar Jim Henry, un solide cerbère, avait lui aussi décidé de se trouver une place sur l'alignement des Rangers. Pendant toute une saison, Rayner et Henry alternèrent dans les buts des Rangers, sans connaître de grands succès. Puis Rayner tomba malade et Henry dut travailler dans les buts. On prévoyait déjà que ce serait la fin de Chuck, mais il revint au jeu pour finalement remplacer Henry et garder la position. Cette année, personne ne pourrait l'enlever aux Rangers de New-York.

Edgar va bien

Henry disparut de la ligue Nationale presque complètement, mais Rayner atteignit vite les sommets. Rayner n'a jamais remporté le trophée Vézina, mais s'il y avait un trophée à décerner au gardien de buts de la ligue Nationale qui a surmonté le plus de handicaps pour réussir, il faudrait que ce trophée soit décerné à Chuck Rayner, qui a été le seul gardien de buts de la ligue à avoir à lutter pendant six saisons pour pouvoir conserver son poste.

Laprade présente un cas bien différent de celui de Rayner. Edgar n'a jamais eu à lutter pour ne pas perdre sa position. Il a dû lutter, au contraire, contre les éclaireurs de tous les clubs de la ligue Nationale qui voulaient s'assurer de ses services. Les Canadiens de Montréal lui avaient même offert $10,000 pour qu'il signe avec eux, mais Laprade refusa toujours, pour une raison que personne ne peut expliquer. Il accepta finalement les termes des Rangers de New-York au moment même où il n'était plus à son meilleur. Mais cela ne l'a pas empêché de briller dans la ligue Nationale dès sa première saison, et il a continué à se signaler chaque année, obtenant plusieurs mentions honorables sur les équipes des Etoiles de la ligue. Cet hiver, Edgar a été handicapé un peu moins que l'an dernier par des blessures de toutes sortes et il a pu rendre aux Rangers des services qu'on peut difficilement évaluer. Le club de New-York a quitté le caveau de la ligue pour s'installer confortablement en quatrième position. Edgar a certainement joué une large part dans cette marche des Rangers, et plusieurs le considèrent comme un candidat sérieux au titre de joueur le plus utile à son club.

La bataille du siècle

Les rédacteurs sportifs ont choisi la bataille Dempsey-Firpo comme ayant été le combat le plus sensationnel du siècle. Nous préférons à ce combat la majorité des batailles de Joe Louis, et le deuxième combat Tony Zale-Rocky Graziano. La bataille Firpo-Dempsey ne nous a jamais paru comme un des événements mémorables de l'histoire du pugilat. Nous savons tous que Dempsey est retourné dans l'arène parce qu'il avait reçu l'aide des journalistes américains qui se tenaient autour du ring. De plus, Dempsey a gagné parce qu'il a frappé Firpo à plusieurs reprises, alors que ce dernier était au plancher. Le gros Argentin ne parlait pas l'anglais, et alors même qu'il discutait avec l'arbitre au sujet des coups illégaux de Dempsey, ce dernier lui asséna un terrible coup qui assomma le géant des Pampas. Comme on peut le voir, il n'y a eu rien de bien glorieux dans cette bataille. Par contre, les combats de Joe Louis ont souvent été aussi féroces que ceux de Dempsey. Prenons seulement le combat Louis-Galento, alors que les deux hommes roulèrent au plancher deux fois chacun, avant que Louis mît Galento hors de combat au quatrième round d'une bataille riche en émotions.

On pourrait aussi parler des combats Louis-Schmelling, Louis-Baer, Louis-Conn (le premier), Louis-Baer, Louis-Braddock, Louis-Godoy (le deuxième); ce furent des batailles comme on en aura peu vu dans les annales de la boxe.

La bataille Graziano-Zale fut la plus terrible du demi-siècle, à notre humble avis. Le jeune Graziano se lança sur Zale dès le début du premier round. Il ébranla le champion et lui coupa le visage. Zale riposta en expédiant Graziano au tapis. Mais Rocky se releva furieux et il massacra Zale pendant cinq rounds. Zale, qui avait perdu son titre aux mains de Graziano et qui se battait pour le reprendre, n'était plus qu'une loque à la fin de la cinquième reprise. Mais il lui restait encore un coeur gros comme une montagne. Au son du gong, à la sixième, il se précipita sur Graziano, l'atteignit rudement au corps pour finalement le mettre hors de combat. Mais Graziano n'était que blessé et il se leva furieux, à dix, voulant continuer le match. Il fallut la police et ses seconds pour le calmer. Voilà la lutte pugilistique qui, à notre avis, fut la plus farouche du demi-siècle dernier.

Reconnaissance aux Canadiens

Dans une lettre fort élogieuse que S. Exc. Mgr Celso Costantini, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande adressait à Mgr le Directeur National de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, à Québec, Son Excellence rendait hommage au peuple canadien qui "occupe maintenant l'un des premiers rangs au sein des oeuvres de coopération missionnaire, tant par le nombre des missionnaires qu'il délègue auprès des infidèles que par la grande générosité des fidèles.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kilocycles)

VENDREDI 24 FEV.

7.30—Airs d'opérettes
7.45—Où allons-nous?
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son péché
8.30—Café Parisien
8.45—Notre français sur le vif
9.00—Nouvelles
9.05—Norwood Playboys
9.30—Trois de Québec
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

SAMEDI 25 FEV.

7.00—Ouverture
7.05—Réveille matin
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Airs musettes
8.00—Nouvelles
8.05—En rigolant au micro
9.00—Nouvelles
9.10—Vogue et variété
9.35—Le club des ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.35—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Rapport des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Maestro musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Album des disques RCA
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250, suite
4.15—S.D.S.
4.30—Menu musical
4.45—Causerie de l'Heure dominicale
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—L'heure de l'Immaculée
5.30—Gaieté du jour
5.45—Les sports au Cercle Ouvrier
5.55—Prévisions — Conditions des routes
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—Les quatre as
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Mélodies à trois temps
7.30—Musique du bon vieux temps
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Rendez-vous avec Jeanine
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Veillée du samedi soir

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Ouverture
7.05—Réveille matin
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Airs musettes
8.00—Nouvelles
8.05—En rigolant au micro
9.00—Nouvelles
9.10—Vogue et variété
9.30—Le club des ménagères
9.45—La Cuisinière Five Roses
9.50—Le club des ménagères (suite)
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Rapport sur la condition des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Marché aux bestiaux - Horaire
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Chansonnettes françaises
1.00—Nouvelles
1.05—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.15—S.D.S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Le Forum écolier
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Le Forum écolier
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—Les quatre as
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Mélodies à trois temps

9.30—Courrier de radio-parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

DIMANCHE 26 FEV.

1.00—Ouverture
1.10—Résumé des nouvelles
1.15—Jardins plantureux
1.30—Nos plus belles valses
2.00—Opéra
3.00—Ballades et chansons
3.30—Chronique littéraire
3.45—En vedette
4.00—Moments symphoniques
5.00—Nouvelles
5.05—Les Fables de Lafontaine
5.15—Orgue populaire
5.30—Heure religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Concert populaire
6.30—Nos albums Victor
7.00—Nouvelles
7.05—Intermède
7.15—Les Missions d'Afrique
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.05—Variétés françaises
8.30—L'Heure dominicale
9.00—Nouvelles
9.05—Partie de gouret à l'Olympic
10.00—Nouvelles
10.10—O CANADA

LUNDI 27 FEV.

7.30—Les Mémoires du Dr Lambert
7.45—Solovox
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Radio Théâtre
9.00—Nouvelles
9.05—Amérique latine
9.15—Causerie — comte de Fleury
9.30—Les aventures scientifiques
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

MARDI 28 FEV.

7.30—Le ralliement du rire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Le Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Pat Pender et ses Happylenders
8.00—Nouvelles
9.05—Poèmes
9.30—Concert vocal
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

MERCREDI 1er MARS

7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Le Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Eureka
9.00—Nouvelles
9.05—Amérique latine
9.15—Cours d'histoire — abbé Groulx
9.30—L'école des Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

JEUDI 2 MARS

7.30—Concours de violoneux
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Le Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Les Sunny Mountaineers
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Les Ecoles du Québec - R. P. G. Desjardins
9.30—Le choc des idées
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

Chronique de CKSB

Depuis une dizaine de jours, vous avez remarqué qu'il se fait à CKSB une grande campagne d'achat chez nos commanditaires. Nous ne saurions trop vous recommander, chers auditeurs, de consulter la liste de nos commanditaires chaque fois que vous devez vous rendre à la ville pour faire des achats de famille. Que ce soit pour l'habillement, la nourriture, le combustible, les instruments aratoires, ou que ce soit pour la vente de vos produits, n'oubliez pas que vous obtiendrez tout autant de satisfaction chez les commerçants qui encouragent le poste CKSB que n'importe où ailleurs. Nous vous enjoignons également de mentionner le poste CKSB chaque fois que vous vous présentez chez l'un de ces commanditaires, car il ne faut pas oublier que c'est **votre** poste.

"Mélodies en blanc et noir"

Lundi prochain, le 27 février, à 7 h. 45, vous entendrez une nouvelle série d'émissions sous la rubrique "Mélodies en blanc et noir" mettant en vedette le pianiste, Fernand Tellier. Il initiera nos auditeurs à un instrument que nous n'avons pas encore entendu à CKSB, le solovox. Cette émission remplace la série "Radio-Université" qui s'est terminée lundi dernier, le 20 février.

Textes des causeries de R.-U.

Nous répétons ici pour la dernière fois que les textes des causeries de "Radio-Université" ont été polygraphiés et vous pouvez vous les procurer gratuitement soit en vous adressant à CKSB ou encore directement à l'Université. Adressez vos requêtes au "Stenographic Office", University of Manitoba, Fort Garry.

Artistes de CKSB

Au programme "Les Artistes de CKSB" dimanche prochain vous entendrez une autre élève de Mme Thérèse Deniset, Mlle Ann McKidd.

Concours des Violoneux

C'est jeudi de la semaine prochaine, le 2 mars, à 7 h. 30 que commencera notre troisième grand concours annuel des Violoneux. Déjà, plusieurs ont donné leur nom au Directeur des Programmes pour concourir à cette émission et nous espérons qu'il y aura suffisamment de concurrents pour remplir les quatre émissions de ce concours. Vous pourrez d'ailleurs remplir le coupon qui se trouve au bas de cette chronique en indiquant vos noms et adresses et vous recevrez une invitation de participer à ce concours.

"Où allons-nous?"

C'est ce soir, vendredi, à 7 h. 45 que vous entendrez la troisième émission de la série "Où allons-nous..." Ce soir, le texte a pour titre "Le Droit à l'Education". Ce programme est présenté tous les vendredis soirs avec les hommages du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.

Ce soir également à 8 h. 45 vous entendrez la deuxième émission de la nouvelle série "Notre Français sur le Vif" avec Jean-Marie Laurence.

"Mémoires du Dr Lambert"

Au programme "Les Mémoires du Dr Lambert" lundi prochain à 7 h. 30 une comédie, "Légion Etrangère". Yamina, fille d'un grand guerrier arabe, a été mariée à Ahmed, un espion. Celui-ci oblige sa femme à séduire les chefs ennemis afin de découvrir leurs secrets. Un jour, elle se trouve en face de Pierre, jeune lieutenant de la "Légion Etrangère", qui l'a arrachée de la mort quelques mois auparavant. Elle lui avoue ce qu'est sa vie, lorsque son mari survient... Qu'adviendra-t-il? C'est ce que vous saurez en écoutant ce sketch, qui sera interprété par Jean Coutu, Elizabeth Leese, Gaston Dauriac, José Delaquerrière et Albert Cloutier.

Coupon

Nom ....

Adresse ....

Nom de l'accompagnateur ....

....

Titre de vos deux morceaux

Polka ou schottisch, ou two-step

ou gigue ....

Breakdown ....

Chapitre général des Pères du St-Esprit

Les Pères du St-Esprit tiendront leur chapitre général cette année à Chevilly (banlieue de Paris) à partir du 20 juillet. Le chapitre qui a pour but l'élection du Supérieur général et l'examen des problèmes de vie religieuse et missionnaire, se compose de 82 capitulants dont 56 de droit (fonctionnaires généraux provinciaux) et 26 élus. On compte parmi les capitulants 14 évêques représentant les 39 évêques et préfets apostoliques des Pères du St-Esprit. La province canadienne sera représentée par son provincial, le R. P. Louis Taché, C.S.Sp.

Le Cardinal McGilroy, aux Indes

S. Em. le cardinal McGilroy, archevêque de Sydney, a présidé le Concile Plénier tenu à Bangalore au début de janvier.

La nouvelle constitution de l'Inde entre en vigueur cette année; elle comprend 395 articles et 7 annexes.

Plusieurs gouvernements provinciaux de l'Inde accordent des bourses et divers subsides aux écoliers et étudiants des classes dites "intouchables": ce qui est louable. Mais si ces "intouchables" se font chrétiens, ces avantages leur sont immédiatement retirés; s'ils abandonnent le christianisme, ils leur sont restaurés.

Dans ces conditions l'aide économique se présente comme un encouragement au refus du christianisme et comme une prime à l'apostasie.

Ce fait est de nature à tempérer l'optimisme suscité par la proclamation de l'égalité des religions devant la loi inscrite dans la nouvelle constitution.

"Les Variétés Françaises" à CKSB

Le programme des Chevaliers de Colomb de St-Boniface, sous la direction de M. Lucien Daoust, est radiodiffusé tous les dimanches soirs, de 8 h. 05 à 8 h. 30 p.m. Les artistes et conférenciers suivants se feront entendre au cours des émissions prochaines des "Variétés Françaises":

26 février: interview avec deux Pères Trappistes chinois: "Scènes vécues en Chine communiste".

5 mars: Mme O. Bourbonnière, organiste, et Mlle Henriette Toupin, violoniste. Cette émission sera radiodiffusée de la basilique de St-Boniface.

12 mars: le programme sera sous la direction du Dr J.-J. Trudel.

Administrateur de l'archidiocèse de Montréal

MONTREAL — M. le chanoine Robert Mitchell, de la chancellerie de l'archevêché, annonce que S. Exc. Mgr J.-Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, a été nommé administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal, succédant à S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau.

M. le chanoine Mitchell a fait part du texte d'un communiqué reçu d'Ottawa, le dimanche 12 février. Voici le texte:

"Communiqué officiel reçu à Montréal de la délégation apostolique à Ottawa, le 12 février, annonçant la nomination de S. Exc. Mgr J.-Conrad Chaumont, évêque auxiliaire, comme administrateur apostolique de l'archidiocèse de Montréal, à la suite de la démission de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau".

M. le chanoine Mitchell a refusé d'ajouter quoi que ce soit, disant que toutes les déclarations qui pourront suivre devront venir de la délégation apostolique, à Ottawa.

Président

M. Alex E. Cantor, avocat bien en vue de Winnipeg, a été nommé président de la Caisse de Bienfaisance du Winnipeg métropolitain pour l'an à venir. Cette nomination couronne une carrière bien remplie de 30 ans de service dans les organisations sociales. M. Cantor a pris une part active dans les campagnes de souscription de la Caisse de Bienfaisance depuis la fondation de cet organisme en 1922.

Cas d'adultère, dit Mgr Staffa

VATICAN — Mgr Dino Staffa, l'un des 14 juges du tribunal sacré de la Rote, a déclaré que le cas de l'actrice Ingrid Bergman et du réalisateur de films Roberto Rossellini était celui "de deux personnes vivant publiquement en état d'adultère".

La Rote est le plus haut tribunal de l'Eglise catholique pour traiter de tels cas. L'opinion de Mgr Staffa est rapportée par l'agence de nouvelles catholiques ARI.

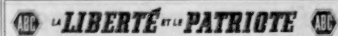
Mgr Staffa ajoute que la reconnaissance de l'annulation du mariage civil de Rossellini par les tribunaux italiens violait les accords de Latran qui régissent les relations italo-vaticanes.

"Leur situation, a dit le prélat, même si un contrat de mariage civil a été passé, est celle de deux personnes qui vivent publiquement en état d'adultère. La renommée des personnes concernées ne fait que rendre plus grand le scandale qu'elles ont causé et augmente leur responsabilité devant Dieu.

"La sentence par laquelle la Cour des appels de Turin a sanctionné l'annulation du mariage de Rossellini viole le concordat signé entre le Saint-Siège et l'Etat italien, parce que l'article 34 du concordat réserve à la compétence exclusive des tribunaux ecclésiastiques toutes les causes concernant l'annulation des mariages contractés par l'Eglise."

LE JUGE ILSLEY ASSERMENTE

HALIFAX — Le très hon. J. L. Ilsley a été assermenté, le lundi 13 février, par le lieutenant-gouverneur J. A. D. McCurdy, comme juge en chef de la Cour. Le juge Ilsley succède à sir John Chisholm.



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba, WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Devrait-on réorganiser le Sénat?

La vieille question de la réforme du Sénat revient de nouveau à la surface. Tout le monde reconnait que la composition actuelle de la Chambre haute est antidémocratique et ne représente pas l'idéologie politique et économique des différentes provinces du pays. Il est vrai que, dans le passé, le parti libéral a timidement réclamé la réforme sénatoriale, lorsque la majorité des Pères conscrits lui était défavorable et hostile. Néanmoins, il convient d'avouer que le geste menaçant dirigé contre la sécurité de l'auguste assemblée fut plus apparent que réel et toujours de courte durée. Chaque fois, l'impitoyable faucheuse, qui n'épargne pas plus les illustres vieillards de l'aréopage national que les plus humbles des plébéiens, est venue, à temps, dissiper les angoisses et les appréhensions de nos soi-disant réformateurs. Aussi, dès que la métamorphose politique du Sénat se réalisait, la question de sa réforme disparaissait complètement du vocabulaire des politiciens.

Aujourd'hui, la situation revêt un caractère d'injustice manifeste et ne concorde aucunement avec nos principes démocratiques. On semble oublier que, depuis une quinzaine d'années, plusieurs partis nouveaux ont surgi à l'horizon politique du Canada. Trois d'entre eux détiennent présentement le pouvoir dans des provinces dont la population globale compte approximativement six millions d'habitants et sont exclus de la représentation sénatoriale. L'Union nationale de Québec, la C.C.F. en Saskatchewan et le Crédit social albertain devraient, en toute équité, avoir des interprètes dans les conseils du Sénat. Si l'on ne veut pas que la Chambre haute perde tout à fait le crédit et la confiance du peuple, il importe que toutes les opinions politiques y soient représentées d'une façon adéquate.

Actuellement, l'idéologie politique et économique des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan demeure non seulement sans interprète dans le Sénat, mais leur représentation numérique, de même que celle du Manitoba et de la Colombie-Britannique, est loin d'être proportionnelle à leur population. Prenons, comme exemple, l'Ile du Prince-Edouard: la minuscule province du golfe compte moins de cent mille âmes et, cependant, la constitution lui garantit quatre sénateurs. Il en est de même du Nouveau-Brunswick dont la population n'atteint pas le demi-million et qui, toutefois, jouit d'une représentation sénatoriale de dix membres. Une situation analogue existe en Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve. En résumé, le système démodé mais toujours en usage dans la nomination des sénateurs ostracise et ignore arbitrairement non seulement l'idéologie politique de trois importantes provinces, mais il perpétue une vieille injustice en octroyant trente membres du Sénat aux quatre provinces maritimes qui comptent une population approximative d'un million et demi, alors que les quatre provinces de l'Ouest, avec plus de trois millions d'habitants, n'ont droit qu'à 24 sénateurs. Le **Saskatoon Star Phoenix** écrivait, le 8 octobre 1946, à propos de la formation du Sénat: "From a Western point of view, one senatorial reform is urgent. Representation in the Senate is heavily weighed against the West. Saskatchewan has six senators and twice the population of New-Brunswick, which has ten senators. This is an example of the absolute character of the present constitution of the Canadian Senate. Each of the western provinces — Saskatchewan, Manitoba, Alberta and British Columbia — should have at least four more senators each".

Le gouvernement fédéral possède un moyen facile de modifier la méthode surannée qu'il suit actuellement pour nommer les Pères conscrits. Il n'aurait tout simplement qu'à transférer aux provinces le droit de recommander les nominations sénatoriales au premier ministre du pays. Comme résultat d'un tel transfert, tous les éléments de la population seraient représentés dans le Sénat.

Nous avons participé à deux grandes guerres: nous avons sacrifié la fleur de notre jeunesse pour le triomphe de la justice et de la liberté dans le monde et pour assurer aux minorités politiques et religieuses le droit de vivre librement et selon leurs aspirations particulières; si nous étions sincères en 1914 et en 1939, c'est à nous maintenant de prouver notre bonne foi, au moins dans le domaine national, par des actes tangibles et positifs.

Notre premier ministre, l'hon. L. St-Laurent, est un homme franc, honnête et courageux. A plusieurs reprises, il a donné des preuves évidentes de ces belles et grandes qualités. S'il choisit de marcher hardiment dans la voie des réformes réclamées par le peuple et s'il sait apporter aux problèmes politiques et économiques une solution équitable et démocratique, il vivra longtemps dans la mémoire de tous les Canadiens bien pensants.

Dr P.-E. AYOTTE.

Ambassadeur canadien au Vatican

Le Canada devrait établir une représentation diplomatique au Vatican, recommande le **Vancouver Sun**, journal à tendances libérales, dans un éditorial rédigé dans un franc-parler remarquable.

"Il n'y a aucune raison pour que notre pays, qui revendique le titre de nation indépendante, doive avoir recours au ministre britannique près le Saint-Siège pour traiter officiellement avec le Vatican", écrit le **Vancouver Sun**.

"Les Canadiens apprendront avec étonnement la nouvelle d'un acte posé par le premier ministre Louis St-Laurent, qui rappelle l'expédient politique du président Roosevelt nommant M. Myron Taylor comme son 'représentant personnel' au Vatican. M. St-Laurent a demandé à l'ambassadeur canadien en Italie, M. Jean Désy, d'assister à certaines cérémonies se déroulant au Vatican en qualité de 'représentant personnel'.

"Ceci est ingénieux, peut-être; poli, peut-être; délicat, peut-être. Mais ce semble être un moyen évasif et peu digne pour surmonter la difficulté que le gouvernement devrait avoir le courage d'affronter plus bravement.

"Si le gouvernement du Canada a peur de contrarier les membres anti-Romains de l'électorat par la nomination ouverte d'un délégué près le Saint-Siège, ce qui permettrait à la délégation apostolique à Ottawa d'être élevée au rang de nonciature, il devrait s'abstenir de toute relation. Même dans une démocratie, M. St-Laurent n'est pas le chef de l'Etat canadien et s'il est considéré comme invraisemblable que le roi du Canada puisse être représenté comme tel au Vatican, de la manière diplomatique normale, et qu'il puisse ainsi travailler aux intérêts du peuple canadien, alors, nous devrions rester tels que nous sommes et ne pas essayer de nous introduire par la petite porte.

"C'est absurde que M. Désy, dans la ville de Rome, soit considéré comme Son Excellence l'ambassadeur canadien et que, dès qu'il entre dans la Cité Vaticane, sa personnalité diplomatique soit diminuée à un tel point qu'elle ne soit plus officielle et non-diplomatique.

"Cet expédient serait plus approprié à des cérémonies funèbres et à des festins plus sombres."

On se rappelle que le **Globe and Mail**, le **Toronto Telegram** et autres périodiques ont fait pression auprès du gouvernement pour obtenir qu'un représentant canadien soit accrédité auprès du Vatican.

La constitution et le français

Les mêmes droits constitutionnels pour le français dans les autres provinces que ceux de l'anglais dans la province de Québec ont été réclamés par l'hon. G.-Edouard Rinfret, ministre des postes, dans une causerie radiophonique, prononcée en anglais et en français récemment, sur un réseau national de Radio-Canada.

Il a de plus proposé une méthode de pratique d'arriver graduellement à ce bilinguisme intégral.

L'article 133

La principale sauvegarde du français au Canada, c'est l'article 133 de la constitution canadienne. On a souvent mentionné cet article depuis quelque temps et il est sans doute bon qu'on le reproduise ici. Il se lit comme suit:

"Dans les Chambres du Parlement du Canada et de la Législature de Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et procès verbaux des deux Chambres susdites devront être tenus dans les deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Canada établi en vertu de la présente loi ou devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou de l'autre de ces langues dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les procédures qui en émaneront. Les lois du Parlement du Canada et de la Législature de Québec devront être imprimées dans l'une et l'autre de ces langues."

M. Rinfret signale que cet article déclare officiel le français dans les débats et les archives d'Ottawa, devant les tribunaux fédéraux, et dans la province de Québec, mais pas ailleurs. Il n'existe aucune disposition pour les autres provinces.

Comme d'autres interprètes de la constitution l'ont fait remarquer, cet article a surtout pour effet, dans la pratique, de protéger les droits de la minorité anglaise de la province de Québec. Car il met les deux langues sur le même pied à Québec et à Ottawa. Comme ce n'est pas dans la province de Québec que le français est en danger, et comme aucun parti ne tenterait aujourd'hui de l'abolir à Ottawa, il en résulte que l'article 133 ne sert pratiquement qu'à garantir les droits de la langue anglaise dans le Québec.

Dans les autres provinces

Tel que rédigé, l'article 133 avait peut-être sa raison d'être en 1867, au moment de la Confédération. On ne prévoyait pas alors l'expansion extraordinaire que prendrait le Canada et il n'y avait guère de Canadiens français dans les autres provinces. Mais aujourd'hui, l'article 133 n'aurait vraiment de sens réel et de signification pratique qu'il garantissait aux minorités françaises des autres provinces les mêmes droits qu'il assure à la minorité anglaise du Québec.

Il faudrait pour cela que l'article en question puisse être modifié de façon à en étendre la portée aux autres provinces. Mais si cet article est placé dans la catégorie de ceux dont l'amendement exigera le consentement unanime de toutes les provinces, il suffirait alors de l'opposition d'une seule province pour empêcher une autre province de reconnaître officiellement le français.

C'est pour cela que M. Rinfret juge que l'article 133 devrait être placé dans la catégorie dont les articles peuvent être changés par un accord d'Ottawa et des provinces intéressées.

La victoire de l'amour chrétien, voilà la seule victoire que le Vicaire du Christ veut remporter au cours de cette Année sainte.

W. D'ORMESSON.

Le vieux jeu



Billet du vendredi

Le dernier roman de Ringuet

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le jour où je vis le dernier Ringuet, ce **Poids du jour** (1) lancé avec un luxe inouï de publicité, je songeai tout de suite aux **Loups**, de Guy Mazeline. A mesure que je lisais ses 410 pages compactes, remplies, composées en 8 points, autres souvenirs des **Loups**. Ere des romans-fleuves en France, il y a déjà vingt ans. Sommes-nous encore en retard, au Canada français? Découvrons-nous le récit qui n'en finit plus, où l'on dit tout, où l'on ne fait grâce au lecteur d'aucun détail, où l'on accumule, empile, entasse, de telle sorte que la marche d'un récit est noyée dans l'accessoire, et que les faiblesses, les déficiences, les défauts de structure, s'il en est, se trouvent cachés par la paille mêlée au grain? Gabrielle Roy, Roger Lemelin et maintenant Ringuet inclinent au roman-fleuve. Ce sont, dit-on, nos meilleurs romanciers. Je ne nie point leurs qualités, l'acuité de leur regard et leur sens de la vie, mais je ne les vois pas dans la peau d'écrivains en possession de leurs moyens, qui connaissent pleinement leur métier. On sait les longueurs, hors-d'oeuvre et à-côté qui déparaient **Bonheur d'occasion**, et que les éditeurs américains s'empressèrent de couper, dans leur traduction de l'ouvrage. Un pareil travail de condensation, de sarclage, d'émondage, aérerait **Le Poids du jour**. Pour le plus grand bien de l'auteur, et du lecteur. Cela impliquerait, entre autres choses, un examen de la syntaxe et du vocabulaire, une chasse fructueuse aux anglicismes, le redressement de phrases tortueuses et obscures, sans équilibre, qu'on doit relire avec effort pour comprendre. Pour le reste, le dernier roman de Ringuet ne manque pas d'étoffe.

*

Il ne se lit pas facilement et n'entraîne pas. Il a quelque chose de terne. Cela tient au sujet, terne aussi. L'auteur a voulu montrer la petite bourgeoisie canadienne, celle-là de nos grandes villes, qui, précisément manque de caractère, d'originalité, de personnalité. Voulant donner une tranche de vie, il y réussit. Mais cette tranche de vie ressemble à une tranche de pain rassis, que l'on avale avec un verre d'eau tiède, sans beurre, sans fromage, sans confitures. Quand on a lu les deux premières parties de l'ouvrage, le courage manque pour s'attaquer à la troisième. Est-ce que je suis trop difficile? Il est possible. Mais j'ai aussi l'impression que plusieurs critiques, qui se pâmèrent d'aise devant l'ouvrage, ne prirent pas la peine de le lire sérieusement. Pour une raison ou une autre, ils se sentaient dans l'obligation de louer, flatter, et ne s'en privèrent pas. Sans doute Ringuet est-il un personnage, par la profession qu'il exerce dans le privé, ses antérieurs succès littéraires, sa culture personnelle et l'esprit dont il ne manque pas, sa situation de président de l'Académie canadienne-française. Mais je suis certain que, doué comme il l'est, homme de goût et de mesure habituellement, il préférera, en marge de son livre, la vérité et la franchise, même un peu brutales, à la flagornerie et aux condescendances. Dans l'ensemble, il y aura plus de profit à en tirer. Au vrai, son roman n'est pas le chef-d'oeuvre que l'on essaye de faire croire. Il a du bon, du vrai, de l'excellent, mais l'on y trouve un déchet abondant. Il n'est pas fini, pas assez travaillé. Il est un peu comme une ébauche. Une très longue ébauche.

*

Je ne puis songer à résumer l'intrigue, à en donner une idée. On ne résume pas facilement, dans un article d'un millier de mots, un récit de 410 pages en texte serré. **Le Poids du jour**, c'est l'histoire d'un homme comme tant d'autres, né à la campagne, qui va en ville faire fortune, y réussit avec des hauts et des bas, à de l'idéal et doit, en face de certaines réalités, mettre ses idéaux dans sa poche. A mesure qu'il grandit, dans le sens argent et matérialiste, il rapetisse dans les autres sens: artistique, culturel, spirituel. Il se perd et il le sent, le sait. Il s'en console et ne s'en console pas, se fait une âme dure, conformiste, artificielle, sur laquelle il s'illusionne, et dont il ne peut être content. On ne fausse pas impunément sa nature. Avec l'âge, après maintes épreuves, d'amers retours sur lui-même, il retrouve une certaine paix dans l'acceptation de son destin, le rapprochement avec les simples et les choses de la nature, une compréhension plus haute de la religion. Le livre de Ringuet n'est pas quelconque. Il y a mis le poids d'une vaste expérience, une observation aiguë, une analyse qui va loin en profondeur. Il y a çà et là quelques passages sensuels, qui ne scandaliseront pas beaucoup de gens. Mais il montre aussi, avec détails et un coup d'oeil sûr, les aspects de notre société contemporaine, dans les milieux les plus variés. Son livre ne prouve rien, mais il n'a rien à prouver. Il raconte, enregistre, constate. Il montre le drame d'un homme, qui est le drame de beaucoup d'hommes. Il est en quelque sorte un témoignage, pas toujours flatteur pour notre époque. Le malheur, c'est que l'ouvrage soit un document, plus qu'une oeuvre d'art. Trop souvent, l'écriture est faible, floue, incorrecte. La solidité technique n'est pas non plus à toute épreuve. On pourrait donner des exemples, mais à quoi bon? Il faut lire quand même **Le Poids du jour**.

L'ILLETTRE.

(reproduction interdite)

(1) **Editions Variétés**, Montréal.

Progrès du catholicisme dans le monde

Le catholicisme est-il en régression dans le monde? Telle est la question que l'on pose parfois, surtout depuis les victoires du communisme. La Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi vient de publier des statistiques fort encourageantes. Sans doute, ces statistiques ne tiennent-elles compte que des "pays de mission". Elles ne portent donc pas sur l'Europe, ni sur l'Amérique. Dans les pays de mission (Afrique, Asie, Océanie), le nombre des catholiques a doublé depuis 25 ans. Au Congo belge, dans les colonies africaines britanniques, aux Indes, aux Philippines, en Asie, partout le catholicisme fait des progrès continuels. Les conversions y sont innombrables, les écoles se multiplient, la foi s'affirme. Par ailleurs, on sait qu'en Europe le catholicisme accomplit des merveilles: en Italie, le retour à Dieu est évident, les catholiques sont plus militants que jamais. Il en est de même aux Etats-Unis. Le catholicisme est en marche vers la conquête du monde.

(Notre Temps)

La Chronique ...Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

Une nouvelle menace à la sécurité du monde. Les Etats-Unis sont directement visés.

Inutile de s'illusionner. Le pacte soviet-chinois, que le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Vyshinski, et le premier ministre et ministre des Affaires étrangères du régime communiste chinois, M. Chou En-lai, viennent de signer à Moscou, est une menace de plus pour la sécurité du monde.

Il est aussi un danger immédiat pour le prestige des nations occidentales, en ce qu'il représente d'avantages apparents accordés par la Russie aux peuples de l'Asie. Car, tout en englobant la Chine parmi ses satellites, la Russie en a déguisé l'aspect humiliant en faisant au co-signataire du contrat récent d'ostensibles concessions. Cela a permis au Kremlin d'appuyer d'autant sur les visées désintéressées et non impérialistes de la Russie communiste en Asie. Cela a donné aussi aux communistes chinois l'occasion de se vanter d'un marché autrement plus avantageux que celui que les nationalistes ont pu conclure avec les Etats-Unis.

Traité d'amitié en 6 points

L'alliance sino-russe comprend six points, qu'il est nécessaire de garder en mémoire parce qu'ils sont tous très significatifs. Les deux parties contractantes s'engagent tout d'abord à prendre en commun toutes les mesures nécessaires en vue d'empêcher le renouvellement d'une agression ou d'une atteinte à la paix de la part du Japon ou de tout Etat qui se serait directement ou indirectement uni au Japon dans des actes d'agression.

Au deuxième point, les parties s'engagent par accord mutuel à aboutir, dans les délais les plus brefs et conjointement avec les autres alliés de la deuxième guerre mondiale, à la conclusion d'un traité de paix avec le Japon.

Au troisième, les deux parties s'engagent à refuser toute alliance dirigée contre l'une ou l'autre d'entre elles, ainsi qu'à toute coalition ou action auxquelles les deux parties ne seraient pas intéressées ensemble.

Aux quatrième et cinquième points, la Russie et la Chine s'entendent pour se consulter mutuellement sur tous les problèmes internationaux touchant leurs intérêts communs et à développer entre leurs deux pays les relations économiques et culturelles, se fournissant mutuellement toute l'assistance économique possible.

Le sixième point indique que le présent traité restera en vigueur pendant trente ans.

Significations concrètes du traité de paix

En termes concrets, le traité de paix, officiellement du moins, redonne à la Chine ce qui lui appartenait. Ainsi, l'Union soviétique a convenu de remettre à la Chine la direction du chemin de fer de la Mandchourie méridionale et de retirer ses armées de Port Arthur, ville mandchoue. Il a également été entendu que toutes les industries de Mandchourie, tombées entre les mains de Moscou et évaluées à deux billions de dollars, reviendraient à leurs propriétaires, les Chinois. De plus, un crédit russe sera immédiatement accordé à la Chine, crédit qui s'élèverait à $300,000,000 et pourrait être remboursé en produits chinois.

Un point plus significatif encore du traité est celui de la possibilité, pour les deux parties, de travailler conjointement avec les Alliés de la deuxième grande guerre mondiale, à un traité de paix avec le Japon. Car l'attitude faussement généreuse de la Russie ne sera pas sans être remarquée du Japon, ce qui peut fort bien affaiblir la position américaine. Nul doute qu'en élaborant ce point, la Russie et la Chine avaient en vue le départ des forces américaines du Japon, fixé à 1952, alors que le plan Marshall est censé prendre fin, départ qui rendrait possible une avance stratégique plus considérable en Asie par le régime communiste.

Les Etats-Unis concernés

Les observateurs interprètent l'allusion des parties contractantes "à une agression du Japon ou tout autre Etat qui s'allierait à lui" comme visant les Etats-Unis. Les journaux et la radio soviétiques ont accusé les Etats-Unis de poursuivre au Japon une politique tendant à favoriser ce qu'ils ont décrit comme des desseins agressifs des Etats-Unis.

D'ailleurs, les concessions multiples accordées aux Chinois par les Russes ne sont-elles pas une offensive directe aux menées diplomatiques et économiques américaines?

On a tenté, aux Etats-Unis, de minimiser l'importance de l'accord sino-russe. Le secrétaire d'Etat Acheson a déclaré presque immédiatement que les Chinois s'apercevraient vite de leur erreur et que le traité leur apporterait bien plus d'inconvénients que d'avantages.

Il est sûr que pour les gens avertis l'accord récent comporte certains indices de perfidie soviétique, ne serait-ce que le piège évident d'une exécution définitive du contrat qui ne prendrait effet qu'après d'autres ententes de détails — une condition qui a toujours donné aux Soviets la chance de se reprendre en exigeant des concessions surajoutées. Ne serait-ce également que le piège du chiffre ronflant du crédit russe à la Chine, crédit offert en dollars américains pour jeter de la poudre aux yeux, mais dont le chiffre n'est qu'une goutte d'eau, si on le rapproche des besoins inimaginables de la Chine qui souffre déjà de famine et qui sera obligée de payer son crédit en marchandises dont le prix sera évidemment fixé par Moscou.

Tout cela est évident pour les initiés. Il n'empêche cependant que l'alliance sino-russe est un autre coup de maître du Kremlin et qu'elle pourrait bien, d'ici quelques mois, poser un autre problème angoissant pour les nations occidentales.

A la Chambre ...des Communes

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

par Denys PARE

Le problème du chômage et celui des pensions de vieillesse sont les principaux sujets de conversation sur la colline parlementaire.

OTTAWA — L'un des débats les plus animés durant la présente session sera sans doute provoqué par la motion qui vise à la formation d'un comité parlementaire pour faire enquête sur la question des pensions de vieillesse au Canada.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, l'honorable Paul Martin, vient d'inscrire une motion au feuilleton de la Chambre dont le but est d'instituer un comité parlementaire composé de vingt-huit députés et d'un nombre proportionnel de sénateurs. La tâche de ce comité sera de faire une vaste enquête sur les améliorations possibles à la loi des pensions de vieillesse.

Juridiction conjointe

Cette épineuse question, on le sait, n'intéresse pas seulement les 277,000 vieillards canadiens qui bénéficient de pensions, mais elle saisit aussi l'attention de toute la population du pays qui en jouira un jour ou l'autre. La question des pensions de vieillesse est délicate comme toutes celles d'ailleurs qui ressortissent à la fois de la juridiction provinciale et de l'autorité fédérale.

Le problème du chômage et celui des pensions de vieillesse font actuellement les principaux sujets de conservation sur la colline parlementaire. D'autre part, de nombreuses associations et une foule d'électeurs envoient par milliers de ce temps-ci des lettres aux autorités intéressées leur demandant d'améliorer le système de pension de vieillesse au pays.

Problème de l'heure

Le sujet est d'actualité. Et il semble que le moment est venu de doter notre pays d'un système de pensions de vieillesse conforme à notre statut de nation progressive. En proposant la formation d'un comité parlementaire sur la question, le gouvernement songerait-il à éviter les débats sur ce sujet aux Communes et à remettre entre les mains des membres du comité les revendications de toutes sortes comme on a fait avec la question de la cherté de la vie? Nous ne croyons pas que c'est là le but du gouvernement. Au contraire, ce comité sera appelé à étudier de près, dans la théorie comme dans la pratique, toutes les lois existantes au pays et qui concernent la sécurité des vieillards. De plus, ce comité devra faire des recherches sur toute la législation dans les autres pays de l'univers relativement aux pensions de vieillesse.

Un système contributoire?

Aura-t-on au Canada un système contributoire de pensions de vieillesse? La sécurité des vieillards canadiens serait-elle assurée par un autre régime où il ne sera plus question de l'évaluation des ressources avant d'avoir droit à la pension de vieillesse? Les réponses à ces questions et à bien d'autres encore nous seront données dans le mémoire que soumettra le comité conjoint une fois l'enquête terminée. Le comité dont on suggère la formation aura de plus pour tâche d'évaluer ce que coûtera au pays le système de pensions de vieillesse proposé. Il devra recommander aussi, à la fin de son enquête, les méthodes de financement les plus adéquates.

Actuellement, le gouvernement fédéral verse 75 pour-cent de la pension aux vieillards qui est de $40 par mois dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve où la pension n'est que de $30 par mois. Certaines provinces, comme la Colombie canadienne, l'Alberta et la Saskatchewan versent toutefois des sommes additionnelles à leurs vieillards augmentant ainsi leurs pensions de $40 à $50 ou $60 par mois. D'autres provinces encore pourvoient gratuitement à la santé des vieux. Ces services sont en somme une hausse sensible de la pension pour plusieurs.

En décembre dernier, les statistiques rapportent qu'il y avait 625,000 Canadiens âgés de 70 ans et plus. De ce nombre, 277,140 d'entre eux recevaient à ce moment-là des pensions de vieillesse. On estime à $90,000,000 la part du gouvernement fédéral versée pour les pensions de vieillesse durant le présent exercice financier. La dernière augmentation des pensions de vieillesse en vigueur depuis mai dernier portera à $100,000,000 la contribution du gouvernement canadien au système actuel de pensions de vieillesse.

Abolition de l'évaluation

La disparition de l'évaluation des ressources coûterait environ au trésor fédéral $170,000,000 de plus annuellement. On se souvient que l'une des propositions fédérales faites aux provinces en 1945 voulait qu'on accorde une pension à tous les vieillards âgés de 70 ans et plus sans tenir compte de leur état financier. La même proposition spécifiait que tous les Canadiens âgés de 65 à 70 ans et qui se trouvaient dans le besoin puissent également avoir droit à une pension payée moitié par le fédéral et moitié par les provinces. Cette suggestion nous semble-t-il aurait donné à notre pays un système de pensions aussi économique que simple d'administration.

Le système actuel des pensions de vieillesse pourrait aussi être facilement amélioré en permettant aux pensionnaires de bénéficier de revenus plus considérables qu'ils peuvent percevoir actuellement tout en conservant leur droit à la pension.

L'alternative

L'alternative deviendrait un système contributoire d'assurance sociale impliquant la perception d'un impôt sur le revenu des futurs pensionnaires. A dire vrai, tous les systèmes de sécurité sociale sont contributoires d'une façon quelconque, puisqu'en dernière analyse c'est le citoyen qui paie les pensions versées par l'Etat.

Comme on peut déjà l'entrevoir, la tâche du comité parlementaire dont on propose la formation, est énorme. C'est pourquoi qu'une fois institué on donnera à ce cosous-comités, de faire produire des documents, de siéger pendant les séances de la Chambre et de lui faire rapport de temps à autre".

A part la difficulté de trouver un système simple et économique, il y a aussi l'aspect constitutionnel de la question qui est non moins complexe. La question est vraiment délicate. Un système contributoire exigerait vraisemblablement le consentement de toutes les parties intéressées, c'est-à-dire les gouvernements fédéral et provinciaux.

Mais en somme, il semble que le moment est fort propice à l'adoption d'un nouveau système de pensions de vieillesse. La question de la sécurité pour les vieillards vient à point alors qu'on est à refaire la classification des articles de la constitution. Comme durant la dernière session la question des relations fédérales-provinciales feront maintes fois le sujet de débats durant la deuxième session du Parlement actuel.

Le communisme grandit

NEW-YORK — Au cours de l'émission de l'Heure Catholique, dimanche dernier, Mgr Fulton Sheen a déclaré que "le communisme qui asservissait 190,000,000 d'hommes en janvier 1945 compte actuellement 800,000,000 de personnes sous son joug".

A Ravaniemi, à 3 milles du cercle polaire, on trouve un hôtel très moderne pourvu de toutes les commodités des centres les plus civilisés.

Communiqué de S. Exc. Mgr l'Archevêque

Règlements du Carême

1. Le Carême commence le Mercredi des Cendres (1). Tous les jours du Carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûne d'obligation (canon 1252, § 3).

2. Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, on peut faire le repas principal en gras; et les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou bien légitimement exemptées ou dispensées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

3. Le Mercredi des Cendres, et tous les mercredis et vendredis du Carême, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours de jeûne et d'abstinence (canon 1252, § 2; Indult accordé à l'archidiocèse de St-Boniface). Ces jours-là, on est tenu de faire maigre aux trois repas, même si l'on est exempté ou dispensé du jeûne. Les fidèles doivent cependant compenser cet adoucissement particulier de la loi de l'abstinence quadragésimale par quelques bonnes oeuvres et surtout par les aumônes en faveur des pauvres.

4. Le dimanche, il est permis de faire gras aux trois repas (canon 1252, § 4).

5. Le jeûne quadragésimal cesse le Samedi Saint, à midi (canon 1252, § 4).

6. A la loi de l'abstinence sont tenus tous les fidèles qui ont sept ans accomplis et l'usage de raison (canon 12 et 1254, § 1).

7. A la loi du jeûne sont tenus tous les fidèles, depuis vingt et un ans révolus jusqu'à soixante ans commencés, c'est-à-dire cinquante-neuf ans révolus (canon 1254, § 2).

8. La loi de l'abstinence défend de se nourrir de viande et de jus de viande, de même que du sang, de la graisse et de la moelle des animaux qui naissent et vivent sur la terre. Elle ne défend ni les oeufs, ni le laitage (lait, crème, beurre, fromage), ni l'oléomargarine, non plus que les condiments et les assaisonnements même préparés à la graisse (canon 1250).

9. La loi du jeûne prescrit de ne faire qu'un seul repas par jour; mais elle ne défend pas de prendre quelque nourriture le matin et le soir, en observant toutefois sur la quantité et la qualité des aliments la coutume approuvée du lieu (canon 1251, § 1).

Chez nous, l'usage permet, quant à la qualité, toute nourriture permise les jours maigres. Pour la quantité, la coutume a longtemps prévalu de prendre environ deux onces le matin et huit onces le soir. Mais l'usage est maintenant approuvé de prendre, par exemple, le tiers de son déjeuner ou de son souper des temps ordinaires, ou même la quantité de nourriture nécessaire pour pouvoir vaquer tout le long du Carême et sans nuire à sa santé, à ses occupations ordinaires.

10. Il n'est pas défendu de faire usage à la fois de chair et de poisson au même repas, non plus que de faire la collation le midi et le dîner le soir (canon 1251, § 2).

11. L'aumône étant le complément nécessaire de la pénitence, elle doit suppléer, durant le Carême, aux anciennes rigueurs, aujourd'hui abolies: elle s'impose surtout à ceux qui sont dispensés du jeûne, comme une compensation aux divers adoucissements apportés à la loi du Carême.

12. Pour faciliter aux fidèles l'accomplissement de ce devoir, les aumônes du Carême seront, encore cette année, recueillies dans les troncs placés dans les églises et les chapelles; elles seront alors envoyées au Procureur de l'Archevêché.

(1) Le rite quadragésimal commence aux Vêpres du samedi qui précède le premier dimanche du Carême et se termine à l'Office du matin du Samedi Saint. Le jeûne quadragésimal commence le Mercredi des Cendres et se termine le Samedi Saint à midi.

✠ Georges CABANA,
archevêque coadjuteur de St-Boniface.

L'unité sanitaire à St-Boniface

Le docteur Paul L'Heureux, directeur de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, vient de présenter son rapport annuel. Au sujet des diverses maladies mortelles qui font le plus de victimes, le docteur L'Heureux affirme avec preuve à l'appui que ce sont les maladies du coeur qui viennent en premier lieu, puis c'est le cancer. Cependant, l'année 1949 marque un déclin dans l'incidence de cette terrible maladie, tandis que les maladies de coeur ont causé 66 décès durant l'année qui vient de s'écouler. Quant aux mortalités dues aux accidents et autres causes violentes, le nombre en est de 15 en tout.

La population de la ville se chiffre à 25,000, et St-Boniface se classe actuellement la deuxième au point de vue numérique au Manitoba: elle dépasse Brandon de quelques milliers. Il y a eu augmentation de 1,600 depuis l'année 1948. Cette augmentation provient des naissances, mais aussi du fait que bon nombre de ruraux viennent demeurer en ville. Cet aspect de la question pourra bien créer un problème un jour, tant au point de vue des logis qu'au point de vue du travail. Autrement les statistiques sont plutôt rassurantes. La mortalité est tombée à 6.2 par mille et cela constitue une diminution notable; même chose pour la mortalité des enfants naissants; on ne compte seulement que 22 morts. Il n'y eut aucune mortalité de mères donnant le jour à leurs enfants, durant toute l'année 1949. Ce record remarquable dure depuis trois ans déjà!

Il y a eu 695 naissances durant l'année, une augmentation de près de 100 sur 1948, mais moins de 3 pour l'année 1947 qui avait marqué un sommet.

Le rapport donne des aperçus intéressants sur les maladies contagieuses et on voit que le programme d'immunisation fait du bien. Il n'y a eu que 16 cas de tuberculose et pas un seul de diphtérie. Au cours de l'année, 3,210 enfants ont été immunisés, la plupart contre la diphtérie, la rougeole, la coqueluche. Les frais ont été réduits à leur minimum: il n'a coûté à la ville que 40 sous par citoyen pour les soins médicaux prodigués, et 14 sous pour les médicaments. En 1940, il en avait coûté à la ville $1.57 par citoyen pour soins médicaux et $1.01 pour les médicaments.

On a également réalisé des progrès sur la surveillance des produits laitiers et le tout est l'objet d'une surveillance vigilante.

Excellent rapport qui montre avec quelle efficacité ce département de notre ville est dirigé. Nos sincères félicitations au docteur L'Heureux et à ses assistants et assistantes, gardes-malades et autres.

Le mariage de "Tit-Poucet"?



Ce couple de jeunes mariés photographiés à l'issue de leur messe nuptiale dans l'église du St-Rosaire d'Ashley, Penn., n'est autre que **M. et Mme Joseph Katalik**, qui mesurent respectivement 4 pieds 6 pouces et 3 pieds 10 pouces. Ces nains se connaissent depuis 16 ans. La mariée, Odette Pikerton, de Nashville, parut souvent sur la scène et était connue sous le nom de Ondee Odette. A l'arrière plan, on remarque **MM. les abbés Leo Gardala, M. C. Bernat**, qui officia à la cérémonie, et **John Bednarchick.** (NCWC)

A la Basilique

Durant le Carême

Les offices spéciaux, durant le Carême, seront: le lundi, à 7 h. 30, heure d'adoration; le mercredi, à 7 h. 30, chapelet, sermon et salut du T. S. Sacrement; le vendredi, à 7 h. 30, chemin de la croix et salut.

Retraites fermées

Trente et un garçons de Provencher ont passé deux jours à la Maison des retraites fermées, la dernière fin de semaine.

La paroisse de la Basilique a fourni 200 retraitants, depuis un mois.

Retraites paroissiales

Il y aura retraites paroissiales, pour femmes et filles, du 19 au 26 mars; pour hommes et garçons, du 26 mars au 2 avril. Elles seront prêchées par des Pères Dominicains.

Honneur au mérite

Les élèves dont les noms suivent se sont classés lers aux examens de catéchisme en janvier:

Institut Collégial St-Joseph
Classes françaises

Grade XII: Patricia McDowell, 97.5.
Grade XI: Gertrude Mireault, 98.
Grade X: Thérèse Chatelain, 100.
Grade IX, no 20: Gilberte Provençal, 100.
Grade IX, no 19: Agnès Charette, 98.
Grade VIII, no 16: Lucille Dupont, 97.5.
Grade VII, no 15: Gilberte Proteau, 99.
Grade VII, no 14: Rose-Aimée Poulain, 99.
Grade VI, no 12: Noëlla Poulain, 91.
Grade VI, no 13: Laurette Brodeur, 96.
Grade V, no 13: Jeannine Decloux, 84.
Grade V, no 7: Florence Dubreuil, 100.
Grade IV, no 9: Alma Lacharité, 100.
Grade IV, no 8: M.-Paule Gagné, 94.
Grade III, no 6: Cécile Dacquay, 100.
Grade III, no 4: Jeannette Beaudry, 99.
Grade II, no 3: Ida Mae Ouellette, 98.
Grade I, no 2: Jeannine Dumaine, 95.
Grade I, no 1: Jeannette Asselin, 98.

Classes anglaises

Grade XII: Louise Van Belleghem, 88.
Grade XI: Nancy Moroske, 86.
Grade X: Cerylla DeSerranno, 86.
Grade IX: Jeannine Mathez, 99.
Grade VIII: Alice Stubbe, 94.
Grade VII: Yvonne Daeninck, 99.
Grade VI: Dolorès Bachinsky, 97.
Grade V, no 2P: Marie Cappan, 95.
Grade IV, no 2P: Mariette DeSerranno, 100.
Grade IV, no 3: Lorraine Wilcott, 100.
Grade III, no 3: Patricia Johnson, 100.
Grade III, no 3P: Monique Lépine, 95.
Grade II, no 3P: Patricia Houssin, 93.
Grade I, no IP: Diane Douglas, 95.

Institut Provencher
Classes françaises

Grade IV, no 11: Jules Fontaine, Jean DeCruynaere, Gordon Labossière et Albert Ragot.
Grade IV, no 12: Raymond Novog et Robert Richard.
Grade V, no 13: Ronald Hince, Ronald Volk et Guy Mousseau.
Grade V, no 16: Noël Leblanc.
Grade VI, no 16: Roger Druwé et Edouard Guertin.
Grade VII, no 17: Lucien Charrière et Ernest Létourneau.
Grade VII, no 19: Edouard Desautels, Jean Mousseau et William Grenier.
Grade VIII, no 27: Marius Nault.
Grade IX, no 21: François Avanthay et Laurent Verhaeghe.
Grade X: Robert Sylvestre.
Grade XI: Ernest Bourgeois et Stanley Kreitz.

Classes anglaises

Grade IV, no 20: Maurice Provencher et Richard Adey.
Grade V, no 15: Paul Vannevel.
Grade VI, no 22: Roger Scherbeke.
Grade VII, no 28: James Besant.
Grade VIII, no 31: Donald DeCuypere.
Grade IX: George DeCuypere.
Grade X: Elmer Sokoloski et Edward Martel.
Grade XI: Robert Vannevel.

Réunion annuelle de CKSB le 16 mars

Les directeurs de CKSB ont tenu une réunion la semaine dernière, dans les bureaux du poste. Ils ont fixé la date de la réunion annuelle au 16 mars, qui est un jeudi. Il s'agit de la réunion des délégués de tous nos centres. Cette assemblée annuelle est très importante et elle est largement ouverte à tous les amis de CKSB et à tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre du poste. Afin d'accorder plus de temps à ceux qui y assisteront et pour faciliter davantage la discussion, il a été décidé d'ouvrir l'assemblée à 10 h. du matin et de la continuer dans l'après-midi. Encore une fois, la plus large invitation est faite à toute notre population. Cette assemblée prend toujours la forme d'une revue générale où l'on discute des problèmes de CKSB et où on entend les rapports de ses activités: on y traite également de l'avenir du poste, de ses programmes, d'initiatives nouvelles, de projets.

A cette réunion se fait également le choix des actionnaires qui, à leur tour, doivent élire les directeurs. Les actionnaires choisis tiendront leur réunion le 13 avril et ils feront le choix du directorat et de l'exécutif. Le rouage est assez compliqué, mais à mesure que CKSB avance en âge, les choses se font avec plus de facilité.

Pour toutes fins pratiques c'est la réunion du 16 mars qui est importante. C'est là qu'on donne le rapport de "l'état de santé morale et physique" de CKSB, lequel est le poste, la propriété des Canadiens français du Manitoba. Il importe donc que tous soient présents, et qu'on vienne s'y renseigner et apporter son concours à l'oeuvre de Radio-St-Boniface.

Sur la tombe d'une mère

Le jour descend, la nuit tombe, tombe, tombe. Tout se fait noir, ainsi le crépuscule de la mort vint assombrir nos jours. Hier encore vous étiez parmi nous, maman chérie. Vous nous avez quittés mais votre souvenir est vivace au milieu de nous. Tous, nous nous souviendrons du bien que vous avez accompli partout où vous avez passé. Un bon conseil, une parole aimable, un sourire, quels exemples vous nous avez laissés. Vos souffrances passaient sous silence. Jamais avez-vous laissé paraître les douleurs que vous enduriez. Maman, vous étiez notre idéal. C'est en suivant vos traces que nous voulons parcourir la route qui conduit au Ciel. Là, nous vous retrouverons pour ne plus vous quitter. La mort a frappé à votre porte et vous avez répondu. Donc, tintez, cloches, tintez... Pleurez, glas, pleurez, c'est une mère qu'on porte en terre, c'est notre mère.

Retraites fermées

FEVRIER

24—27: Dames anglaises, Winnipeg.

MARS

3—6: Demoiselles ukrainiennes.
7—10: Dames (général).
10—13: Chevaliers de Colomb, St-Boniface.
14—17: Demoiselles (général).
17—20: Paroisse de Kenora.
21—24: Hommes (général).
24—27: Hommes anglais, Winnipeg.
31—3 avril: Demoiselles anglaises, Holy Cross.

N. B.: L'on peut se joindre à l'un de ces groupes en retenant sa chambre à l'avance.

Au Conseil de Ville

Les échevins ont décidé d'inclure une somme de $8,000.00 dans le budget des dépenses prévues pour 1950 et d'attribuer cette somme aux organisations de jeux et de récréation de la ville. Voici quelles ont été les sommes versées aux centres récréatifs de la ville, pendant l'année 1949: St-Boniface, $700; Norwood, $700; Champlain, $500; St. Boniface Athletic Club, $200; le Community Club du Quartier I a reçu $200 et le Falcon Club, $200. La somme de $1,500 a donc été votée au cours de 1949 pour ces diverses activités.

Les subsides de la ville en faveur de ces oeuvres ont cependant été l'objet d'une discussion assez prolongée et plutôt passionnée au Conseil. M. l'échevin Pynoo a affirmé qu'on montrait certaines préférences et que le quartier no I recevait plus que les autres. M. Marion a répondu à M. Pynoo en lui reprochant de ne pas avoir fait d'objection lorsque le comité des Parcs, dont M. Pynoo est membre, avait proposé ces distributions.

Stationnement des camions

On a également souligné au Conseil que plusieurs camionneurs utilisaient les espaces laissés libres pour les trottoirs et s'en servaient comme lieux de stationnement pour leurs voitures. Comme réponse à cela, on a expliqué qu'en hiver il était souvent difficile de faire autrement, surtout dans les endroits moins populeux et formés plus récemment, et il arrive aussi, au moins dans la partie nouvelle, qu'on puisse faire facilement l'erreur de confondre trottoirs et rues, car les rues ou chemins sont à l'arrière des maisons et les trottoirs en avant.

Coût de l'Unité sanitaire

Le Conseil a été mis au courant des dépenses et du coût de l'Unité sanitaire en même temps que de l'excellent travail qu'il s'y fait. Sait-on que l'Unité ne coûte que $7,600.00 à la ville de St-Boniface? En effet, le coût total de l'Unité sanitaire est de $26,950.00, mais cette dépense est payée à la fois par le gouvernement fédéral, qui octroie $4,150.00, et par le gouvernement provincial, qui contribue $15,200.00. Comme on le voit, c'est le gouvernement provincial qui paie la majeure partie de cette dépense. On estime que c'est encore moins coûteux et beaucoup plus profitable de se prémunir contre la maladie que de payer des frais de médecins et d'hôpitaux. Il est clair qu'une Unité sanitaire ne peut enrayer toutes les maladies, mais il est reconnu qu'elle peut contribuer à en empêcher plusieurs. Il est important que les citoyens de St-Boniface se renseignent toujours davantage sur les services offerts par leur Unité sanitaire, qui est très bien conduite sous la compétente direction du docteur Paul L'Heureux qui ne ménage ni son temps ni ses peines pour faire oeuvre d'éducation et de formation. Vraiment, ce coût de $7,600 est bien peu de chose en comparaison des bienfaits qui en résultent!

Hommage au Cercle Molière

Le Conseil a officiellement présenté ses félicitations et ses meilleurs voeux au Cercle Molière pour son succès lors du récent festival. Le Cercle Molière, au cours des années qui se sont écoulées, a bien mérité de la ville de St-Boniface qu'il a fait connaître dans les autres provinces. La ville pourrait bien aider quelque peu ces activités culturelles, comme le théâtre et les bibliothèques. Ce sont des manifestations de l'esprit qui devraient avoir l'appui de tous les citoyens.

Entrée en religion



Mlle Pauline Dumas, âgée de 19 ans, fille de M. et Mme Georges Dumas, de 533, rue des Meurons, St-Boniface, qui a récemment quitté sa famille pour embrasser la vie religieuse au Noviciat des Srs des SS. NN. de Jésus et Marie, à Montréal, P.Q.

Décès

MME C. MOUSSEAU

Mme Charles Mousseau, née Alzire Clément, rendait sa belle âme à Dieu dans l'après-midi du jeudi 16 février. Elle endura ses dernières souffrances avec une résignation et un calme poussés à l'héroïsme.

Née à St-Jérôme, P.Q., le 6 mai 1877, la défunte était venue au Manitoba avec ses parents en 1890. En 1899 elle épousait Charles Mousseau qui la précéda dans la tombe il y a 13 ans. Femme de foi vive et de dévouement, elle fut une des pionnières de la paroisse d'Aubigny. Elle faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil 8 fils: Ovide, Esdras, Gérard, de St-Boniface, Armand, Charles-Auguste, d'Aubigny, Joseph, Maurice, de Pine Falls, Gustave, de Winnipeg; 3 filles: Mme Paul Berthelette (Ida), d'Aubigny, Mme Henri Pelletier (Ernestine), Mme Ted Roy (Annette), de St-Boniface; une soeur, Mme Fortunat Robert, de St-Boniface; 2 frères, Télémaque, Rodrigue, de Montréal; 2 demi-soeurs, Mme Dosithée Bonnin, de Winnipeg, Mme Zéphirin Gagnon, de Ste-Adèle, P.Q.; ainsi que 26 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

En dépit du froid et de la tempête menaçante, une foule nombreuse se rendit à l'église témoigner un dernier hommage à la chère disparue. La messe de Requiem fut chantée à 10 h. 30 par M. l'abbé J.-A. Beaudry, assisté de MM. les abbés David Roy, diacre, et P. Gagné, sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière d'Aubigny, dans le lot de famille.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Aux deux familles éplorées nos plus sincères condoléances.

Remerciements

Les membres de la famille Mousseau désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de leur mère, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, soit par assistance aux funérailles. Des remerciements spéciaux à M. l'abbé David Roy, aux dames de Ste-Anne qui assistèrent en corps aux funérailles, à M. et Mme Beaudry, aux personnes qui ont bien voulu prêter leurs voitures pour accompagner la dépouille mortelle de St-Boniface à Aubigny.

Mon Guide au Cinéma

12 O'clock High	I
Shamrock Hill	I
In the Navy	I
About Face	I
Adam's Rib	II
The Heiress	II
Bride For Sale	II
My Brother Jonathan	II
Pardon My Sarong	II
South Sea Sinner	III
Beyond The Forest	III
Border Incident	III
So Ends Our Night	III
Waterloo Bridge	III
When Love Calls	IV

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie.

Les conférences du comte de Fleury à St-Boniface

On sait que M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, donne actuellement au Collège de St-Boniface une série de conférences sur la diplomatie. La première eut lieu le 14 février et le titre était: "Les premiers temps de la diplomatie". Le conférencier était parfaitement à l'aise dans le sujet qu'il avait choisi; cela répondait pleinement à l'attente de l'auditoire qui se pressait dans la salle du Collège et aussi à la charmante présentation que fit le R. P. Georges Desjardins, S.J., recteur du Collège.

La diplomatie bien comprise, dit l'éminent conférencier, pourrait rendre bien des services même de nos jours; en effet, il semble qu'il y ait encore bien des coins obscurs à l'horizon international, et certains groupes prennent plaisir à les embrouiller davantage à la vue des gens de bonne volonté. La diplomatie vise normalement à créer l'harmonie entre les nations. Elle est d'origine assez lointaine, puisque les messagers, les envoyés, les hérauts d'autrefois étaient en fait des ambassadeurs.

Chez les Grecs, la diplomatie fut florissante surtout au sixième siècle avant Jésus-Christ, alors que les grands orateurs s'y livraient avec un succès retentissant. Chez les Romains, les méthodes diplomatiques manquèrent d'abord de subtilité, de délicatesse; on a cependant fait un pas en avant en établissant la validité des contrats. Chez les empereurs byzantins de la fin de l'empire romain, on lance la propagande, on crée des amitiés avec les peuples voisins, on profite des rivalités entre les mêmes voisins; on a des observateurs expérimentés à l'étranger: c'est donc une belle époque de diplomatie. Enfin, au Moyen-Age, la diplomatie se développa surtout dans les Etats italiens; les ambassadeurs de Venise s'occupaient également des intérêts politiques et des intérêts commerciaux de leur république et se montrèrent maîtres dans l'art.

Dans la deuxième conférence qui eut lieu le vendredi 17 février, devant un auditoire assez nombreux malgré la tempête, M. de Fleury parla des "grands feux" de la diplomatie au seizième siècle. Il fut évidemment question de Machiavel. Celui-ci a composé un vade-mecum pour tous ceux qui veulent arriver, mais ses disciples lui ont fait un tort considérable en érigeant en principes des passages qui n'étaient que des indications. Il faut se rappeler que l'époque de Machiavel avait déjà de mauvais plis: il ne lui en a pas donnés, il a plutôt projeté la lumière sur ces mauvais plis, il a tiré des conclusions de ce qu'il voyait.

Puis on fut introduit à François 1er qui fit de la diplomatie une institution authentiquement européenne. Entre autres choses, il exige de ses ambassadeurs des rapports véridiques, ce qui est intéressant quand on considère la diplomatie ultérieure. Les qualités que François 1er exige de ses diplomates sont: la vérité, la précision, le calme, la bonne humeur, la patience, la modestie et la loyauté.

On rappelle que ces conférences de M. de Fleury se continuent. La prochaine aura lieu ce soir, vendredi 24 février, à 8 h. 30, dans la salle académique du Collège de St-Boniface. Elle a pour titre, "La fin d'un beau règne et le Secret du Roi". Mardi soir, le 28 février, M. le Consul parlera de "Napoléon, maître du monde". Tous sont bienvenus à ces conférences. L'entrée est gratuite.

Assemblée annuelle de la Caisse populaire

La Caisse populaire de St-Boniface a tenu sa douzième assemblée annuelle, le mercredi 8 février dernier. Les membres présents se montrèrent très satisfaits des rapports qui leur furent soumis et des progrès réalisés au cours de l'exercice 1949. L'assemblée vota un boni de 2½% sur les parts sociales.

Le président, M. J.-E. Beaulieu, souligna l'importance des services que la Caisse populaire est en mesure de rendre aux citoyens de St-Boniface et exhorta les membres à coopérer activement avec leurs administrateurs afin que la Caisse aille encore de l'avant. "Pour faire face à l'expansion constante des affaires, annonça-t-il, nous avons fait des démarches pour obtenir de nouveaux bureaux situés au centre même du quartier des affaires. Nous espérons ouvrir ces bureaux sous peu au deuxième étage du Magasin Coopératif, sur la rue Provencher, et ainsi fournir à nos membres un meilleur service, grâce à un local plus pratique et à des heures d'ouverture mieux appropriées aux besoins".

Le Conseil d'administration de la Caisse comprend: MM. J.-E. Beaulieu, président; A. Vermander, vice-président; ". Cheramy, secrétaire; J.-M. Gagnon, trésorier; M. Achet, ainsi que MM. J.-H. Bouchard, J. Trudeau et A. Raimbault, réélus à l'assemblée annuelle, et M. R. Lalonde, nouvellement élu.

Le comité de crédit a pour président M. J. St-Hilaire, réélu à l'assemblée annuelle, et MM. L. Hébert et P. Degagné.

M. A. Monnin fut réélu au comité de surveillance, qui comprend en outre MM. L. Verreault, président, et P. Beaulieu.

Chronique de l'Intronisation

La foi et la confiance, qui supposent toujours l'amour, sont vertus intégrantes de la vie chrétienne. Mais, comme des plantes rares et précieuses, il importe de les cultiver avec grand soin, si l'on veut qu'en soi elles produisent et accroissent le bienfaisant abandon dans lequel le Sacré-Coeur de Jésus se complait singulièrement.

Ça ne va pas tout seul. Car tant que le monde sera monde, les fils d'Adam peuvent s'attendre à s'enfarger dans des circonstances contrariantes, de rudes épreuves, enfin, pour la nommer par son nom, dans la CROIX. Celle-ci a beau être ajustée à la taille de chacun, elle reste la Croix quand même.

La lutte forcenée et incessante que livre la nature à l'esprit est parfois, sinon toujours, épuisante. Elle risque même souvent de rendre inopérante la volonté d'adhérer aux desseins de la Providence sur nous tous. N'est-ce donc pas sans raison que nous devons plaindre ceux qui s'éloignent délibérément, ou par un aveuglement coupable, de la Boussole qui, seule, peut nous tenir dans la voie sûre.

Il y a cela d'infiniment consolant pour nous — les profondément croyants — de savoir qu'à l'heure des ténèbres, il suffit de la volonté bien logée dans la fine pointe de l'âme de rester accroché au Coeur de Jésus, quoi qu'il arrive, pour qu'Il ne nous laisse jamais tomber... Y a-t-il stratégie militaire qui se puisse mesurer à celle-là? Il y faut de l'entraînement? Certes! Dans quel domaine n'en faut-il pas?... La récompense promise à la persévérance dans la foi et la confiance vaut bien la peine qu'on s'y attaque. Nous sommes impatients, — pauvres mendiants à courte vue que nous nous montrons toujours, — à obtenir les grâces que nous demandons. "Demandez et vous recevrez" a dit Notre-Seigneur. C'est parfaitement vrai. Essayons donc, pourtant, après avoir imploré, de rester dans la paix...

S'habituer à vivre au jour le jour, dans les bras de la Providence serait la vraie sagesse. La sainteté ou même la toute simple expérience d'une vie juste apporte la preuve du pouvoir extraordinaire de la foi et de la confiance sur le Coeur de Jésus qui ne se laisse pas vaincre en générosité. Il n'est jamais trop tard pour l'éprouver... à condition toutefois de ne pas remettre indéfiniment au lendemain.

Levons donc nos regards vers le Chef, le Roi de nos familles. Nous sentirons tout de suite couler en nos coeurs, pour les réconforter, cette foi et cette confiance d'enfants, que nous demanderons à Marie sa Mère, et la nôtre, d'alimenter sans cesse en nous.

Alice RAYMOND.

Précieux-Sang

Voici le résultat de la partie de cartes du 14 février: prix des cinq mains: MM. J.-A. Savoie, H. Pelletier, A. Nault et H. Sourisseau; prix d'entrée: Mme G. Sul; prix de "pool": MM. A. Heppenthal et A. Gobeil.

Les gagnants au tirage furent Mmes S. Tremblay, F. Courchaine, J. Morgan, M. Delaurier, E. Rodrigue, M. Cloutier, S. Muloin, D. Fredette, G. Alarie, O. Laughlin, W. Brown, Mlles M. Thomas, A. Bouchard, A. Campeau, E. Lagassé, O. Bourrier, E. Lévesque, MM. J. Hébert, L. Boux, L. Dubé, R. Bourrier, A. Jenoski, J. Lebleu, C. Monney, P. Leblanc, R. P. Lavigne.

Donateurs: Cusson Lumber Co. Ltd., Weston Bakeries, Perth Dye Works, couvent des Soeurs de la Charité, St-Norbert, Maison Provinciale des Soeurs de la Charité, Mmes R. Monnier, A. Robitaille, C. Buffet, J. Daigneault, J. Roy, S. Tremblay, E. Picard, R. Colette, J.-A. Pelletier, J. Bourdon, J. Senez, M. Ouimet, A. Laurier, M. St-Laurent, V. Boissonneault, H. Boux, J. Hébert, J. McDonald, A. Cyr, C. Kowbel, E. Bacon, M. C. Monney, M. P. Simonot.

Un autre succès avec 51 tables. Mmes C. Buffet et R. Colette, en charge, le doivent à leurs dévouées collaboratrices et à la générosité des donateurs et donatrices.

Merci à tous et toutes.

Desserte de la rue Archibald

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 17 février: prix d'entrée: Mme L. Le Brun. Prix des cinq mains: Mlle Stella Mondor; Mme P. Plante, Mmes Dumas, G. Rodrigue, Dumaine; M. V. Lambert. Prix de pool: M. Lambert, M. Roger Orieux, Mme Plante. Tirage: Mme P. Marion, Mme A. Champagne, Mme H. Lamoureux, Mme Robitaille, Mlle Estelle Lamoureux, Mme N. Bruneau, Mlle G. Rodrigue, Mme L. Tétreault, Mlle Irène Plante, Mme R. Sourisseau, M. A. Ferrier.

Malgré la tempête, nous avons eu une belle partie de cartes et nous tenons à remercier les généreux donateurs et donatrices de prix, les personnes qui nous ont encouragés et tous ceux qui nous ont aidés, spécialement les deux dames qui ont organisé la partie de cartes.

Donateurs: Mme Schwartz, Mme Bruneau, Mme Perreault, Mme Labossière, Mme Plante, Mme Boiteaux, M. Lamoureux, Metropolitan Store, Taylor's Chocolate Shop, Canada Bread, Chaput Frères, St. Boniface Hardware, Rév. Soeurs Grises de l'Hospice Taché, Fontaine Electric, Drewry's Brewery, Surplus Outlet Store.

Nécessité prônée par le R. P. J.-C. Laframboise

WINDSOR, Ont. — Le R. P. Jean-Charles Laframboise, recteur de l'Université d'Ottawa, a déclaré à l'occasion d'une réunion de l'amicale des anciens, que le Canada a besoin d'un nombre plus considérable de gens spécialisés pour explorer et développer le pays.

Le R. P. Laframboise a parlé en français et en anglais à une réunion de quelque 600 anciens élèves venus participer aux fêtes du 102ème anniversaire de l'institution. Au nombre des visiteurs se trouvaient deux ministres du cabinet fédéral, un sénateur, un ministre ontarien et des représentants distingués d'organisations civiques et religieuses.

"De tels Canadiens, a dit le R. P. Laframboise, doivent être adéquatement formés. Ils doivent apprendre l'histoire de notre peuple, la philosophie de la vie canadienne à la lumière des faits de l'histoire et de la philosophie de la civilisation chrétienne. Nous sommes particulièrement fortunés de vivre dans une province où l'éducation est honorée et encouragée. N'oublions pas que nous sommes des catholiques et qu'à titre de catholiques d'origine française, nous devons contribuer à la cause de l'éducation. L'Université d'Ottawa n'a pas l'intention de faillir à cette tâche".

Une main amie en Chine



A la suite de l'incendie désastreux qui fit ravage dans le quartier de Kowloon-toon, à Hong-Kong, les religieuses de Maryknoll fournirent le vivre et le couvert aux réfugiés nécessiteux. On voit ici la **Rév. Sr Santa Maria** (Manning), de Boston, donnant du riz aux enfants affamés. (NCWC)

Un autre truc des rouges en Allemagne

BERLIN — Deux ministres protestants qui ont rapporté que les conditions étaient "endurables" dans les camps de concentration de la zone soviétique de l'Allemagne, semblent avoir été trompés par un camouflage expert, apprenons-nous cette semaine. Des prisonniers allemands, qui ont réussi à s'évader de ces "chambres de torture des masses", ont déclaré que les deux ministres qui furent admis comme visiteurs dans les camps ne virent que des prisonniers employés à des travaux particuliers et qui reçoivent plus de nourriture et un traitement plus humain que leurs confrères. Par ailleurs, on apprend que les femmes prisonnières qui reçurent la visite des pasteurs avaient fait usage de cosmétiques dans le but de paraître de meilleure mine. Les autres prisonniers furent tenus à l'écart.

Le témoignage de conditions "endurables" porté par les pasteurs protestants, l'évêque Otto Dibelius et le doyen Heinrich Groeber, deux membres éminents du clergé protestant de Berlin, a soulevé en Allemagne une vague de dénonciation indignée. S. E. le cardinal Von Preysing, archevêque de Berlin, s'est de nouveau élevé contre lesdits camps, les dénonçant comme une entreprise honteuse et affirmant que l'Allemagne ne pourra jouir de la paix tant qu'ils ne seront pas abolis.

Un autre chef protestant, le pasteur Martin Niemoeller, s'est aussi constitué le centre de violentes attaques de la part de ses concitoyens à cause de l'affirmation qu'il a formulée, à savoir, que les Allemands choisiraient plutôt d'être unis sous le régime communiste que de demeurer désunis. Niemoeller a aussi dénoncé la république de l'Allemagne occidentale sous contrôle des alliés comme "ayant été engendrée au Vatican et étant née à Washington". Ces assertions attirèrent de vives ripostes de la part des protestants comme des catholiques.

Le Dr Conrad Adenauer, chancelier de l'Allemagne occidentale, s'adressant à la Chambre basse du parlement de sa république, dit que de tels énoncés sont préjudiciables non seulement envers la république libre de l'Allemagne de l'Ouest, mais qu'elles mettent en danger la paix religieuse de tout le pays. Le Dr Gustav Heinemann, ministre de l'Intérieur et membre du conseil de l'Eglise évangélique et président de son synode, a pareillement rejeté les assertions de Niemoeller et a déclaré qu'il était parfaitement d'accord avec le Dr Adenauer.

Une critique sévère similaire de la part de l'hebdomadaire protestant **Christ und Welt** taxa le discours de Niemoeller de "politique". Toutefois, le périodique est d'acord avec le pasteur en ce qui concerne la crainte que l'influence catholique ne devienne prédominante dans la république occidentale.

Le quotidien catholique, **Katholischer Beobachter**, réplique que tandis que les catholiques sont plus nombreux que les protestants dans l'Union des démocrates chrétiens, laquelle est le parti le plus fort en Allemagne occidentale, le fait est dû à ce que les protestants sont lamentablement désunis en matière de politique. Et le périodique catholique de continuer que la question importante n'est pas de savoir lesquels des protestants ou des catholiques accomplissent davantage en vue de restaurer les principes chrétiens dans la politique, l'économie et l'éducation, mais plutôt de solutionner la question "Comment les catholiques et les protestants chrétiens peuvent-ils travailler ensemble dans le but de triompher du sécularisme dans la vie publique?".

Entre-temps, le pasteur Niemoeller tint un autre discours surprenant déclarant que "si le communisme venait, le peuple allemand devrait s'en défaire comme il l'a fait du nazisme en 1933".

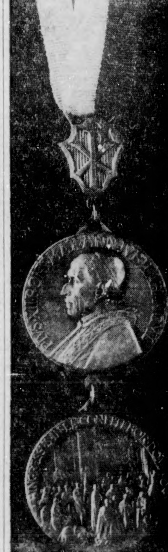
Niemoeller prévient aussi l'Eglise évangélique de se tenir sur ses gardes "afin de ne pas se réveiller un beau matin dans les bras de l'Eglise catholique".

Médaille pour commémorer l'Année sainte

ROME — La Médaille commémorative de l'Année sainte, qui sera prochainement mise à la disposition de milliers de fidèles, tant au Canada qu'en Amérique du Nord et du Sud, est une oeuvre d'art, et aussi un objet de valeur unique, lorsqu'on songe à ce qu'elle évoquera dans chaque foyer chrétien, dans les jours présents, et dans les temps à venir.

Du point de vue artistique, nous sommes redevables de l'oeuvre au talent du sculpteur Aurelio Mistruzzi, médailliste accrédité auprès du Saint-Siège, artiste de grand renom. La médaille est en métal de bronze, plaqué argent. Sa face principale représente un profil en relief de Sa Sainteté Pie XII, dont les nobles traits aux lignes patriciennes ont facilité la tâche du médailliste et marquent d'un caractère de simplicité et de grandeur l'ensemble du portrait.

L'autre face de la médaille évoque la scène de l'ouverture de la Porte sainte. Plus de cinquante pèlerins y figurent, chacun frappé d'un caractère bien défini. Le groupe est remarquable dans son exécution, et souligne l'habileté



du professeur Mistruzzi comme médailliste. Demeuré fidèle à une tradition de richesse d'art et de pureté de ligne, la Médaille commémorative de l'Année sainte rappelle, en tous points, les premiers médaillons des papes, vers la fin du XVe siècle.

Prochainement, des indications précises seront données concernant les possibilités de se procurer la Médaille commémorative de l'Année sainte. Toute facilité sera offerte pour l'acquisition de cet objet, expression de loyauté et de foi des fidèles qui, retenus au pays, ne participeront pas moins au grand pèlerinage qui se succédera sans interruption à Rome, au cours de 1950, permettant à l'ensemble de la chrétienté de rendre hommage à Sa Sainteté le pape Pie XII, sur les lieux mêmes de la primitive Eglise.

Le prestige des savants du Québec

QUEBEC — Un des plus éminents pionniers de l'enseignement scientifique supérieur à Québec, S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a dit "que c'est toute la race canadienne-française que la faculté des sciences de Laval fait mieux connaître par le prestige dont elle jouit présentement en Europe".

Mgr Vachon était l'hôte d'honneur de l'Association des anciens des facultés des sciences ainsi que d'arpentage et de génie forestier, à leur assemblée générale annuelle. Devant les anciens dont plusieurs furent ses élèves, Mgr Vachon exprima le voeu que l'influence des hommes de sciences formés par Laval se fasse sentir encore davantage. Il a noté que le pape lui-même aujourd'hui encourage l'enseignement des sciences et particulièrement les études avancées et les recherches scientifiques.

TRIBUNE LIBRE

Pour la cause canadienne-française

S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, donna cette consigne aux voyageurs du train de la Survivance française de passage à Ottawa: "Vous avez une double mission: la mission de conserver votre héritage religieux et national et la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre". Ces paroles s'adressent non seulement à ces voyageurs mais encore à tous les Canadiens français. Mais pourquoi travailler à la survivance française au Canada?

Nous savons, nous, d'une façon absolument certaine, que la manière catholique de vivre est la seule à assurer pour l'homme le vrai bonheur, terrestre ou éternel. De ce fait découle ceci: ceux qui jouissent de cette manière de vivre ont le devoir de la maintenir pour leur propre bien et celui de leurs descendants, et de la répandre pour le bien de l'humanité en général. Mais voici que justement au Canada la majorité des catholiques est française de langue et de moeurs, et la majorité des protestants est anglaise de langue et de coutumes. Il est donc clair que le catholicisme au Canada est intimement lié à la langue et aux moeurs du Canadien français et que le protestantisme se rattache définitivement à la masse des anglophones.

Au point de vue de généralité, nous voyons alors que la langue, en ce pays, détermine la religion. De plus, l'une ou l'autre des deux langues devient le rempart stratégique de l'une ou l'autre des deux croyances. Et comment cela? Parce que garder sa langue veut pratiquement dire garder ses moeurs, ses idées, sa religion. La perte de sa langue maternelle, ce qui veut dire l'adoption de la langue étrangère, ouvre la porte à la religion étrangère. En effet, parler la langue d'un peuple c'est faciliter l'adoption des moeurs et des idées de ce peuple. La fréquentation des choses et des personnes appartenant au groupement ethnique étranger devient d'emblée plus aisée, sinon nécessaire. Peu à peu, des intimités se forment, et il en résulte des mariages mixtes! Or, la statistique démontre que le mariage mixte est en général une décadence au point de vue religieux. Alors, pour le Canadien français, garder sa langue c'est sauver la foi. Ce qui revient à dire que la survivance française au Canada maintiendra et répandra notre héritage, la religion catholique. Voilà une raison de travailler à cette survivance, raison fondamentale, raison qui oblige.

Mais en plus d'être la sauvegarde de notre foi, notre langue n'est-elle pas aussi la gardienne de nos belles traditions et coutumes canadiennes-françaises? le mémorandum de notre histoire nationale? N'est-elle pas celle qui conservera le souvenir de nos aïeux, les défricheurs, les Louis Hébert, les La Vérendrye, les Brébeuf, les Papineau? Le culte rendu aux ancêtres témoigne de la valeur d'un peuple. Et quel valeureux peuple que le peuple canadien-français, avec de si glorieux ancêtres! Quel malheur pour lui ce serait de les oublier! et que faire pour garder un si précieux souvenir? Ecrire un mémento de l'histoire canadienne-française? Ou encore, bâtir des archives? Non; il faut plutôt garder vivante notre langue française.

Nous comprenons clairement qu'il est indispensable de garder notre langue pour assurer la survie de nos traditions et surtout de notre foi. Où donc réside le danger? Le péril, c'est l'assimilation au groupe ethnique étranger. Il faut se garer contre cette assimilation qui devient pernicieuse avec l'adoption du parler de ce groupe pour la bonne raison que cette assimilation au groupe étranger est toujours, pour le Canadien français, une perte soit de sa langue, ce qui est fort regrettable, soit de sa foi, ce qui est plus déplorable encore. Il y a sans contredit des exceptions, mais d'une façon générale, c'est la statistique qui le prouve, le Canadien français n'est pas victorieux lorsqu'il s'unit à l'autre race. Nous pouvons donc dire que c'est la vitalité du milieu français qui est en jeu.

M. le Chanoine Groulx disait: "Notre réveil, notre survivance restent avant tout une question d'hommes. Vous, jeunesse, donnez-nous des chefs, des hommes qui sachent vraiment par quelle politique organique et persévérante l'on sauve un pays. Donnez-nous des hommes!". Il nous faut des hommes d'une volonté ferme, d'un caractère pondéré et d'une foi vive, et ces hommes, il faut les former. Le lieu destiné par le Créateur pour l'accomplissement de ce chef-d'oeuvre, c'est la famille. L'ambiance familiale est indispensable à la formation de vrais hommes et de vraies femmes et elle ne sera favorable à cette formation qu'en autant que la famille sera bonne, solide, chrétienne. C'est dire qu'il faut le plein épanouissement de la vie familiale qui ne se développe que dans une atmosphère propice.

Où trouver cette atmosphère? Sans aucun doute, à la campagne. Liberté, indépendance, sécurité, ces trois facteurs requis pour une base familiale solide, ne se trouvent nulle part ailleurs à un degré aussi parfait. La famille, en tant qu'institution, ne sera forte que dans la mesure où elle restera attachée à la campagne. Les nôtres qui ne rêvent pas de devenir les plus riches mais qui projettent de bien établir leurs fils dans des situations favorables au salut et au bonheur simple; ceux qui veulent être utiles dans la vie, donner des enfants à l'Eglise et au pays; ceux qui redoutent, avec raison, la ville neurasthénique et que n'effraie pas la distance, tous ceux-là trouvent à la campagne une vie abondante.

L'avenir de la nation repose sur les familles rurales, les familles agricoles. Ce sont elles qui nous donneront nos hommes. Le district rural, il faut bien le concevoir, est la toute première source du capital humain.

L'avenir du Canada français est entre les mains des descendants des pionniers et des colons, des cultivateurs d'aujourd'hui et de demain. Il faut que s'opère la multiplication et la vivification des paroisses rurales canadiennes-françaises pour que soit assurée la survie du peuple canadien-français catholique. Que faire pour s'assurer demain une génération de cultivateurs capables d'entretenir et d'enrichir la nation canadienne, catholique et française? Nous savons que les hommes, les nôtres, ne manquent pas, du moins en nombre, surtout dans la province de Québec et que les terres au Canada ne manquent pas non plus, ni en qualité ni en quantité; nous savons aussi qu'il faut augmenter et renforcer nos paroisses rurales. Alors le programme dont nous avons besoin doit viser à établir un trait d'union entre la terre et les hommes. Il faut prévoir l'établissement sur la terre de tous les fils et de toutes les filles des cultivateurs, avec l'aide de la famille, et de la paroisse, les deux puissants remparts d'un peuple.

Etablir sur les fermes tous nos jeunes qui le désirent est non seulement un souci d'équilibre économique et social, c'est pour nous un devoir national, moral et chrétien de premier ordre. Le maintien et l'expansion de notre civilisation chrétienne est une tâche des plus nobles, qui consiste en tout premier lieu à sauvegarder la famille et la paroisse rurales. Pour ce faire, nous l'avons vu plus haut, il faut l'établissement rural de cette jeunesse virile et belle, la jeunesse canadienne-française et, partant, une société d'établissement rural dont le but premier serait l'établissement à la campagne de la jeune génération canadienne et le but ultime, la survie de la nation canadienne-française et catholique. Celui-là est évidemment le résultat de celui-ci. Tout l'effort doit donc être dirigé vers ce but premier; il y a deux lignes de conduite à suivre pour y arriver.

La première est une stratégie de peuplement pour éviter des pertes dans les domaines de la foi et de la langue. Le but naturel de la famille agricole étant l'établissement au sol de ses fils qui le désirent, il faut donc rendre possible à tout jeune cultivateur obligé de quitter le vieux bien l'accession à la propriété rurale. Il faudrait tenir disponibles ou prévoir la disponibilité des terrains ou des maisons d'affaires rurales afin d'être en mesure d'empêcher l'exode vers les villes et d'enrayer l'assimilation avec l'autre race.

La seconde ligne de conduite consiste dans une campagne d'éducation religieuse, familiale et nationale visant à susciter et à entretenir, dans nos écoles, nos collèges et nos paroisses, l'amour réel du sol et à multiplier les vocations de cultivateurs. C'est un programme d'instruction et d'éducation en vue d'ancrer plus profondément les enfants à la terre féconde. Les grands collèges d'agriculture nous ont donné d'excellents agronomes, mais trop peu de cultivateurs. Etre cultivateur, c'est une vocation et non un moyen de s'enrichir.

Par ces deux lignes de conduite, la société d'établissement rural, pour arriver à son but premier, combattra le grand mal de l'exode rural.

Retraçons d'abord les causes de ce désordre pour y appliquer ensuite les bons remèdes. L'exode rural est dû à deux causes principales, l'une économique, l'autre, morale. La première découle de la seconde. Examinons donc la cause morale, car elle est, en soi, la toute première responsable de l'exode rural.

L'homme remplace l'agriculture familiale pour la vie familiale par l'agriculture industrialisée pour le profit. L'homme ne voit que l'argent, il ne voit plus le vrai bonheur; il n'aspire qu'à la jouissance des biens matériels et alors se rend incapable d'apprécier l'agriculture si ce n'est selon les rentes qu'elle donne. Le résultat: un homme seul s'emploie à cultiver d'immenses terrains pour le seul but de ramasser de l'argent; conséquence directe: exploitation qui mine le terrain; conséquence indirecte: population rurale trop peu nombreuse pour l'exploitation adéquate du sol.

L'agriculture dans de telles conditions, apparait alors instable. Et la jeunesse qui réfléchit un peu, mais pas assez, voit cette instabilité, en plus de l'onérosité de la tâche d'un tel cultivateur. Alors cette jeunesse tourne son regard ailleurs en quête de ce qui lui parait plus stable, moins ardu et plus favorable aux plaisirs: un emploi à la ville.

C'est concrètement un exode d'action; il existe un autre exode rural qui pourrait justement se décrire "exode rural d'esprit" et qui est peut-être plus répandu à l'heure actuelle que le premier. Cet exode, c'est l'attitude du type rural qui ne tient plus compte des valeurs réelles de la campagne, du sol, pour ne voir que la satisfaction exagérée de quelque désir naturel. Son esprit ne s'occupe plus à travailler pour ses descendants, il ne comprend plus en quoi consiste le vrai bonheur de ses enfants, il ne voit plus rien, si ce n'est lui-même. En un mot, l'esprit chrétien est disparu pour être remplacé par un esprit matérialiste. Avec une telle conception de la vie, quels parents peuvent enseigner à leurs enfants l'amour réel du sol? C'est alors que les terres sont de plus en plus abandonnées par les enfants et achetées par d'autres fermiers exploiteurs. C'est ainsi que dans l'Ouest l'agriculture reste extensive au lieu de devenir intensive. Le seul remède à ce grand mal qu'est l'exode rural, c'est un renouveau chrétien dans la vie rurale. Il faut donc un programme d'éducation en ce sens.

Pour combattre l'exode rural, la société d'établissement rural doit s'employer à prévoir l'établissement rural de la jeunesse et à pourvoir, s'il y a lieu, à son éducation en ce sens. La pleine réalisation de ces deux lignes d'activités est d'emblée la réalisation du but ultime de la société en question, la survie de la nation canadienne-française.

Pour travailler effectivement à cette cause, il faudrait se débarrasser de cette espèce de complexe d'infériorité qui cherche à s'introduire chez de nos gens. Ce complexe favorise l'assimilation entre les deux groupes ethniques, l'anglais et le français, et cette assimilation, l'expérience le prouve, travaille malheureusement contre nous. Nos bilingues sont obligés (obligés parce qu'ils le veulent bien) de parler anglais dès le chemin, à cause de l'unilinguisme des autres. Pourquoi ces autres ne sont-ils pas bilingues? Parce qu'ils n'en ressentent pas la nécessité! On prend l'habitude de plier et on vient à considérer la traduction comme normale. Si dans une réunion d'une douzaine de Canadiens français arrive un Anglais, la conversation se fera automatiquement en anglais. Un autre exemple: un Canadien français est arrêté sur un grand chemin, sa voiture en panne. Un autre automobiliste arrive, un Canadien français lui aussi. Désireux de rendre service il stationne. "Having trouble?", qu'il dit. Et le premier de répondre, "Yes, out of gas". L'autre répond, "I'll give you a push". Et voilà, deux Anglais... Bien quoi, ils parlent l'anglais tous les deux, n'est-ce pas? Parler le français devient alors une infériorité aux yeux des jeunes.

Que cela continue et ces jeunes bientôt penseront en anglais s'il ne se ressaisissent pas. Et de la pensée anglaise à la fréquentation des personnes et des milieux anglais, il n'y a qu'un pas. Quelle catastrophe que l'anglicisation chez la jeunesse canadienne-française! Catastrophe, non seulement la perte de l'idiome français, mais surtout la perte de la foi et des traditions canadiennes-françaises nécessairement entraînée par la perte de la langue; car, au Canada, le fait français est foncièrement rattaché au catholicisme et le fait anglais est foncièrement imbu de protestantisme.

Donc, Canadiens français, souvenez-vous de la jeunesse qui vient après vous. Cette jeunesse n'aura de bon et de bien que ce que vous lui léguerez. Fils de la Nouvelle-France soyez assez hommes pour être et paraître ce que vous êtes de fait.

Dans chacune de nos provinces, dans chacune de nos paroisses, il se trouve encore des hommes, des femmes, des filles et des garçons prêts à s'engager dans ce combat de longue durée, mais à quel point méritoire. Il nous faut ce vouloir qui pousse à une action immédiate, concertée et soutenue et c'est vers la jeunesse qu'il faut tourner nos regards. Hanotaux a écrit (et nous pouvons l'appliquer à nous): "On emploie mal l'activité de la jeunesse française". C'est elle que nous devons orienter, c'est elle que nous devons établir; car c'est elle notre seule espérance.

Il faut absolument accomplir deux choses pour la survie canadienne-française et catholique au Canada: l'aide à l'établissement rural de la jeunesse et son éducation qui fera connaître les valeurs du mode rural de vie et les valeurs spirituelles de toute la nation catholique et française au Canada.

En un mot, il faut édifier, selon le mot juste et concis de notre Saint-Père le Pape Pie XII, une véritable civilisation rurale. Il faut réaliser le plein épanouissement de cette institution, de cette cellule qui est la force de la nation: la famille chrétienne. Plus particulièrement il faut des foyers ruraux, des époux et des épouses qui aiment la vie rustique et qui donneront à la vie économique et sociale de leur paroisse un sens et une impulsion prometteurs.

Une société d'établissement rural telle que suggérée plus haut serait une aide efficace à l'institution d'une véritable civilisation rurale sur laquelle repose l'avenir du Canada français.

Un Français canadien,

Roger-H. POIRON.

Le réseau canadien de chemins de fer comprend 42,322 milles de voie ferrée qui relient les parties éloignées du pays l'une à l'autre.

Nouvel archevêque de Bordeaux

PARIS — S. Exc. Mgr Richaud, évêque de Laval, vient d'être nommé archevêque de Bordeaux, en remplacement de S. Exc. Mgr Feltin, nommé, on le sait, archevêque de Paris.

Mgr Richaud est né à Versailles le 18 avril 1887. Il fit ses études au collège de St-Jean-de-Béthune. Secrétaire du département des conférences de St-Vincent-de-Paul et vice-président diocésain de l'association catholique de la jeunesse française, il entra en 1909 au grand séminaire et fut ordonné prêtre en 1913. Il fut envoyé alors à Rome, d'où il revint en 1914 avec le grade de docteur en philosophie. Il fut successivement nommé vicaire à Notre-Dame de Versailles, aumônier du lycée Hoche et directeur diocésain des oeuvres de jeunesse.

Chanoine honoraire en 1928 et vicaire général en 1930, il fut élu, en décembre 1933, auxiliaire de S. Exc. Mgr Roland Gosselin, qui le sacra dans la cathédrale de Versailles en janvier 1934. Il fut nommé évêque de Laval le 27 juillet 1938.

Rédacteur de nouvelles



Phil Carscallen, de Radio-Canada à Toronto, rédige les émissions de résumés de nouvelles qui passent en ondes du lundi au vendredi sur les réseaux de Radio-Canada. Ces résumés comprennent des rapports brefs et tout à fait à date sur les divers événements se déroulant dans les différentes parties du Canada et du monde. Ils sont irradiés le soir, à 9 h. 15 à CBW, à 8 h. 15 à CBK et CBX, immédiatement après le bulletin de nouvelles nationales. (S. R.-C.)

Onze manufactures canadiennes de textile produisent des gants et des mitaines de tricot.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Otterburne

Baptême

Le 19 février: Joseph-Alexandre-Maurice, fils de M. et Mme Omer Poirier, né le 12 février. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Bell.

Partie de cartes

On a recommencé les parties de cartes. Les 5 premières seront organisées par 5 groupes de familles de la paroisse. Celui des familles qui demeurent à l'ouest a organisé la sienne le dimanche 5 février.

Voici les heureux gagnants — prix des cartes: Mlle Amanda Desharnais et M. Marcel Gagné (don de M. Gédéon Brisson); prix d'entrée: Mme Léo Lambert (don de M. Omer Poirier) et M. René Fournier (don de M. Alex. Bell); souscription: M. Serge Audet ($10.00), Mlle Claire Genest ($3.00, don de M. H. Vermette), et M. Edouard Robidoux ($2.00, don de M. Fernand Parenty); autres prix: Mmes Joseph Laroche (chapelet, don de M. Gérard Gobeil), et Pierre Rioux (service de verres, don de Mme Gédéon Brisson), Mlle Gertrude Desharnais (serviettes, don de M. Louis Robidoux), et MM. René Fournier (rasoir, don de M. Lucien Rougeau), Raymond Dupuis (lampe de poche, don de M. Lucien Rougeau), Donat Robidoux (serviettes, don de M. Léonard Robidoux), Henri Lambert (chapelet, don de M. Paul Carrière), Chs.-B. Carrière (cafetière, don de M. Hilaire Robidoux), et Alex. Bell (article de piété, don de M. H. Vermette). Mme Eudore Lacasse fut l'heureuse gagnante du prix spécial.

Remerciements aux organisateurs et aux donateurs de prix.

De nombreux et jolis prix vous attendent pour la prochaine partie qui aura lieu le dimanche 26 février. Venez faire votre choix.

Cinéma

Samedi soir, le 25, on présentera un film à la salle paroissiale.

Oeuvre d'art d'un déporté hongrois




Phil Bourque, à gauche, admire une peinture faite par **Mike Gergely**, ancien professeur de dessin à l'Université de Budapest, qui vint au Canada à titre d'employé de la ferme. La peinture fut présentée à l'occasion du récent dîner annuel de la "Canadian Shoe Retailers' Association", à Montréal.

Saint-Claude

Nos malades

M. Louis Bonnefoy est présentement à l'hôpital.

M. Pierre Martin est maintenant en convalescence à l'hôpital après avoir subi une opération. Il laisse entendre qu'il y sera encore pour quelques semaines.

M. Louis LeRoux, hospitalisé depuis longtemps, continue à recevoir des traitements à l'hôpital Deer Lodge.

Çà et là

Les directeurs de la commission scolaire Barron font actuellement les démarches nécessaires pour entreprendre la construction d'une nouvelle école.

On peut se procurer les nouvelles formules d'impôt sur le revenu au bureau de poste.

"Nursing Home"

Il y a bientôt 15 mois que nous avons ouvert notre "Nursing Home" à St-Claude. Avec l'aide d'une perception et la coopération des gens de St-Claude et des environs, nous avons pu équiper et tenir en opération ce "Nursing Home". Les recettes à date couvrent à peine les dépenses et, depuis quelque temps surtout, l'oiseau proverbial n'a pas fait beaucoup d'envolées, peut-être à cause du temps froid cet hiver... mais aussitôt que le beau temps sera revenu et que ses envolées seront régulières, nous demandons aux familles de St-Claude et des alentours de soutenir et d'encourager l'entreprise en favorisant le "Nursing Home" pour les cas de maternité. Sans cela, nous nous verrons dans l'obligation de le fermer. Il faut se rendre compte des avantages que le "Nursing Home" nous donne:

a) Un local pour les visites des docteurs des villages avoisinants.

b) Une économie pour les gens de la paroisse en leur évitant les dépenses de visites à un docteur à l'étranger.

c) Les soins de premiers secours aux blessés donnés en cas d'accident.

d) Un moyen efficace d'obtenir une Unité de Santé à St-Claude en prouvant, par l'opération d'un "Nursing Home" que c'est une nécessité dans la paroisse.

e) L'assurance d'obtenir un docteur résidant.

Il est certain que si le "Nursing Home" était fermé, les dépenses supplémentaires d'examens prénatals passés ailleurs seraient bien plus élevés que le coût d'un accouchement au "Nursing Home". Le comité insiste fortement sur l'importance de la question et demande la coopération de tous, soit financièrement, soit autrement.

La semaine prochaine, un compte rendu sera donné des recettes et des dépenses à date, ainsi que de l'état financier de l'entreprise.

Sports

Le "bonspiel" annuel de St-Claude fut officiellement ouvert le samedi 18 février, devant une foule de spectateurs et de compétiteurs. L'intérêt semble de plus en plus fort et cette année nous avons 36 équipes, y compris celle du curé de Haywood. L'année dernière, nous étions fiers d'en avoir 22! Si l'équipe de Haywood avait des balais, ceci représenterait 144 balais qui circulent de la cuisine au "curling". Nous sommes assurés de plusieurs bonnes parties qui seront chaudement discutées longtemps après la fin du "bonspiel".

Partie de cartes

Le district scolaire St-Benoit a tenu sa partie de cartes au profit de l'église, le dimanche 12 février. Les recettes nettes furent de $102.00.

Dimanche prochain, le 26 février, aura lieu la partie de cartes si attendue, spécialement par les barbus, car les Mennonites commencent à leur dire "bonjour". Cette partie de cartes est organisée par le coin sud du chemin de fer et a comme "pièce de résistance" un grand concours de barbe. Un rasoir électrique est offert comme premier prix à la personne ayant la plus belle barbe. Plusieurs autres prix sont offerts pour la barbe la plus douce, pour la plus piquante, etc. Ce concours sera jugé par trois jeunes demoiselles.

De plus, un concours d'amateurs sera tenu dans lequel trois prix en argent seront offerts. Les deux comédiens incomparables qui ont tant amusé le monde pendant le mois de mai dernier avec leur haut-parleur installé sur la crémerie, nous présenteront une pièce de comédie ainsi que des dialogues et de la musique.

Ne manquez pas cette soirée qui vous assure du plaisir en quantité, et rendez-vous de bonne heure car, avec un programme aussi chargé, la partie de cartes commencera à 8 h. précises.

Pine Falls

M. le vicaire est de retour parmi nous après quelques semaines d'absence.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Armand Malo, qui était à l'hôpital à Montréal, est de retour à Deer Lodge.

A l'élection des syndics, Mme Fred Randall a été élue en remplacement de M. Maurice Dansereau.

Mme Albert Stevens est revenue enchantée d'un court voyage aux Etats-Unis où elle a visité des parents.

M. A. Sarrasin, de Winnipeg, est venu passer la fin de semaine avec sa femme, institutrice à l'école Léonard. Ils en ont profité pour assister au carnaval qui a eu lieu samedi et dimanche soirs, les 18 et 19 février.

Mlle Simone Jobin était en visite chez ses cousines en fin de semaine.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mmes Philippe Dupont, François Lafrance et le bébé Bremner sont de retour chez eux après quelques jours passés à l'hôpital.

MM. Zénon Bérard et P. Pasalukso sont encore à l'hôpital.

Parties de cartes

La partie de cartes du mercredi 8 février eut lieu chez Mme Alfred Dupont. Mme Dora Ste-Croix remporta le premier prix, Mme Marie-Anne Beaulieu celui de consolation et Mme Marguerite Cuperus le prix de la rafle.

Chez Mme W. Tardiff, le mercredi 15 février, le premier prix fut remporté par Mme Adrien Vincent, celui de consolation par Mme Armand Désilets et la rafle par Mme Albert Stevens.

Remerciements

Les maîtresses et leurs élèves remercient cordialement leur ex-président, M. Philippe Dupont, pour les bons services qu'il a rendus à l'école Léonard pendant les dix années où il fut commissaire et président de la Commission scolaire.

N.-D. de Lourdes

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a tenu son assemblée annuelle le 16 février dernier, sous la présidence de M. Louis Delaquis.

Cette association fut fondée en 1920 et prit le nom de Chambre de Commerce de Notre-Dame de Lourdes. Elle est formée d'autant de personnes qui veulent s'y intéresser et y contribuer par leurs efforts et leur bonne volonté, sans esprit de parti, ni d'intérêt particulier, n'ayant toujours en vue que le bien général de la localité et celui de la paroisse.

Une cotisation obligatoire de $1.00 par année est requise de tout membre qui veut en faire partie. Toute personne intéressée à ce mouvement sera bienvenue aux assemblées et pourra présenter telle requête ou motion qui pourra ensuite être discutée pour être approuvée ou rejetée. Les discussions seront conduites avec courtoisie...

Les convocations d'assemblées spéciales seront faites par le Comité, lorsque jugées nécessaires.

Officiers élus pour 1950: MM. Marcel Boulic, président; Meinrad Roch, vice-président; Marcel Delaquis, Maurice Müller et Albert Delaquis, membres de l'exécutif.

Lors de l'assemblée annuelle, on fit lecture du rapport financier, des activités de l'année écoulée, ainsi que de tout le courrier reçu et envoyé. En décembre dernier une soirée d'amateurs fut organisée sous les auspices de la Chambre de Commerce au profit de la campagne antituberculeuse. Le résultat de cette soirée fut un grand succès: la somme de plus de $500.00 fut recueillie. Tous les rapports présentés à l'assemblée reçurent l'approbation unanime des assistants.

Une motion fut adoptée: celle de tenir des réunions mensuelles le premier lundi soir de chaque mois, auxquelles tout membre aura le droit d'assister. Cette résolution fut présentée par M. E. Coutant et secondée par M. P. Charrière.

M. Louis Lemoing, secrétaire-trésorier, fut élu en remplacement de M. Marcel Roch, démissionnaire.

Au 31 décembre 1949, la Chambre de Commerce comptait 51 membres, ce qui est un record sans précédent dans l'organisation.

Une invitation est faite, non seulement aux gens du village, mais aussi à nos cultivateurs de se joindre à notre Chambre de Commerce, pour le plus grand bien et l'intérêt de notre paroisse.

Chevaliers de Colomb

Une réunion des Chevaliers de Colomb eut lieu à la salle paroissiale le 15 février dernier, dans le but d'organiser une soirée de cartes, etc.

Il fut décidé à l'unanimité d'avoir une soirée de cartes dans le courant du mois prochain.

Les membres du Comité qui furent nommés sont les suivants: Albert Delaquis, président, aidé de: Jean-Baptiste Bazinet, Eugène Coutant, Gérald Vigier, Marcel Roch et Pierre Mabon. Pour la région de Cardinal: Joseph Brick et Albert Lafrenière sont en charge.

Les prix de cartes sont fournis par différents Chevaliers. Il a été suggéré à la réunion que cette fois-ci, aucun billet ne serait vendu en dehors de la salle, à l'exception de un ou deux objets qui seront tirés avec billets à la soirée seulement.

Un programme intéressant vous attend! Au plaisir de rencontrer tous les Chevaliers de Colomb de Lourdes et des endroits environnants...

Décès

Mlle Joséphine Lala, née à Laval, France, est décédée ici le 20 février à l'âge de 91 ans. Depuis son arrivée au Canada en avril 1891, elle résidait chez son neveu, M. Paul Magne. Les funérailles eurent lieu ici, le mercredi 22 février, à 10 h. 30. Nos sincères sympathies aux parents.

Concours de français de l'Association d'Education

DATE: LE 13 MAI

(Deuxième liste des concurrents reçue au secrétariat de l'Association)

Paroisses	Ecoles	Nombre de concurrents
Ste-Anne des Chênes	Ouest	4
Ste-Geneviève	Dugas	19
Letellier	Inverness	63
St-Malo	St-Isidore	8
St-Norbert	Collège	56
South Junction	South Junction	13
St-Ambroise	Bernier	5
N.-D. de Lourdes	Louvain	8
Laurier	Laurier	79
Ste-Agathe	Ste-Agathe	102
Ste-Rose du Lac	Ste-Rose du Lac	46
St-Eustache	St-Eustache	93
N.-D. de Lourdes	Jeanne d'Arc	5
St-Alphonse	St-Alphonse	7
St-Vital	Ste-Marie	18
Dunrea	St-Félix	10
Ste-Elisabeth	St-Martin	7
Lorette	St-Cuthbert	9
St-Eugène	St-Eugène	26
St-François-Xavier	Centre	50
Mariapolis	Mariapolis	27
Ile-de-Chênes	Riel	8
St-Léon	Théobald	12

Ste-Marie

Le dimanche 5 février dernier avait lieu notre quatrième partie de cartes de la saison. Une très nombreuse assistance en fit un succès des plus encourageants et un heureux présage pour les deux dernières parties de la saison.

Nous offrons nos sincères remerciements aux organisatrices qui se sont dépensées sans compter et à tous ceux qui les ont encouragées par leur dévouement ou leur assistance, ainsi qu'à tous nos généreux donateurs.

Voici la liste des heureux gagnants: prix des cinq mains: Mme J. P. Spronken, Mme Jos. Bourdon, Mme E. Dumaine, M. A. Cyr, Mme P. Plante, M. G Muloin.

Prix des dames: Mme Chevalier, Mme C. Mooney.

Prix des messieurs: M. A. Cyr, M. A. Mager, M. R. Morand.

Prix de cagnotte: R. Bourrier.

Prix d'entrée: Mlle M.-P. Boismenu.

Prix de rafle: M. Edouard Dumain, Mlle Marie Jaspar, Mme Edouard Gobeil, Mme K. Ray, Mme A. Blanchard, M. R. Bourrier, Mme A. Bertrand, M. A. Mager, Mme Sanche, M. Chevalier, Mme Dumas.

Grands prix: M. Albert Mager, M. Alfred Béghin, Mlle Cécile Lemoine.

Les donateurs étaient: la Cie de la Baie d'Hudson, la Cie T. Eaton, People's Credit Jewellers, les brasseries Shea et Kiewel, Mmes Philippe et Edouard Dumaine.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 5 mars, à 8 h. 30 du soir, dans la salle du sous-sol de notre chapelle. Bienvenue à tous!

St-Eugène

Caisse populaire

La caisse populaire a tenu son assemblée annuelle en janvier. Le gérant, M. E. Mager, a présenté le rapport des activités de l'année. La caisse progresse normalement et sa situation financière est excellente. On aimerait tout de même y voir un plus grand nombre de membres, surtout chez les jeunes ouvriers. La caisse apprend la valeur de l'épargne à ses membres et elle leur en donne le goût et l'habitude.

Les comités se composent comme suit: surveillance, Mme E. Duha, MM. E. Bohémier et Ad. Laporte; crédit, MM. V. Guénette, D. Guénette et Alex. Milette. Les directeurs sont MM. A. Lafrenière, L. Robidoux, E. Mager, M. Lacasse, J.-R. Comeault.

Syndics

M. Alex. Milette a été élu syndic en remplacement de M. E. Mager, sortant de charge. M. Bruce McDonald a aussi été élu pour remplacer M. Clovis Muloin qui a quitté la paroisse l'automne dernier.

Visite des RR. PP. Blancs

Le dernier dimanche de janvier, nous avions le plaisir de recevoir la visite du R. P. A. Lanctôt, P.B. Il prêcha avec tout l'enthousiasme et la conviction du bon missionnaire qu'il est. Le soir il y eut représentation cinématographique: "The Devil Fights Back". L'assistance était bonne et la soirée fut des plus intéressante. St-Eugène a toujours aimé entendre parler des missions.

Corvée

Elles ont été excessivement rares dans la paroisse. Nous venons d'en avoir une qui a réussi au point que M. le curé a remercié ses paroissiens par 3 fois. Ce n'était pas sans raison puisqu'elle a pris la bonne partie de 3 samedis consécutifs. Les jeunes et les moins jeunes y ont travaillé ferme, vite et bien, tout en rigolant. Et puis on a appris à se connaître et à apprécier le voisin que l'on coudoyait tous les dimanches sans jamais faire sa connaissance.

Pourquoi la corvée prolongée? Il s'agissait de compléter l'isolement du grenier de l'église, de la salle de réunion et de l'école. Les volontaires ont monté et répandu 300 ballots de planures. Les bons effets de ce travail se font déjà sentir. On espère réaliser une épargne considérable de charbon.

Club

Le club St-Eugène, récemment fondé, organise une soirée tous les vendredis soirs à 8 h. 15 précises. On dit que les membres s'y amusent bien. Seriez-vous intéressés, vous qui demeurez à proximité? Il est facile de devenir membre et vous serez cordialement bienvenus.

On répète que notre curé est en train d'organiser une soirée pour le dimanche 5 mars. Qu'en sera-t-il? On attend beaucoup de monde.

Le stéthoscope du médecin a été utilisé pour la première fois par le Dr René-Théophile Laennec, un Français, en 1819.

Elie

Mariage

Le mercredi 15 février, M. Magloire Bernardin unissait sa destinée à celle de Mme Germaine Bouchard. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Partie de cartes

Le dimanche 26 février aura lieu, à la salle paroissiale, la dernière partie de cartes de la saison. Tous sont cordialement invités à y assister pour faire un grand succès de cette partie.

Inwood

Les Dames Auxiliaires se rassemblèrent chez Mme F. Beaudoin, le mardi 14 février. On comptait neuf membres à cette réunion. Il fut décidé d'avoir une partie de cartes au presbytère, le dimanche 26 février.

La prochaine assemblée des Dames Auxiliaires aura lieu dans l'après-midi du mardi 14 mars, chez Mme Dora Carmen. Les membres sont priés d'apporter un article de bazar, un poignée à marmites, par exemple, ou autre objet utile.

M. et Mme P. Hogue ont assisté à une exposition à l'Université du Manitoba, la semaine dernière.

Le fils de Mme Paul Chartrand est patient à l'hôpital de Portage-la-Prairie depuis le 14 février.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

Bonne entente . . . succès

Nous avons souvent parlé de la solidarité et de la bonne entente qui existe parmi les Chevaliers. Eh bien, nous en avons eu un exemple frappant lors de la partie de cartes du 15 février! Aussi, nous voulons féliciter tous ceux qui ont travaillé ou qui ont donné de leur temps sans compter pour faire de cette entreprise un réel succès. Nous ne voudrions pas nommer tous les organisateurs de peur d'en oublier, mais il semble, pourtant, que l'on doive mentionner spécialement le nom de l'organisateur en chef. Vraiment, notre Député Grand Chevalier s'est surpassé! A lui, ainsi qu'à tous ses acolytes, félicitations et remerciements.

Les syndics

Une fois ou deux par année, tous les comités semblent s'effacer pour faire place aux syndics. Ceux-ci ont fait leur devoir et, même en mettant les points sur les "i", le Frère Jos. A. n'a pas réussi à souiller leur réputation.

Forum

A l'issue de la dernière assemblée, le Frère Conférencier nous a encore servi un de ces mets délicieux dont seul il connaît le secret. Le docteur P. L'Heureux et trois de nos Frères capables et renseignés ont discuté durant quelque temps le sujet de la peur chez les enfants. Tous les papas ont sans doute profité de ces leçons et il ne reste plus, au dire de quelques-uns, qu'à en faire autant pour les mamans.

Ici et là

Nous sommes heureux d'apprendre que le R. P. A. Lemoine, O.M.I., l'un de nos nouveaux initiés, a été nommé curé de la paroisse du Précieux-Sang. Puisse son apostolat être rempli de succès . . .

Charlie McCarthy, paraît-il, n'a plus besoin de son animateur, mais il ne faudrait pas quand même forcer celui-ci à se mettre tout à fait à l'écart . . .

"APRES-TOUT".

Etudiants canadiens-français à l'honneur

FT-GARRY, Man. — Des centaines de visiteurs de la ville comme de la campagne envahirent les terrains de l'Université du Manitoba, le jeudi 16 février, pour assister à l'exhibition de bétail et de produits de la ferme. C'était le 4ème événement annuel du genre organisé pour les étudiants de l'Université.

Parmi les gagnants dans les diverses compétitions, nous relevons les noms suivants: 1er prix, orge d'alimentation — F.-P. Leclaire, de St-Adolphe; 1er prix, bouvillons de boucherie — J. de Pape, de Swan Lake, qui se classa aussi premier pour fabrication du licou de câble; 4ème prix, blé de printemps — Fern. Paquin; 2ème prix pour lin — P. Maguet; 3ème prix, trèfle d'odeur — J.-C.-M. L'Arrivée; 2ème prix, appareillage, plan d'écurie combinée — A. Deschamps. De plus, M. A.-P. Tinant remporta des honneurs dans les concours d'appréciation suivants: volailles, 4ème prix; orge, 3ème prix; luzerne, 1er prix.

La climatisation fut inventée en 1902 par W.-H. Carrier, un Français, marquant ainsi le début du réglage scientifique de l'atmosphère des intérieurs.

Soeurs blanches canadiennes en Afrique équatoriale

Sécheresse, disette, famine, telles sont les nouvelles qui, d'Afrique Equatoriale anglaise, sont parvenues à la Maison-Mère des Soeurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, à Lévis. Le témoignage de quelques-unes des Soeurs Missionnaires démontre les conditions pénibles dans lesquelles l'année 1949 s'est éteinte.

De Tabora, la Rév. Mère Marie de Lorette (Fédora Saulnier, de Digby, N.-E.) écrit que la sécheresse menace la récolte de fruits, et qu'à moins que la pluie ne tombe abondante, les noirs auront à souffrir de la famine. La situation est semblable à Ndala, dans la mission de la Rév. Sr Marie-Jacques-de-la-Marche (Catherine MacDonnell, de New-Glasgow, N.-E.) où, nous dit-elle, une grave disette d'eau s'ajoute à tel point qu'il faudra "commencer les vacances plus tôt".

La situation semble plus grave encore, à Zimba, chez la Rév. Mère Marie-Edmond-Joseph (C.-Yvonne Valin, de Champigny) qui écrit ce qui suit:

"Un soleil de feu, pas une goutte de pluie depuis février 1949. Pas d'eau: on creuse dans le lit de la rivière, on entoure le nouveau puits d'une montagne d'épines, malgré cela les hippopotames risquent leur peau et se permettent d'aller boire; les puiseurs d'eau doivent attendre qu'ils aient étanché leur soif avant de descendre à leur tour chercher une eau sale et très rare... Parfois les hippos sont victimes de leur imprudence; du haut des rochers qui surplombent la rivière, les noirs les tuent à coups de lance: nombreux sont ceux dont les squelettes jonchent le sol; plus nombreux encore ceux qui meurent dans les quelques flaques de boue qui émaillent le fond du lac Rukwa complètement desséché. Inutile de dire que ce beau soleil et le manque d'eau empêchent toute culture au jardin; plus de légumes, plus de fruits. Personne ne se plaint, ni ne désire changer de poste... On a pitié des indigènes que la famine amaigrit de plus en plus, surtout les vieux et les pauvres. Les bêtes meurent de soif.

"Partout on fait dire des messes pour la pluie..."

Saint-Eustache

Tournoi

Le 16 février, les "Tigres" se rendirent à Fannystelle pour prendre part à leur tournoi.

Les "Tigres" jouèrent leur première partie contre Fannystelle et remportèrent la victoire avec un pointage de 7 à 3.

Ils jouèrent ensuite contre Elie pour les finales où St-Eustache remporta le palme, enregistrant 8 à 1.

Le 18 février avait lieu sur notre patinoire le tournoi des "Tigres". Les équipes qui prirent part à ce tournoi étaient: "Tigres", Alouettes, Elie et Poplar Point.

La première partie fut celle des "Tigres" contre Elie. Malgré tous ses efforts, l'équipe d'Elie dut céder la victoire par un pointage de 14 à 4.

Vinrent ensuite nos Alouettes qui jouèrent contre l'équipe de Poplar Point. Les Alouettes laissèrent la victoire à nos adversaires, comptant 9 à 3.

Les "Tigres" ont dû ensuite détailler avec Poplar Point et leur infligèrent une défaite de 12 à 1.

Mariage

Le lundi 20 février, notre curé bénissait le mariage de M. Léo Lachance avec Mlle Florence Beaudin. Le père de la mariée, M. John Beaudin, présentait sa fille à l'autel, tandis que M. Arthur-A. Lachance accompagnait son fils. Le garçon d'honneur était un des frères du marié, Armand Lachance, et la fille d'honneur était Mlle Amanda Beaudin, soeur de la mariée.

Une réception pour les deux familles eut lieu à la demeure de M. Beaudin, après la cérémonie nuptiale.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche en satin broché tandis que la fille d'honneur était revêtue d'une longue robe de taffetas bleu pâle.

La bourse Kemsley est décernée à J. Pouliot

TORONTO — M. Jean Pouliot, 24 ans, journaliste de Montréal, est le bénéficiaire de la quatrième bourse Kemsley du journalisme. Il séjournera un an en Grande-Bretagne pour y prendre de l'expérience dans les différents bureaux des journaux Kemsley.

Les Marchés

21 février

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$23.50—$23.50
Bons	21.00— 23.00
Moyens	18.00— 20.00
Ordinaires	16.00— 17.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv.	
De choix	$23.50—$23.50
Bons	21.00— 23.00
Moyens	18.00— 20.00
Ordinaires	16.00— 17.00
Génisses	
De choix	$21.00—$22.00
Bonnes	19.50— 20.50
Moyennes	17.50— 19.00
Veaux engraissés	
De choix	$23.00—$23.50
Bons	21.00— 22.50
Moyens	19.00— 20.00
Vaches	
Bonnes	$16.00—$17.00
Moyennes	14.00— 15.50
Taureaux	
Bons	$18.00—$19.25
Moyens	15.00— 17.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$21.00—$23.00
Moyens	18.00— 20.00
Ordinaires	16.00— 17.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$15.00—$16.50
Ordinaires	13.00— 14.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$12.00—$13.00
Ordinaires	10.50— 11.50
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$28.00—$31.00
Ordinaires et moyens	17.00— 27.00
Porcs—	
Grade "A"	$26.00—$26.50
Grade "B-1"	25.60— 26.10
Grade "B-2"	25.35— 25.35
Grade "B-3"	24.75— 24.75
Grade "C"	24.50— 24.50
Pesants	23.50— 23.50
Très pesants	19.00— 21.00
Truies No 1	20.00— 21.00
Truies No 2	19.00— 19.00
Oeufs	
A, gros, la douz.	.30
A, moyens, la douz.	.29
Grade B	[illegible]
Grade C	.19
Beurre	
De cremerie, la liv	.58¼

Les obligations

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre 3¼%	102.55—102.95
1er emprunt de la Victoire, 3%	101.20—101.60
2e emprunt de la Victoire, 3%	102.65—103.05
3e emprunt de la Victoire, 3%	102.90—103.30
4e emprunt de la Victoire, 3%	102.15—102.60
5e emprunt de la Victoire, 3%	102.50—103⅛
6e emprunt de la Victoire, 3%	102⅝—103.00
7e emprunt de la Victoire, 3%	102.25—102⅞
8e emprunt de la Victoire, 3%	102.25—102⅞
9e emprunt de la Victoire, 3%	102⅝—103.00
Province du Manitoba	
3¼% — 15 juin 1963 (C)	101.25—101.25
3% — 1er mars 1964 (C)	98.75—100.75
2¾ — 15 déc. 1966 (C)	94.75
Province de la Saskatchewan	
4% — 1er nov 1960 (C)	100.75—
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	100.50—
3% — 1er mars 1963 (C)	93.80

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452

Prix decharge a Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W No 2	82.6	83.2	83.2	83⅛	83.2	85⅝
C.W No 3	78⅝	79.2	79.2	79⅜	79.6	82⅛
Fourrage No 1	78.2	79.2	79.2	79⅛	79.4	81⅞
Fourrage No 2	77.2	78	78	78⅛	78.4	80⅜
Fourrage No 3	73.6	74.4	74.4	74⅜	74.8	76⅞
Sur voie net	76⅛	76⅝	76⅜	76.4	75⅝	78.2
ORGE—						
C.W No 2 6 rangs	143⅝	143.2	144⅛	143	143.6	143.6
C.W. No 3 6 rangs	141⅝	143.2	142⅛	141	141.6	141.6
Fourrage No 1	121⅛	123	121⅞	120⅞	121⅝	121⅝
Fourrage No 2	118.6	120⅝	119.4	118⅜	119⅛	119⅛
Fourrage No 3	115⅞	118	117⅛	116	116.6	116.6
Sur voie net	119⅜	121.2	120⅛	119	119.6	119.6
SEIGLE—						
C.W No 2	138⅛	141⅛	141.4	141⅛	142	142⅞
C.W No 3	134.4	137⅜	138.2	137.6	138⅝	139.2
C.W No 2 rej.	122	124⅞	123.2	124.6	133⅜	126.2
C.W. No 4	126	128⅞	129.2	128.6	125⅝	130.2
Ergot	118	120⅞	121.2	120.6	129⅜	122.2
Sur voie net	138⅛	141⅛	141.4	141⅛	142	142⅞
AVOINE—						
Mai	79.6	80.2	80.2	80⅛	80.2	81⅞
Juillet	76.2	76.6	76⅝	76⅜	76.6	78.2
Octobre	72.6	73.4	73.4	73.4	73.4	74⅜
ORGE—						
Mai	124⅜	126.2	125⅛	124	124.6	124.6
Juillet	116⅛	117⅞	116⅞	115⅝	116⅝	116.2
Octobre	108⅛	110.2	109.6	109	109	109⅛
LIN—						
Mai	371.4	372.6	372.6	372.6	373.4	375.4
Juillet	357	357	357	357	357.8	365.2
Octobre	327	327	327	327	327	327
SEIGLE—						
Mai	142	144⅞	145.2	144.6	145⅝	146.2
Juillet	142⅜	145.4	146	145⅜	146	146.4
Octobre	[illegible]	[illegible]	141⅛	142⅜	143.2	143.4

WATERHEN (Poule-d'Eau)

Quand il fut décidé que je viendrais prendre la direction de l'école Waterhen, tous ceux à qui je faisais part de la chose me demandaient: "Où est-ce que c'est ça, Waterhen?" N'ayant moi-même qu'une idée vague de sa position géographique, je me contentais de répondre que c'tait en deçà du pôle nord et, probablement, dans le Manitoba. Or, non seulement c'est en deçà du pôle, mais c'est même à moins de 300 milles de Winnipeg. C'est dans une région située au sud-est de l'extrémité sud du lac Winnipegosis et au nord-est de l'extrémité nord du lac Manitoba, au milieu de laquelle se trouve un lac de 25 à 30 milles de longueur allant du nord au sud sur une largeur n'excédant pas dix milles. Les Indiens saulteux ont depuis un temps immémorial donné à ce lac là le nom de Shinguébisse Sâhkahiganne, c'est-à-dire le lac Poule-d'Eau.

Premiers colons

Waterhen fut ouvert à la colonisation il y a une quarantaine d'années par des Canadiens français: les Patenaude, les Tremblay, les Adam, les Dufault, les Bernardin, les Carrière, les Lacouette, les Ménard et quelques autres. Ces derniers lui donnèrent d'abord le nom de Poule-d'Eau, qui fut le premier nom du bureau de poste actuel devenu Waterhen.

Départ de la plupart d'entre eux

Après avoir connu quelques années d'un début plein de promesses, Poule-d'Eau ou Waterhen est resté à l'état de tentative de développement agricole. Des nôtres qui étaient venus les premiers tenter fortune dans les parages inconnus de Poule-d'Eau ou Waterhen, il ne reste plus que des Tremblay, des Lacouette et des Carrière.

La plupart ont abandonné la lutte pour la vie pour aller chercher ailleurs ce qu'ils croyaient être des prés plus verts. Peu même de leurs descendants sont restés pour témoigner des possibilités de succès facile que peut offrir cette région restée jusqu'à présent lente au progrès. Pourtant, ceux qui l'ont désertée y avaient amassé ce qu'il leur fallait d'économie pour pouvoir aller recommencer ailleurs. Quelques-uns y sont revenus après avoir regretté d'en être partis.

La cause: l'isolement

Ce qui a découragé les premiers colons qui n'ont pas tenu jusqu'au bout, a été surtout l'isolement qui avait raison des femmes. Et, quand la femme abandonne la partie, l'homme est perdu. Or, à Waterhen, le chemin de fer n'allait pas plus loin que Ste-Rose du Lac, qui se trouve à 60 milles. Les magasins, l'église, l'école étaient à 40, 50 milles de distance à travers un pays complètement dépourvu de tout chemin. Il y avait bien un semblant de comptoir de la Baie d'Hudson à l'endroit qui est aujourd'hui devenu Skawnan, mais il n'y avait rien là qui pouvait répondre aux nécessités les plus rigoureuses d'une famille de colons. Pour des chasseurs indiens qui ne connaissaient pas mieux, passe encore; mais pour des gens habitués à l'échange, c'était bien autre chose!

Aspect du pays

Une autre cause de découragement — et qui fut la conséquence de la première — a été une constatation erronée de la pénurie de ressources naturelles du pays qui limitait et limite encore les activités agricoles de ceux qui rêvent d'indépendance.

A première vue, le pays de Waterhen n'a pas un aspect engageant. Il a plutôt l'air d'une savane qui a remplacé ce que fut jadis une épaisse forêt. Les vestiges qui restent encore de cette forêt détruite par le feu, confirment cette impression déprimante. A perte de vue, la région offre l'aspect d'une immense tremblière, coupée de conifères solitaires, ou de touffes de conifères de diverses espèces: sapins, cyprès, épinettes blanches et rouges. Il y en a en assez grande quantité pour alimenter les trois ou quatre petites scieries qui fournissent le matériel de construction qui se fait dans le pays.

La rivière Poule-d'Eau

Comme rivière, la Poule-d'Eau, ou plutôt, la Waterhen, n'est pas très pittoresque, tant s'en faut. Elle a l'air d'un de ces marais que l'on appelle "fer à cheval". Seulement, c'est un fer à cheval qui coule d'un bout de l'année à l'autre. Elle n'a pas de côte et pas de grève: un marais à bordure de joncs et de roseaux qui ne laisse au courant que la largeur d'un tiers de la distance d'un bord de l'eau à l'autre. Là où l'eau coule, il n'y a pas de joncs ni roseaux. Du bord de l'eau jusqu'au dessus de la "côte", c'est une lisière de foin de 100 à 150 verges de large, en moyenne, qui finit à une lisière de trembles, de liards et de saules.

Sol très fertile

Le sol est de formation de "terres à bois" et d'une grande fertilité si l'on en peut juger par "l'apparence" des légumes que nous avons vus. Le pacage naturel est partout en très grande abondance et très varié: franc foin, jargeau, graminées, foin bleu, etc. Les petits fruits sauvages foisonnent: fraises des champs, catherinettes, framboises, groseilles et gadelles sauvages, poirettes, étrangles, merises, prunes, pembinas, atocas et bluets, à certains endroits.

Paradis terrestre de "commençant"

Malgré ce que peuvent en dire ceux qui n'ont pas pu persévérer et qui ont sans doute quitté le pays en le maudissant, Waterhen est un paradis terrestre de "commençant". Il y a du bois, de l'eau, et du pacage tant que l'on peut en avoir besoin. Ici, il n'y aura pas de problème de chauffage pour des années à venir encore: pour qui est tant soit peu débrouillard, une carabine 22 ou un fusil de chasse peut nourrir une famille: chevreuil, orignal, cerf, lièvre, perdrix, poule de prairie, canard, oie, cygne. Il n'y a pas d'embauchage pour la peine, mais sitôt que la glace est prise, il y a la pêche commerciale qui finit à la fin de février: carpe, perchaude, brême, loche, brochet, doré, poisson blanc et tullibé. Au mois d'avril, il y a le trappage du rat musqué qui peut faire vivre son homme. D'ailleurs, il y a du trappage durant tout l'hiver: hermine, écureuil, renard, loup, loup-cervier, ours, vison. Durant l'été, la racine sénéga peut assurer la vie à tous ceux pour qui il n'est point de sot métier.

G.J.C.

(A suivre)



Expansion de la Hydro au Manitoba

L'énergie générée au Manitoba par la Manitoba Power Commission au cours de janvier est de 46% plus élevée qu'elle ne l'était l'an dernier au cours du même mois. Le nombre de nouveaux abonnés dont les fermes furent branchées à la Hydro pendant les derniers jours de 1949 est responsable de cette augmentation de 15,969,136 h. k. générées en janvier 1949 à 23,418,856 h. k. produites en janvier dernier.

Bien que les travaux de construction de nouvelles lignes sur les fermes aient été suspendus au cours de l'hiver, le programme d'amélioration aux sous-stations se continue et le projet d'électrification de la Hydro, en 1950, couvrira 5,000 fermes dans 33 villages. Durant janvier, de nouvelles installations furent aménagées aux sous-stations d'Austin, Jordan et Carman. Les sous-stations de Grandview et Dauphin furent agrandies dans le but de pourvoir plus d'énergie dans les districts agricoles environnants.

De plus, la Hydro a commencé à faire signer les contrats aux 5,000 fermiers de 51 municipalités et aux habitants de 15 villages, à qui les services de la Hydro seront étendus au cours de 1951. Les centres où les premiers contrats sont recueillis se situent dans les municipalités rurales de Gimli, Springfield, St. Andrews, Rhineland, Pembina, Stanley et Brokenhead.

(Annonce)

Un évêque est mis aux arrêts

FRANCFORT, Allemagne—Un évêque catholique a été mis aux arrêts en Pologne en attendant une enquête sur des accusations d'actes hostiles à l'Etat portées contre lui, annnonçait récemment l'agence polonaise PAP.

Dans une émission de nouvelles entendue ici, on déclare que Mgr Kazimierz Kowalski, évêque de Chelmno, a essayé de saboter la réorganisation gouvernementale d'une oeuvre de charité catholique, "allant jusqu'à congédier des prêtres".

"Comme cet évêque s'est prononcé publiquement à plusieurs reprises contre l'Etat, le procureur de la Cour d'appel de Gdansk a ouvert une enquête et ordonné une mise aux arrêts sous la surveillance d'une garde."



Les Suisses sont devenus les grands amis des Canadiens français!

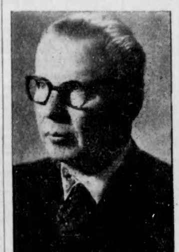
par Marcel VLEMINCKX

Il existe à Montréal, une petite colonie suisse: qui ne le sait pas! Les Canadiens, venus en contact avec un ou plusieurs de ses membres vous vanteront avec raison le charme cordial et l'esprit d'hospitalité de ces gens issus d'un rude pays. Ils ont le coeur sur la main... généralement parlant.

En dépit de leur petit nombre, les Suisses vivant au Canada se sont frayés un chemin dans la vie économique et industrielle de notre pays, grâce à leur travail, à leur culture et à leur entregent: pas tous, encore une fois, mais un grand nombre.

Dans la vie canadienne, il faut remonter aux premiers temps de l'occupation anglaise pour noter la présence active, marquante de Suisses. Et cette présence s'explique comme suit. Après 1759, le gouvernement anglais faisait face à la tâche d'administrer une population de langue française, attachée à sa langue, à sa foi. Londres considérait que l'Eglise catholique était probablement sa plus grande ennemie; pour assujettir plus facilement le Canadien français, c'est à sa religion qu'il fallait s'attaquer d'abord. L'Angleterre fit donc appel à des Suisses français et protestants pour meubler sa hiérarchie militaire et administrative au cours de son premier siècle d'occupation. C'est ainsi que l'on retrouve, dans l'Histoire du Canada et ce, jusqu'à la Confédération, des noms aussi connus que: Sir Frédéric Haldimand, gouverneur général du Canada (1778-1786); Sir Georges Prévost, gouverneur en chef du Canada (1811-1816); le colonel Henri Bouquet; Conrad Gugy, nommé à l'Assemblée Législative du Bas-Canada et du Conseil Législatif; son fils, Bartholomew Conrad Augustus Gugy, adjudant-général et membre de l'Assemblée Législative qui joua un rôle important dans l'écrasement du soulèvement des Patriotes de '37; les généraux de Meuron et Louis de Watteville; le major Antoine-Louis de Mestral, etc.

Ajoutant aux pressions militaires et administratives pour enlever à l'Eglise de Rome sa prédominance religieuse au Canada,


Le consul général de Suisse, M. Frederic J. Kaestli.

Londres fit venir également au pays des ministres protestants (calvinistes notamment). Ce fut d'abord le révérend David-François de Montmollin, arrivé à Québec en 1768 et dont la lignée devait se perpétuer dans la famille Montmollin-Marler.

Pays de mission

Et l'on trouvera par la suite des noms comme Olivier, Roussy, Moret, Provost, Bieler et, plus près de nous, Chodat. Paul Chodat dirige maintenant les destinées du groupe baptiste de l'Oratoire à Montréal tandis que son frère William est ministre de l'Eglise-Unie. A Verdun, le révérend C. des Mestral, descendant direct du major Antoine-Louis de Mestral, venu au Canada au début du 19ème siècle, est le pasteur de l'Eglise-Unie de Béthanie.

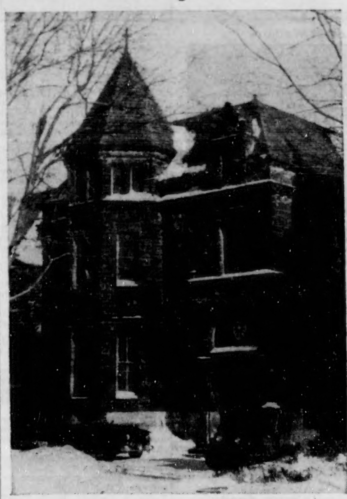
Leur apostolat au pays depuis près de deux siècles n'a pas réussi à ébranler l'emprise de l'Eglise de Rome sur la population canadienne d'origine française. Pour eux, toutefois, le Canada est toujours un pays de mission.

Emigration

Pendant de nombreuses années, l'apport suisse au développement du Canada se limita donc uniquement ou presque au travail missionnaire protestant. Il faudra attendre à la période de l'après-guerre (entre 1923 et 1930) alors que près de 5,000 Suisses quittèrent leur pays montagneux pour commencer une vie nouvelle parmi nous. Cette attraction subite du Canada doit être imputable à une invitation faite en 1923 par Sir Edward Beatty, alors président du Pacifique Canadien, à un groupe de journalistes suisses de visiter notre pays. Les reportages publiés par la suite donnèrent naissance à ce mouvement inusité d'émigration de Suisses vers le Canada. Inusité est le mot et pour la raison qui suit: raison qui était logique avant et après la guerre de 1914 et qui tient encore de nos jours:

Contrairement aux autres pays d'Europe, la Suisse n'encourage aucunement l'émigration au Canada et tant qu'à cela dans les autres contrées mondiales. Remarquons bien qu'elle ne s'oppose aucunement à ce que ses nationaux aillent tenter leur chance par delà les mers: aucunement. Un citoyen veut-il quitter ses montagnes? libre à lui de le faire: aucun rideau de fer n'obstrue son départ. Pourtant, l'émigration n'y est pas forte... quelques centaines de personnes tout au plus par année.

La raison de cet exode restreint est simple: la Suisse et le Canada se ressemblent à ce point de vue: les deux pays ont besoin de population. Le premier ne renferme que douze millions d'habitants alors que le second en possède quelque quatre millions. Et ces deux pays offrent un vaste champ d'action, trop vaste même pour leur population.


(Photo J.-P. Laliberté— La Patrie)
Le nouvel édifice du consulat suisse situé à 1572 McGregor.

Des bras étrangers

La chose est évidente pour le Canada: elle l'est également pour la Suisse qui, chose étonnante, doit faire appel à la main-d'oeuvre étrangère tant professionnelle qu'ouvrière pour rencontrer les exigences de son économie nationale. Le chômage n'existe pas en Suisse: industrie touristique, industrie hôtelière, agence internationale d'économie de secours, de culture, de paix absorbent tous les bras, toutes les mains pour ne pas dire tous les cerveaux suisses et des milliers d'étrangers.

Car la Suisse, on le sait déjà, jouit d'une situation géographique qui la situe depuis un siècle au centre des conflits mondiaux tout en lui en épargnant les horreurs: pendant la guerre, les deux guerres, elle servit de points d'échange de prisonniers, de centre de répartition postale, de quartier général d'organisation humanitaire... et ne parlons point des intrigues internationales qui se sont nouées et dénouées entre ses monts enneigés, ses pics altiers. Activités qui exigeaient des mains... actives. Et les besoins industriels, économiques des pays environnants qu'il fallait rencontrer, et les intérêts étrangers qu'il fallait surveiller, et les brèches de production voisine qu'il fallait combler: ruche bourdonnante d'activités en temps de paix, la Suisse connut une véritable folie de travail durant la guerre; cette folie n'est pas terminée, loin de là. Voilà pourquoi leur nombre ne suffit pas à combler les exigences quotidiennes de la vie nationale et voilà pourquoi... l'émigration y est à peu près nulle.

Ressortissants

Depuis la guerre, toutefois, quelque 380 Suisses, la plupart célibataires, sont venus s'établir au Canada. La plupart de ces émigrés ont filé vers l'Ontario et l'Ouest du pays. Une soixantaine tout au plus se sont établis dans la région métropolitaine, le Québec et les provinces Maritimes.

Tous les ressortissants Suisses de l'est du pays, soit près de 1,500 (Provinces Maritimes et le Québec) voient leurs intérêts représentés à Montréal par le consul général Friedrich Kaestli qui est parmi nous depuis 1947 et par le vice-consul Louis Scalabrino. Autrefois logé dans l'édifice Sun Life, le consulat déménageait récemment pour aller s'établir à 1572, rue McGregor, dans une résidence luxueuse, accrochée aux flancs du Mont-Royal et achetée pour ses représentants à Montréal par la Confédération suisse.

Où sont-ils?

Une fois au Canada, le Suisse en général se révèle sous son vrai jour: intègre, habile ouvrier, honnête et actif... et surtout, compétent. Il ne jette pas la poudre aux yeux mais s'impose par sa valeur en ayant bien soin, sauf dans de rares cas, de ne pas empiéter sans vergogne sur les brisées du Canadien d'origine. Le gros de la population suisse à Montréal comme partout au pays détient des emplois où il est passé maître: industrie hôtelière comme pâtissiers, chefs, garçons de table; dans l'industrie commerciale, comme chimistes, horlogers (sa spécialité) agents d'affaires, agents commerciaux.

Sur les 6 ou 7 mille Suisses habitant le pays, environ 10% se sont taillé un nom bien à eux dans le domaine industriel aussi bien que dans les professions d'architectes, d'ingénieurs, de professeurs universitaires, de gérants et propriétaires d'hôtels et d'auberges. Voilà sûrement une proportion imposante dont peu de nations peuvent se vanter dans leur émigration étrangère.

Notamment

Sans vouloir insister sur les mérites de quelques ressortissants Suisses, je me permets ici de signaler quelques-uns de ces émigrés qui se sont mêlés intimement à la vie canadienne et qui, advenant leur disparition, laisseront derrière eux des regrets, non pas uniquement suisses, mais canadiens tout autant.

Notons par exemple M. Charles-E. Campiche, contrôleur en chef du Crédit Foncier Franco-Canadien, et sa compagnie subsidiaire, Administration and Trust Company; M. Campiche est également directeur-fondateur de la compagnie Aviation Electric Limited. Il dépassait 35 ans d'âge lorsqu'il vint pour la première fois au Canada où il arriva en 1910. Il se rendit dans l'ouest, tâta de l'agriculture au Manitoba mais ses forces physiques le trahirent et il se résigna au travail de bureau à Winnipeg. Puis, il vint à Montréal, trouvant emploi au Crédit Foncier de 1913 à 1917.

Politicien

En remontant dans le temps, on retrouve dans la politique canadienne un Suisse d'origine, le sénateur G.-C. Dessaulles, décédé en 1930 à l'âge de 103 ans. Il était né au Canada; son père, le seigneur de St-Hyacinthe était venu au pays après la conquête.

Universitaire

Et que dire du professeur Charles Bieler, né à Rolle et venu au Canada en 1908 pour enseigner la théologie au Collège Presbytérien de Montréal. Il mourut en 1946, laissant derrière lui son épouse, née Blanche Merle d'Aubigne, et trois fils: J.-H. Bieler, assistant-trésorier de la province de Québec; A.-C. Bieler, professeur de Beaux-Arts à l'université Queen's, et J.-L. Bieler, ingénieur-conseil de la ville de Montréal.

Un autre Bieler qui laissa son nom à la postérité canadienne, le major Gustave-Daniel-Alfred Bieler, cousin des frères Bieler. Il était né à Lausanne. Au cours de la dernière guerre, ses exploits avec le régiment de Maisonneuve et ceux qu'il accomplit à la tête d'une bande de patriotes français de l'Underground sont connus de tous les Canadiens. Capturé par les Allemands en 1944, il fut exécuté quelques mois plus tard après avoir été torturé. Le monde allié lui doit l'organisation de la Résistance dans les régions de Lille et de St-Quentin.

M. Louis Scalabrino, vice-consul de Suisse à Montréal.

Et j'en passe de ces Suisses qui ont apporté au Canada leurs bras et leur coeur, qui, sans fracas publicitaire, se multiplient pour le Canada tout en demeurant fidèles, par le souvenir, à la petite Edelweiss de leurs montagnes tant chantée par le Poète.

Noces de diamant

Ils l'oublient si peu qu'ils ont formé une association connue sous la dénomination de Société Nationale Suisse de Montréal qui fête son 75ème anniversaire d'existence. Le président actuel est M. Othar Biedermann, homme d'affaires de la métropole.

La Suisse et le Canada sont deux pays amis: entre bonnes gens, l'amitié est toujours facile et durable.

Et si je n'étais Canadien, j'aurais aimé être Suisse.

A la Chambre du Manitoba

(Suite de la première page)

te de dignitaires les plus dignifiés des différents corps d'armée, corps diplomatique et corps de toutes les plus hautes corporations de la ville. Au haut de l'escalier, leurs Honneurs D. L. Campbell, premier ministre, et Charles Greenly, secrétaire provincial, reçoivent l'escorte. La Chambre est ouverte.

Le discours du trône

De tout l'ensemble du discours du trône, c'est la construction des routes et le développement des pouvoirs hydro-électriques qui ressortent comme projets de la plus haute et de la plus immédiate importance. On prévoit l'électrification de 5,000 fermes et de 33 villages; la construction des routes doit égaler les dépenses de 1949. Bref, le discours du trône se résume comme suit:

1) Effort continu pour développer les manufactures et les autres industries non agricoles.

2) Insister à nouveau sur l'entente financière entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

3) Continuer l'étude des projets portant sur l'expansion de l'énergie hydro-électrique.

4) Favoriser le développement du "Manitoba Telephone System".

5) Construire plusieurs grandes routes et ponts et aider les municipalités à construire leurs routes municipales importantes.

Ensuite, dans l'intérêt des provinces de l'Ouest, le discours attire l'attention sur la situation mondiale, quant au commerce. L'année dernière, les Manitobains ont joui d'une prospérité continuelle, soit dans le domaine agricole, soit dans toutes les autres industries.

Mais cette prospérité ne peut durer que dans la mesure où les autres pays auront des réserves "dollars" suffisantes pour acheter nos produits. Or, un déclin est inévitable si une solution n'est pas trouvée. Les pays ont perdu avec la guerre leur équilibre monétaire, et ne peuvent plus se procurer les dollars nécessaires pour acheter nos produits. Ils seront contraints de faire leurs achats ailleurs.

Les camps se préparent

Tout laisse prévoir que la session ne se passera pas sans quelques belles joutes où lances, boucliers, cavalier et cheval seront fort malmenés. Sur cet immense remous de 57 membres, siège son Honneur le premier ministre Campbell, "Fluctuat nec mergitur", soutenu par 42 valeureux coalitionnistes; soit un gouvernement de 30 libéraux, 10 conservateurs et 3 indépendants. Les C.C.F., moins nombreux de 3 cette année, mais non moins acerbes, vont suivre leur politique d'assauts répétés contre le gouvernement. De plus, la coalition, cette année, devra faire face à un libéral et à 4 conservateurs. M. M. Kardash est le Samson du parti communiste: il fait face à lui tout seul à toute l'assemblée, sans la mâchoire d'âne, espérons-le . . .

Rien à signaler

La semaine se passe sans incidents; tous les ministres sont paisibles et satisfaits. Toutefois, M. Frank Cherter (libéral-prog.) secoua sa torpeur en invitant les conférenciers à présenter des félicitations au vainqueur du "Bonspiel", Bill McTavish, et à son équipe d'Elmwood. Les Très Honorables martèlent leurs pupitres honorablement en guise d'applaudissements; et l'hon. Errick Willis, ministre des Travaux publics, s'est même aventuré à prédire que le Manitoba remportera à nouveau le championnat. La vie est belle et pleine d'espoirs les plus réconfortants.

Néanmoins, une note plus amère envahit la Chambre avec l'attaque de M. Swailes (C.C.F. Winnipeg Centre), portant sur la faiblesse du gouvernement qui, semble-t-il, n'a pas su saisir l'occasion opportune pour contrôler les loyers. M. Gray (C.C.F. Winnipeg Nord) fit un sombre tableau de la situation, faisant ressortir que le public a été leurré par les assurances des coalitionnistes lors des élections. Plusieurs réparties plus ou moins aigrelettes s'ensuivirent, où les C.C.F. prônèrent avec la prestance du Pharisien: "Seigneur, je vous rends grâce de ce que je ne suis pas comme les autres".

Attendons la semaine prochaine, il faut se méfier des eaux calmes.

La famine fauche au Nyassa

Ntakataka chez les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, par la Rév. Mère Pierre-Célestin (Cécile Bariteau, de St-Chrysostome, Châteauguay). "Les maigres ressources de nos gens sont toutes employées pour acheter de la nourriture. Le gouvernement britannique a exempté cette année de la taxe annuelle tous ces pauvres gens, car c'est une vraie pitié. Toutes les quinzaines, chaque famille doit envoyer une délégation chercher des vivres au plateau: Bembéké, Mtendere, etc. Très rares sont ceux qui ont encore quelque chose dans leur grenier. Ceux qui ont des parents dans des contrées où la famine ne règne pas ont émigré chez eux pour un temps. Les autres se fatiguent à monter la montagne, ils travaillent, ou achètent des vivres à prix d'argent, puis reviennent. Hélas! plusieurs sont morts de faiblesse en route; d'autres mangeant une nourriture indigeste sont morts au Bembéké même. Des mères ayant confié leurs enfants à des voisins pour s'en aller là-haut ne les ont plus retrouvés à leur retour: ils étaient morts d'inanition.

"Le gouvernement aide un peu, et Mgr Julien a déposé cinq tonnes de maïs à Bembéké pour les plus nécessiteux. Près du lac et dans le lit de la rivière on cultive des légumes, mais ce n'est pas le moment pour le maïs qui est la nourriture principale..."

Journalistes en congrès à Rome


Ci-dessus apparaissent quatre des membres de la délégation canadienne qui ont assisté au congrès mondial de la presse catholique à Rome, lequel eut lieu du 16 au 19 février. Ce sont, de gauche à droite: **MM. Raymond Douville**, du **Bien Public**, des Trois-Rivières, **Adrien Bégin**, président de l'Association des Hebdomadaires, **La Tribune de Lévis**, de Lévis, P.Q., **Lionel Bertrand**, député de Terrebonne à Ottawa et chef de la délégation de la **Voix des Mille-Iles**, de Ste-Thérèse, et **Harry Bernard**, du **Courrier de St-Hyacinthe**.

La vérité sur le mariage

(suite)

14. — Comment donc expliquez-vous que les Patriarches aient eu plusieurs femmes et que les Juifs aient eu le droit de divorcer et de se remarier?

Après le déluge, la loi de l'unité du mariage fut suspendue par Dieu à l'endroit des Patriarches dans le but d'augmenter la race humaine. Moïse permit aux Juifs de pratiquer le divorce "à cause de la dureté de leurs coeurs". Le mariage aujourd'hui a été rejeté par les Réformateurs à ce qu'il était avant d'être corrigé et réformé par Jésus-Christ. L'attitude des non-catholiques d'aujourd'hui ne diffère pas de celle des Juifs qui a été condamnée par le Christ. Le Christ a souligné en effet que la loi de Moïse était une concession à l'institution première du mariage car il l'a révoquée en disant "qu'il n'en avait pas été ainsi au commencement".

15. — Est-ce que le Christ ne permet pas le divorce pour cause de fornication, comme il est mentionné dans saint Matthieu, au chapitre 19, verset 9?

Non. Les écrivains protestants d'aujourd'hui nient l'interprétation donnée à ce texte par les Réformateurs. Le Christ n'a pas admis la fornication ou l'infidélité comme une cause de divorce, mais seulement de séparation. Il dit bien nettement que le mari qui divorce de sa femme pour adultère et en épouse une autre "commet lui-même l'adultère" (7), et celui qui épouse la femme renvoyée n'est pas marié avec elle, parce que lui aussi commet l'adultère, en vivant avec la femme d'un autre homme. Comment verrait-il là un péché d'adultère si le mariage n'était pas indissoluble et si les époux séparés ne demeuraient mari et femme?

16. — Mais les Eglises protestantes enseignent que ce texte permet le divorce.

De quel droit peut-on interpréter ainsi ce texte? Le Christ a parlé si clairement que les Juifs lui répondirent: "Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme (c'est-à-dire, sans le droit à un nouveau mariage), il vaut mieux ne pas se marier". En d'autres termes, si un homme n'a pas le droit de divorcer de sa femme et d'en épouser une autre, à quoi bon et à quoi rime se marier, si telle est la loi? Saint Marc (9), saint Luc (10) et saint Paul (11) n'admettent pas d'exception à la nouvelle Loi. Tous les trois, ils affirment que les époux séparés ne doivent pas contracter de nouveau mariage, autrement ils se rendraient coupables d'adultère. Saint Jérôme (340-420) était censé connaître la loi véritable de l'âge apostolique. Il écrit en effet: "Aussi longtemps que le mari est vivant, même s'il est adultère . . . et si sa femme le quitte à cause de ses crimes comme l'ivrognerie et d'autres, il demeure son mari et elle ne peut en prendre un autre. Que ce soit elle qui se sépare de son mari ou son mari qui se sépare d'elle, quiconque la prend pour femme est adultère" (Epis. 55).

17. — N'y a-t-il pas d'exceptions à la prohibition du divorce?

Oui, il y en a deux: 1) celle du mariage entre deux infidèles; 2) celle du mariage non consommé entre deux personnes baptisées ou entre une personne baptisée et une autre non baptisée. La première s'appelle "privilège paulin" et permet la dissolution d'un mariage contracté entre deux personnes non baptisées, quand l'une d'elles se convertit au catholicisme et que l'autre refuse de se convertir ou de vivre en paix avec la personne convertie. Cette dernière devient libre de marier un chrétien et, au moment de ce second mariage, le lien du premier mariage se dissout complètement (12). Dans le cas du mariage non consommé entre deux personnes baptisées ou entre une personne baptisée et une autre non baptisée, de tels mariages peuvent être dissous par l'entrée dans un Ordre religieux ou encore par une dispense du pape.

18. — Quentendez-vous par un mariage ratifié?

C'est un mariage contracté validement entre deux personnes baptisées, sans être consommé (c'est-à-dire que les époux n'ont pas encore accompli l'acte du mariage). Un mariage ratifié et consommé est celui qui a été contracté entre deux personnes baptisées et où les époux ont exercé leur droit à l'acte conjugal, c'est-à-dire qu'ils ont accompli l'acte conjugal et sont devenus une seule chair.

19. — Quel pouvoir le pape a-t-il de dissoudre un mariage simplement ratifié?

C'est le "pouvoir des clefs": "Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel".

20. — Pourquoi un mariage ratifié peut-il être dissous et qu'un mariage ratifié et consommé ne peut pas l'être?

Parce que le Christ a parlé de ceux qui sont devenus une seule chair: "Par suite ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Ainsi donc ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point" (12). L'union du Christ avec son Eglise, dont parle saint Paul, ne peut être représentée que par le mariage ratifié et consommé. L'union du Christ avec son Eglise est indissoluble et il en va de même de l'union d'un chrétien avec sa femme, parce qu'ils sont devenus une seule chair.

21. — Ceux qui divorcent civilement et se remarient sont-ils réellement mariés?

Si leur premier mariage était un vrai mariage, leur second n'en est pas un et ils vivent dans l'adultère, car les deux conjoints du premier mariage sont encore mari et femme selon la loi naturelle et la loi positive de Dieu.

22. — Je ne puis pas rester plus longtemps avec mon mari qui est un ivrogne. Que dois-je faire?

Vous pouvez avoir recours à l'évêque de votre diocèse par l'entremise de votre curé pour otbenir une séparation temporaire ou perpétuelle. Les causes qui autorisent une séparation temporaire sont les graves dangers auxquels vous expose votre mari pour votre âme et pour votre corps. Quant à la séparation perpétuelle, il n'y a qu'une cause qui la justifie, à savoir, l'adultère commis par l'un des conjoints quand il n'est pas pardonné par l'autre. Dans ce dernier cas, la partie innocente peut, avec la permission de l'évêque, obtenir un divorce civil pour se protéger civilement contre la partie coupable. Après un tel divorce, permis en vue d'une protection civile ou légale, ni l'une ni l'autre partie ne peut se remarier aussi longtemps que les deux sont en vie: "Quant aux personnes mariées, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari. Et si elle en est séparée, qu'elle reste sans se remarier ou qu'elle se réconcilie avec son mari; pareillement que le mari ne répudie point sa femme". (14).

(7) Mt. 19, 9.
(8) Mt. 19, 10.
(9) Mc. 10, 11.
(10) Lc. 16, 18.
(11) I Cor. 7, 10.
(12) I Cor. 7, 12-15.
(13) Mt. 19, 16.
(14) I Cor. 7, 10.

(A suivre)

Etude de l'anglais par ondes courtes

L'un des derniers développements de la Société Radio-Canada est l'inauguration d'un cours d'anglais par radio, dirigé par la section suédoise de la "Voix du Canada" — revue périodique qui célèbre cette année son 5ème anniversaire de fondation — et transmis sur ondes courtes aux auditeurs intéressés de la Suède qui répondent avec enthousiasme à ce programme éducatif. **Sonia Wollert** et **Sonia Brown**, toutes deux attachées à la Section Suédoise du Service International, trient les lettres venues par un seul courrier des auditeurs de la Suède. (S. R.-C.)

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Debden

Debden dans le deuil

Le lundi 6 février, la paroisse St-Jean-Baptiste de Debden fut plongée dans un profond deuil par la mort subite de son pasteur, Mgr J.-E. Joyal, P.D., V.F.

Nul n'ignorait que depuis plusieurs années Mgr Joyal était gravement atteint d'une maladie de coeur. C'est pourquoi, ce matin là, les religieuses et quelques paroissiens qui s'étaient rendus à la chapelle du couvent pour assister à la messe furent saisis d'une vive inquiétude en constatant le retard peu habituel de Monseigneur. Quelle ne fut pas leur douloureuse surprise lorsque, pénétrant dans le presbytère, MM. A. Lajeunesse, F. Blais et L. Désormeaux le trouvèrent inanimé dans son lit.

Les paroissiens prouvèrent leur douleur en venant nombreux, jour et nuit, prier près des restes mortels de leur curé, exposés dans l'église. Les Chevaliers de Colomb se firent aussi un devoir d'être représentés par quelques-uns de leurs membres à tout heure de chaque nuit.

D'imposantes funérailles eurent lieu en l'église paroissiale. De nombreux membres du clergé et personnalités laïques y assistaient, de même que tous les paroissiens de Debden. En outre, parmi l'assistance on remarquait la Rév. Mère Lutgarde, provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie, et les Rév. Srs Rose de Jésus et St-Pierre, Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, du monastère de Prince-Albert.

Les Chevaliers de Colomb de Victoire, ainsi que M. A. Lagimodière, de Marcelin, s'unirent à ceux de notre paroisse pour assister en corps aux funérailles.

Mgr J.-E. Joyal laisse dans le deuil une soeur, Mlle Juliette Joyal, de Montréal, et un frère, à Amos, P.Q., avec qui nous sympathisons.

Puissions-nous honorer la mémoire de celui qui s'est dépensé sans compter au milieu de nous pendant de longues années en sui-

Naissances

Le 18 janvier, à M. et Mme Roger Paquette, une fille, Marie-Anne-Cécile, baptisée le 29. Parrain et marraine, M. et Mme A. Lajeunesse, grands-parents de l'enfant.

Le 21 janvier: Joseph-Eugène-Farence, fils de M. et Mme Hubert Gervais, baptisé le 5 février. Parrain et marraine, M. et Mme Farence Receveur.

Le 27 janvier: Joseph-David-Henri, fils de M. et Mme Romuald Sévigny, baptisé le 5 février. Parrain, M. Henri Sévigny, marraine, Mlle P. Sévigny.

Le 6 février, M. l'abbé W. Timmermans baptisa Joseph-Albert-Marcien, fils de M. et Mme Philippe Pouliot. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Pouliot, grands-parents de l'enfant.

vant fidèlement ses sages directives.

Nous nous agenouillerons souvent sur cette tombe et nous ferons monter vers notre divin Maître d'ardentes prières pour l'âme de ce prélat qui s'est tant dévoué pour nous. Son souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs.

Ponteix

Nos malades

Ponteix: MM. Raymond Dureault, Emery Demontigny, A. Lalonde, V. Gauvin, Denis Bédard, Mmes Marcelle Girardin, Emilienne Piché, Marguerite Stringer, Rose Goffinet.

Cadillac: M. Sidney Warrener, Mmes Laurentia Chénard, Marguerite Baillеul.

Aneroid: M. Roy Carleton, Mme Jemina Arnold.

Scotsguard: Mme Carrie Olson.

Admiral: Mme Henrietta Koelher.

Mariage

Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., bénissait, le mercredi 15 février, le mariage de M. Arnold Herman Vossen, résidant de Weyburn, avec Mlle Dorothy Driscoll, autrefois de Gouverneur, et native de Ponteix.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez M. E. A. Hick puis les heureux époux s'embarquèrent pour Weyburn où ils feront leur domicile.

Nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité les accompagnent.

"C.J.C."

Dimanche prochain, le 26 février, communion générale des membres de la Croisade des Jeunes ainsi que des Précéjicistes. Tous sont invités à s'acquitter de ce devoir religieux.

Le déjeuner habituel sera servi pour tous à la salle. Soyons-y car nous savons que M. l'aumônier profitera de cette occasion pour nous donner les directives spirituelles si nécessaires à notre âge.

Va-et-vient

M. Léonard Perret, de Duck Lake, visite son oncle, M. Adrien Anctil, en revenant d'un voyage en Californie.

M. Alcide Dumont est allé à Régina chercher sa femme à l'hôpital des Soeurs Grises. Mme Dupont se remet bien d'une sérieuse opération.

Mme Victor Gauvin est de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Cantal

Dons à la chapelle du couvent

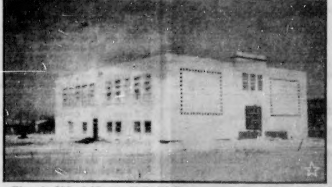
M. Théodule Landry a gratifié la chapelle de notre nouveau couvent de la jolie balustrade et d'une plate-forme pour l'autel, le tout façonné de ses mains habiles. Sa réputation de menuisier n'est plus à faire. Le personnel du couvent et M. le Curé se montrent reconnaissants et remercient M. Landry de sa générosité.

Çà et là

M. l'abbé Ant. Lévesque, en repos depuis septembre dernier au presbytère de Cantal, est nommé curé de la nouvelle paroisse de Redvers dont il sera le distingué fondateur. Nous lui souhaitons plein succès et santé dans son nouveau champ d'apostolat. M. l'abbé Lévesque était à Périgord, dans le passé, où il fut curé pendant 15 ans. Il dut résigner ses fonctions en 1947, pour cause de santé.

Nous apprenons avec regret que Mgr Jules Bois, P.D., V.F., de St-Maurice de Bellegarde, ainsi que son dévoué vicaire, M. l'abbé J. Béchard, sont tous deux à l'hôpital de Redvers. M. l'abbé Lévesque, de Redvers, a dû s'acquitter des fonctions du ministère de la susdite paroisse de St-Maurice, le dimanche 12 février.

Nouvelle école de St-Walburg



Plus de 200 résidants de St-Walburg se rendirent à la nouvelle école de ce village, le jeudi 2 février, à l'occasion de l'ouverture officielle de cette institution photographiée ci-dessus.

L'hon. W. S. Lloyd, ministre d'Education, prenait part à la cérémonie, ainsi que MM. David Marr, H. Schneider, P. Livingstone, A. W. Binns, R. J. Waurms, Charles Beaudreau et W. Brennan.

La nouvelle école mesure 60 x 66 et comprend 6 classes, un auditorium au soubassement et un laboratoire bien équipé. Les entrepreneurs en construction de cet établissement moderne étaient MM. H. Schneider et H. Looshorn.

Viscount

Soirée

Le dimanche 12 février, des parents et amis se réunissaient à la demeure de Mme Eglantine Clavelle. Comme toujours, on joua aux cartes, surtout au bridge qui tient toujours la première place; on joua aussi l'euchre communément appelé le yoker dans nos réunions. Un savoureux goûter fut servi et tous s'en retournèrent enchantés de la soirée.

Décès

Le jeudi 9 février est décédé à Saskatoon, à l'âge de 89 ans, M. Andrew Allan, un des vieux pionniers du district.

Natif d'Ecosse, M. Allan vint au Canada en 1881. Il passa les 44 dernières années de sa vie à Viscount, Sask.

Toujours intéressé dans les affaires publiques, il fut vérificateur des comptes pour la municipalité jusqu'en 1924. A partir de cette date, il occupa le poste de secrétaire municipal jusqu'en 1942 et fut depuis secrétaire de la ville.

Il laisse dans le deuil deux fils et deux filles.

Son service et sa sépulture eurent lieu à Viscount.

Bonspiel

Les 7, 8, 9, 10 et 11 février eut lieu notre bonspiel. Ce fut une semaine très mouvementée. Des prix de grande valeur furent décernés aux gagnants. Les Dames de l'Autel ont eu encore cette année la lourde charge de servir repas et goûters. Il leur a fallu un bon approvisionnement de fèves au lard et de la bonne soupe aux pois pour satisfaire tous les appétits. Leurs efforts ont été bien récompensés, ce qui a ajouté un joli montant à leurs recettes.

Va-et-vient

Le vendredi 17 février, MM. et Mmes Félix Têtu et Adéodat Riendeau étaient de passage à Saskatoon, en voyage d'affaires.

Mme Frank Dubois, fille de M. et Mme E. Comeault, en visite chez ses parents, se rendra bientôt à Saskatoon pour y rejoindre son mari qui a obtenu un emploi comme ingénieur à l'hôpital de la ville. Ils établiront là leur demeure.

M. Ben Comeault, de Foxdale, Sask., était ces jours derniers en visite chez ses oncle et tante, M. et Mme E. Comeault.

M. T.-J. Tallon, jr, d'Ottawa, Ont., était en visite en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Tom. Tallon.

Mme C. Raymond, de Carruthers, Sask., en visite depuis six semaines chez ses filles, Mmes J. Palfy et H. McKara, est retournée chez elle ces jours derniers.

Mmes James Young et Jos. Marcoux sont de retour de l'hôpital de Saskatoon. Leur état de santé s'est beaucoup amélioré.

Saint-Hubert

Décès

La paroisse de St-Hubert vient de perdre un autre de ses pionniers en la personne de M. Eugène Beaujot, décédé le mercredi 8 février dernier à l'hôpital St-Michel de Broadview.

Né à Jedinne, province de Namur, Belgique, le 23 janvier 1866, M. Beaujot vint au Canada en 1892. C'est le 27 mars qu'il arriva à Whitewood avec ses parents et son frère, Félicien, qui le précéda dans la tombe. Il prit un homestead ici. En 1909, il épousait Mlle Modeste Ecolan, venue de Bretagne, France. Ils ont toujours vécu dans la paroisse de St-Hubert.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, ses deux fils, Marcel et Emile, une fille, Mathilde (Mme Emile Payot), et 4 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le samedi 11 février. Ses parents et amis ont montré leur sympathie à la famille en venant nombreux prier pour le repos de l'âme du défunt et en accompagnant sa dépouille mortelle à son lieu de repos.

Les porteurs étaient ses neveux, M. Ernest Gatin, de Régina, MM. Albert et Léon Beaujot, Albert Poncelet, Frederick Couronné et Emile Gatin, tous de St-Hubert.

Va-et-vient

Mme M. Cottin se rendit à Régina pour examen médical.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Rév. Soeur Marie-Albert est revenue de Rochester sans avoir subi d'opération. Elle a bon espoir de guérir au moyen de traitements.

Le lundi 10 janvier, nous avons eu la représentation du beau film français "Patricia". L'assistance était nombreuse. On nous en annonce un autre aussi beau pour le mois de mars.

Domremy

Remerciements

La famille Baribeau remercie toutes les personnes, parents et amis, qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. F.-X. Baribeau, soit par visites ou offrandes de messes, soit par assistance aux funérailles.

Régina

Mariage
Moulin—Briand

M. l'abbé J. G. Schachtel bénit le mariage de Mlle Aline Briand, fille de M. Pierre Briand et de feu Mme Briand, autrefois de Vanguard, avec M. Paul-A. Moulin, fils de M. E. Moulin et de feu Mme Moulin, de Glentworth, en l'église du St-Sacrement, le mardi 17 janvier.



La mariée était revêtue d'une longue robe de satin blanc garnie de dentelle. Les manches longues se terminaient en pointes et l'encolure était genre "sweetheart". Une couronne parsemée de perles retenait son long voile. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'une orchidée et de boutons de roses.

Mlle Elise Briand, cousine de la mariée, était demoiselle d'honneur.

M. Arthur Nogue était garçon d'honneur pour son cousin. Les huissiers étaient MM. Fernand Moulin et Louis Briand.

Mme Mary Flamand était soliste et Mlle Simone Hayos touchait l'orgue.

A l'isssue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu en la salle Qu'Appelle de l'hôtel Saskatchewan. M. l'abbé Schachtel porta le toast à la mariée.

M. et Mme Moulin firent un voyage à Calgary et Lethbridge. Pour la circonstance, la mariée revêtait un costume tailleur blanc avec accessoires bleus et une orchidée à l'épaule.

Les nouveaux époux établirent leur demeure à Régina.

Il est tout à fait naturel pour le Canada de produire la rayonne acetate. Sa matière première est tirée du bois des forêts canadiennes.

Val Marie

Hôpital Notre-Dame

Liste des malades hospitalisés du 5 au 12 février 1950:

Val Marie: Wayne Bleau, Xavier, Morel, Soeur Gérard du Rosaire, Louise Dumont, Isaïe Croteau, Euclide Dumont, Mme Théodore Facette, Mme Anthony Laturnus.

Masefield: Mme W. Wright Mme Georgina Matt, Joseph Holst.

Rosefield: Mme Anna Laturnus et bébé, Mme J. Wickenheiser et bébé.

Orkney: Joseph Haimes.

Baptême

Le 10 février: Mary Vera, fille de M. et Mme John Laturnus. Parrain et marraine, Gordon Geiger et Catherine Laturnus.

Va-et-vient

M. Kerm Erne était à Swift Current pour affaires la semaine dernière.

Mme Fernand Perreault est en promenade chez ses parents pour quelques jours à Ponteix.

M. et Mme Armand Privé, de Ponteix, sont en promenade chez M. Donat Audet.

M. Joseph Audet nous est revenu par avion de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, la semaine dernière. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Les joueurs de curling battent leur plein en préparation au bonspiel qui aura lieu la semaine prochaine.

A une assemblée d'école tenue la semaine dernière, M. Lucien Jacob a été élu commissaire d'école de Val Marie en remplacement de M. Geo. Duey, sortant de charge.

M. Léo Deschesne nous est revenu d'un voyage dans la Colombie Britannique la semaine dernière.

Il y eut partie de cartes et soirée de vente de paniers au profit de l'église le dimanche 19 février. Programme de musique et bingo.

Dumas

Le samedi 11 février, M. et Mme Maurice Zébière, leurs enfants et Mlle Laurette Picard, institutrice, rendaient visite à M. et Mme A. Lemoine, de Wawota.

M. Roland Boulet, d'Inchkeith, est revenu pour assister au mariage de sa soeur, Lucienne, qui sera célébré prochainement.

Mlle Anita Perras, de Montmartre, est aussi venue assister au mariage de son amie, Lucienne Boulet.

Mme Arthur Loiselle, de St-Boniface, Man., et sa tante, Mme Derocher, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne.

Dimanche dernier, M. et Mme R. Zébière, M. et Mme Maurice Zébière et leurs enfants et Mlle L. Picard ont visité M. et Mme A. Courgaud.

Malade

Mme Camille Gariépy s'est rendue à la clinique de Régina pour examen médical.

Shower

En l'honneur de Mlle Lucienne Boulet, dont le mariage avec M. Robert Genge sera célébré prochainement, Mme A. Conrad et Mme Lucien Bauchêne organisèrent un shower à la maison de Mme A. Conrad, le vendredi 11 février. De nombreux et beaux cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête par sa petite soeur, Thérèse, et ses deux petites cousines, Audélie et Diane Filteau, de la part des 42 invitées. Un bon goûter fut servi par les organisatrices.

Mme A. Boulet ne put assister au shower de sa fille, pour cause de maladie.

Mlle Lucienne Boulet remercia sincèrement ses nombreux parents et amies pour tous ses jolis cadeaux.

En dehors de la sainteté il n'y a rien qui soit durable et qui puisse tirer de l'abime vers lequel nous courons.

Mgr Valerio VALERI.

Mariage Hrycan—Ferens



M. et Mme Joseph Hrycan, dont le mariage fut célébré récemment par M. l'abbé Michael Ferens, oncle de la mariée, autrefois Mlle Ahaphia Ferens. La cérémonie eut lieu en l'église ukrainienne de rite grec de Saskatoon.

Les nouveaux époux sont originaires de l'Ukraine et ne demeurent au Canada que depuis près d'un an. Ils ont connu tous les deux la vie dans les camps de concentration au cours de la dernière guerre mondiale.

Le coin du collège de Gravelbourg, Sask.

Les forums

Pourquoi ces forums entre collégiens et couventines? C'est pour s'instruire, se récréer, nous disent les autorités. (Certains nostalgiques de la jupe y voient un élément de formation pour le goût esthétique). Quoi qu'il en soit, le cours des Arts se rendit à la salle du couvent pour se plonger dans des interminables discussions. Se partageant avec un goût exquis ces belles habitantes, on entame le sujet des fréquentations. Les jeunes filles se font charmantes par l'application de leurs théories sur les belles manières, tout en déversant leurs chères opinions si bien dictées par le sentiment. Nos bons jeunes hommes ajoutent à ces énoncés, tout en s'efforçant d'éviter, dans la mesure possible, les arguments à quatre termes. Bon gré, mal gré, on arrive aux conclusions.

Dorénavant, on saura que la fréquentation est le noviciat du mariage; que le flirt est un jeu d'escrime périlleux; que la camaraderie est la bonne amitié. Grâce à la lumière que s'est plu d'y apporter un connaisseur sans pareil dans la personne du Père Sicotte, les problèmes se résolvent et les jugements sont rectifiés. Au milieu du groupe on remarque le Père Supérieur qui fomente la discussion. C'est le Père Paris, organisateur de cet agréable passe-temps qui glisse de groupe en groupe, les comblant des plus belles inspirations. Sous l'habile direction de l'exécutif composé de Pierre Bourgeault, président, Mlle Hélène Dubois, vice-présidente, et Florido Turgeon, secrétaire, notre premier forum fut un grand succès. Le goûter est succulent et nos artistes sont sans pareil.

Le gymnase

Au début, c'était l'utopie d'un homme enthousiasmé pour répandre sur les collégiens de multiples bienfaits. Mais, qu'il excellait dans la construction de châteaux en Espagne, ce bon Père!; il les décrivait si bien qu'il nous donnait illusion de la réalité.

Mais, voyons maintenant! C'est pourtant bien là, le gymnase. Son extérieur imposant est complété; avec une rapidité presque étonnante, l'intérieur s'achève: l'immense plafond est fini, les murs sont recouverts, le théâtre se dessine, les divisions sont situées, le plancher de ciment attend patiemment le "terrazo". En un mot, le travail est fort avancé.

A bientôt les belles allées de quilles, les jeux de tennis, de ballon-panier, le billard et tout ce que peut inventer l'homme dans le but de se récréer!

La pièce

C'est de longue main qu'on s'apprête à l'inauguration officielle du fameux gymnase. Le directeur des activités dramatiques, l'habile Père Desrochers, vient de choisir comme drame: "The Only Way", dramatisation de "A Tale of Two Cities", par Dickens. Avec un choix méticuleux, il rédige la liste des acteurs. Dans les rôles nombreux on y rencontrera des héros qui feront des éruptions répétées sur la scène, jusqu'aux infortunés aristocrates qui n'apparaîtront qu'en marche vers la guillotine.

Le titre est allêchant, les acteurs prometteurs! Dans un nouveau théâtre au milieu de décors magnifiques, ce ne pourra être qu'un succès.

Léon LAMONTAGNE,
Philosophie I.

• • •

Les sports

La ligue des classes est bien intéressante et nous voyons trois clubs se disputer l'honneur d'être premier. La Réthorique est actuellement en tête grâce au beau jeu d'avant d'Hubert Bosc et au gardien de but, François Morin. La Versification et la Méthode se disputent le 2ème rang; la Versification n'a pas encore perdu une partie mais la Méthode subit la plus grosse défaite surprise, depuis le commencement de la ligue. Les Eléments qui sont en quatrième position donnent beaucoup de fil à retordre et sans doute qu'avec leur gardien, Henri Poirier, avec "King" comme défense, ils pourront tenir ce rang et prendre part aux éliminatoires.

Pendant une de ces parties, les Humanistes subirent un échec lorsque leur capitaine, Rodolphe Toupin, reçut une fracture dans une collision avec son propre gardien. Résultat: Rodolphe est à l'hôpital avec une jambe cassée. Nous lui souhaitons un prompt retour et de la chance dans les études.

Nos Alouettes sont actuellement à la tête de la W.R.H.L. et il ne leur reste que deux parties à jouer. Lorsqu'ils auront gagné ces deux-ci, ils recevront le "Shield", don de l'Etoile de Gravelbourg. Chaque année, ce trophée sera discerné au club se classant le premier dans la ligue. Espérons que nos gars continueront le beau jeu qu'ils ont démontré jusqu'à présent et que Norman Martin, qui a bien gardé le filet, continuera son devoir comme d'ordinaire. Sans doute Norman sera parmi ceux qui recevront des votes comme ayant été le plus utile à son club.

Le gouret intéresse tous les gars, mais y participer, c'est tout une autre affaire. Pour se distraire, plusieurs de nos Philosophes entrèrent dans la ligue de "curling" du village. Pour permettre à un plus grand nombre de jouer et afin de ne pas déranger les études, ils se divisent en trois groupes et pour une cédule de 20 parties, chaque groupe ne peut certainement pas gagner un grand nombre de parties. Cependant, deux clubs prennent part au fameux "bonspiel" et malgré les quelques défaites, ils manifestent un bel esprit de jeu et de l'espoir presque infini pour les dernières parties. Pour ce que vous faites actuellement, félicitations!

Florido TURGEON,
Réthorique.

• • •

Carnet collégial

Le 8 février, notre très dévoué recteur, le R. P. Louis Gagnon, partait pour un voyage d'affaires dans l'Est. Ce voyage a de multiples raisons: en outre des informations sur les cours techniques qu'il doit introduire à Gravelbourg, des renseignements sur le cours d'Immatriculation affilié à l'Université d'Ottawa.

Sans doute notre supérieur fera-t-il un très bon voyage puisque les élèves offrent tous les jours des prières pour le succès de son entreprise. Il chanta la grand-messe le matin même de son départ, contribution des élèves. Les grand-messes à son intention devront continuer tous les jeudis. Nous espérons le revoir en mars, joyeux comme d'habitude; satisfait de son voyage et plein d'espérance pour ses projets de l'avenir.

C'est avec anxiété que tous attendaient le retour de notre dévoué surveillant de salle, le Père Aubin, qui passa un séjour de huit jours à l'hôpital. Cependant, malgré son absence, nos Alouettes ne perdirent pas courage et avec l'aide d'un expert, tel que le Père Girard, comme pilote qui remplaçait le Père Aubin, les gars ne perdirent pas une partie. Faudrait-il croire qu'une victoire contre Laflèche a remis le Père Aubin "sur le piton"?

Le Père Paradis, qui passa presque un mois à l'hôpital, est revenu et a repris avec courage sa tâche de professeur de latin, de français, d'histoire et de catéchisme, en plus de celle de directeur de la fanfare. Sans doute, la nouvelle qu'il annonçait — que la fanfare pouvait se rendre à Régina pour participer au festival musical annuel — a enthousiasmé plusieurs gars, à un tel point que tous pratiquent continuellement dans les moments libres.

La semaine dernière, tous se rendaient au théâtre pour assister à la vue "The Pride of the Yankees", mettant en vedette Garry Cooper et Teresa Wright. Sans doute que Lou Gehrig, dont il s'agissait, a surmonté toutes les difficultés par sa conviction que lorsqu'on veut l'on peut.

Le 2 février, nous avions congé en l'honneur de la Purification de la sainte Vierge. Les clubs s'organisaient afin de jouer contre l'extérieur. Les Bantams avec Armand Préfontaine comme capitaine jouaient contre Gravelbourg et Armand montrait sa capacité de joueur et d'organisateur.

Rhéal PREFONTAINE,
Versification.

• • •

Le débat

Un événement important viendra, sous peu, couronner les travaux méritoires de quatre jeunes personnes, étudiants de Gravelbourg. Il s'agit d'un grand débat public, le dimanche 26 février, à 2 h. de l'après-midi.

Tous les lecteurs de notre coin seront intéressés d'en connaître l'issue. Nous espérons même que beaucoup d'entre eux y assisteront.

La question à débattre en est une qui intéresse — ou du moins qui devrait intéresser — tous les Canadiens français de la province:

"Oui ou non... La position actuelle des Canadiens français en Saskatchewan est-elle une garantie pour l'avenir?"

Question importante, n'est-ce pas? Qui, parmi vous, lecteurs, n'est pas intéressé? Qui, parmi vous, ne désire pas savoir où nous en sommes? Qui ne désire pas savoir si nous, Canadiens français de Saskatchewan, devons espérer? Si oui, quels espoirs devont nous fonder sur nos chefs? Si la situation est désespérée, que nous manque-t-il? Autant de questions qui seront discutées.

Comme défenseurs de la positive, vous verrez Pierre Bourgault, finissant du collège, en coalition avec Mlle Monique Gravel, élève du Couvent de Gravelbourg.

La négative sera défendue par Marcel Lizée, également finissant du collège, habitué de la tribune, et Mlle Lilliane Beaudoin, étudiante au Couvent de Jésus-Marie.

La séance du 26 février promet d'être très intéressante. Gravez donc dans votre mémoire ces quelques mots:

"A l'affiche: le '26 février, à 2 h. de l'après-midi', grand débat public à Gravelbourg".

Sachez que nous espérons y voir un bon nombre de nos lecteurs: Franco-Canadiens convaincus et espérant... Nous nous reverrons.

Paul DE MARGERIE,
Réthorique.

Courval

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes sous la direction de M. et Mme Raymond Tremblay. Nous souhaitons au jeune couple tout le succès possible dans cette nouvelle entreprise.

Mme Edgar Gaucher, de Trudale, accompagnée de son fils, visitait ses parents, M. et Mme Lauria Blanchette.

Mme Jos. Arguin et sa fille, Rina, passèrent la fin de semaine à Coderre.

Un grand nombre de nos paroissiens ont profité des taux d'excursion pour se rendre par train à Moose Jaw au cours de la semaine.

Tous les hommes de la paroisse ont décidé de donner une journée de leur temps, pour prêter main-forte à M. le curé et travailler à la réparation de l'église. Bel esprit de coopération. Félicitations!

VANCOUVER — Sir Arthur Rucker, directeur général adjoint de l'Association internationale de secours, a déclaré, récemment, que "le rôle du Canada dans l'adoucissement du sort des réfugiés de l'Europe a été magnifique. Tous les réfugiés ont contracté une importante dette de gratitude à l'endroit des Canadiens".

A travers les Centres Français de la Saskatchewan

Radville

M. Alexandre Galarneau est revenu d'une promenade d'un mois dans la province de Québec.

M. et Mme Albert Galarneau ont visité M. et Mme Ernest Demers et autres parents, de Calgary et Edmonton, Alta.

M. Raymond Bourassa qui, depuis six mois, faisait son entraînement dans la Marine, à Cornwallis, N.-E., est en vacances d'un mois chez ses parents.

Mlle Olive Fradette est retournée à Moose Jaw et a repris son travail au magasin Safeway, après avoir passé quelques jours chez ses parents ici.

Après avoir passé une semaine de vacances chez ses parents, Mlle Dolorès Martin est retournée à Régina où elle doit suivre un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises.

Mme Claudius Delaye a passé la fin de semaine avec ses deux filles, Simone et Thérèse (Mme Gilbert Martin), de Régina.

Naissance

A M. et Mme Raymond Dionne, un fils, né la semaine dernière.

Prince-Albert

Club Canadien

A l'assemblée générale du Club Canadien tenue lors de l'élection d'un nouveau comité de direction, les membres suivants furent élus: chapelain, M. l'abbé Roland Gaudet; président, M. le Dr Edmour Gaudet; vice-président, M. Joseph-Bruno Baribeau; secrétaire-trésorière, Mlle Annette Détillieux; conseillers, M. le Dr René Boulva, M. l'avocat Jerry Crépeau, M. Théodore Préfontaine, Mlle Irène Audy, Mme Valmore Racicot, Mme Arcade Trudeau, Mme J.-E.-P. Fournier, M. P.-E. Longpré, M. W. Cantin, M. J.-B. Ciazinski et M. Edgar Rousson.

Assemblée de l'exécutif

Lors d'une assemblée de l'exécutif du Club Canadien, on étudia la question de fonder une Caisse populaire pour les Canadiens français et d'ouvrir un terrain de récréation pour les Canadiens français. Ce terrain serait situé à Shell River, environ 6 milles de la ville de Prince-Albert, et l'ouverture en serait faite à l'occasion de la fête de St-Jean-Baptiste, le dimanche 25 juin prochain.

La prochaine assemblée mensuelle du Club Canadien aura lieu le mercredi 1er mars, à la salle du Sacré-Coeur. Il y aura des vues françaises.

Mariage Gauthier—Détillieux

Le mardi 17 janvier, en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, a été célébré le mariage de M. Adélard Gauthier, fils de M. et Mme Thomas Gauthier, de Bellevue, avec Mlle Marie Détillieux, fille de Mme Elise Détillieux et de feu M. Léon Détillieux, de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Roland Gaudet. Pendant la messe, deux morceaux de violon furent exécutés par Mlle Gabrielle Georget, tandis que Mme Ward touchait l'orgue.

Le témoin du marié était son père, et celui de la mariée était son oncle, M. Arthur Détillieux. Le couple d'honneur était M. Sylvio Théoret et Mlle Annette Détillieux.

La mariée portait une robe blanche en taffetas avec longue traîne. Son voile trois quarts était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses blanches et roses.

La fille d'honneur portait une longue robe en taffetas rose avec encolure en nylon. Son bouquet était composé d'oeillets roses.

Une réception eut lieu à la demeure de Mme Détillieux où plusieurs parents et amis prirent part au dîner. On y remarquait M. l'abbé Roland Gaudet.

Dans l'après-midi, les mariés partirent pour Saskatoon.

Val Marie

Une magnifique partie de cartes eut lieu au profit de l'église le dimanche 19 février. Environ deux cents personnes y prirent part. Les gagnants aux cartes furent: prix des dames, Mme Sophie Denniel; prix des messieurs, M. Raymond Sincennes. La gagnante du collier en or fut Mme Rosaire Bergeron. Le prix décerné pour le plus beau panier et pour celui qui se vendit le plus cher revint à Mme Pinel.

Au bingo mentionnons les noms de gagnants: Mlle Dolorès Sincennes, M. Jean Perreault, Mme Jos. Bellefeuille, Mlle Hélène Clément et MM. Daniel Legault et André Dumont.

Les juges pour les paniers furent Mmes Jos. Perreault, Daniel Legault et Paul Syrenne.

Au programme musical figuraient Mlles Noëlla et Cécile Lemire, Joan et Ruth Trottier, MM. Eldon Trottier et Jos. Leblanc. M. E. Tanter nous donna une magnifique déclamation.

Les recettes nettes se chiffrèrent à $123.00.

Grand merci à tous et spécialement aux organisateurs et organisatrices de cette soirée qui remporta un magnifique succès.

Wolseley

Mlle Emilda Dureault, employée à Régina, est en vacances chez ses parents.

Mlle Yolande Chabot, de Régina, a passé la fin de semaine chez sa soeur, Mme Emile Tourigny.

MM. Emery Hébert et Lucien Dureault sont partis, mercredi dernier, pour un voyage dans les provinces de l'Est. A son retour, M. Hébert s'arrêtera à Sudbury, Ont., où il assistera au mariage de son fils, Georges.

M. Thomas Perras est allé rendre visite à sa soeur, Mme Nestor Cormier, à Newdorf.

Mlle Yvonne Lescarnot est de retour au presbytère après une vacance à la côte du Pacifique.

Mlle Elaine Dureault est allée passer une semaine avec sa soeur, Léa, institutrice à Montmartre.

M. Albai Dureault s'est rendu à Brandon, pour soins médicaux.

M. Emile Tourigny fut nommé commissaire de l'école séparée, remplaçant son frère, Fortunat, démissionnaire.

Naissance

M. et Mme W. Baran (June Robinson) sont les heureux parents d'un premier enfant, un fils, né le 14 février.

Forget

La semaine dernière eurent lieu les Quarantes Heures à l'Académie St-Joseph de Forget. Le R. P. Turgeon prêta son concours à notre dévoué curé pour la circonstance. Plusieurs paroissiens assistèrent aux cérémonies.

M. et Mme Maurice Dechief, de Lampman, passèrent une semaine chez des amis, à Forget.

M. R. Third, aussi de Lampman, était de passage chez M. et Mme J. Scharger.

Mme A. Chapdelaine est revenue de Régina où elle a subi une opération. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

De passage à Régina: MM. Marcel Guillemin, Xavier Dubois, Jean-Louis Coderre, Raoul Coderre, Armand Dechief, MM. et Mmes Fred Brens et Wilfrid Coderre, ainsi que Mlle Yvonne Dechief.

M. Albert Laberge est de retour de Winnipeg où il passa plusieurs semaines.

Mme L. Laberge et sa fille, Delphine, sont actuellement à Winnipeg, en visite chez Mme Gavroy.

Rapport des directeurs de la Sovereign Life

1949: Une autre année de progrès notoire

Les résultats démontrent que le progrès constant de la Compagnie s'est bien maintenu au cours de l'année écoulée.

Aperçu général des principales transactions

(Comparaison des années 1948 et 1949)

	1948	1949
Prime nette et revenu annuel	$ 2,454,337.29	$ 2,629,887.55
Intérêts, dividendes et rentes	645,955.14	698,822.77
Total du revenu comptant	3,377,487.90	3,703,547.64
Paiements aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires	828,731.96	946,641.37
Réserves et profits mis de côté pour les détenteurs de polices	14,785,413.80	16,333,761.93
Total de l'actif	17,031,131.39	18,781,431.48
Nouvelles assurances émises	13,819,432.00	14,945,872.00
Assurances en vigueur	87,780,058.00	95,872,692.00

(Ces deux derniers item ne sont pas compris dans les annuités)

Développement de la Sovereign Life au cours des 10 dernières années

	1940	1949
Argent comptant reçu	$ 1,439,320.53	$ 3,703,547.64
Total de l'actif	8,020,219.00	18,781,431.48
Réserves sur polices	6,898,455.00	15,966,346.00
Nouvelles assurances	5,787,854.00	14,945,872.00
Assurances en vigueur	34,586,968.00	95,872,692.00

ERNEST ATKINS, Gérant général — M. D. GRANT, Président

COMITE DES DIRECTEURS

M. D. GRANT, F.I.A., F.A.S., président; WILLIAM WHYTE et PAUL G. DUVAL, vice-présidents; JOHN MARTIN, JOHN W. HORN, ROY W. MILNER, C. D. GRAYSON, STANLEY N. JONES, H. M. MEIKLEJOHN, directeur-gérant.

THE SOVEREIGN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

BUREAU-CHEF — WINNIPEG, CANADA

J.-N. JUTRAS, inspecteur de district.

PRINCE-ALBERT — SASK.

Progrès de la Sovereign Life

Le résumé du Rapport Annuel de la Sovereign Life Assurance Company, qui paraît ailleurs dans cette page, démontre clairement le progrès substantiel réalisé dans chaque département de la Compagnie, au cours de l'année écoulée.

Les nouvelles assurances émises en 1949 se chiffrent à $14,945,872, ce qui constitue une augmentation d'assurances en vigueur dépassant $8,000,000. Le total des assurances en vigueur s'élève actuellement à $95,872,692.

Le total de l'actif de la Compagnie est de $18,781,431.48, ce qui constitue une augmentation de $1,750,300.09 ou 10.2% sur 1948. Tout cet actif — sauf un léger pourcentage — est placé avec intérêt à fonds, dont la valeur négociable est supérieure, par un total de $128,876.27, aux valeurs comptables combinées de la Compagnie.

Les revenus provenant des différentes sources s'élevèrent à $3,703,547.64, ce qui constitue une augmentation de $326,059.74 sur l'année précédente. Les paiements faits aux détenteurs de polices se sont élevés à $1,740,533.21, une augmentation d'environ $200,000 sur 1948. Le total des déboursés, y compris des paiements faits aux détenteurs de polices, fut de $2,638,262.18.

Les bénéfices acquis par la Compagnie se sont bien maintenus pendant l'année écoulée, le taux d'intérêt actuel étant de plus de 4%.

L'item le plus considérable que toute compagnie enregistre sur son bilan, est celui des réserves fixées sur les assurances et les rentes annuelles. Pour cette compagnie-ci, ce chiffre s'élève à $15,966,346. Ces réserves constituent le fonds auquel viennent s'ajouter les bénéfices provenant des intérêts et des paiements de primes à venir sur les assurances en vigueur, et qui permet à la Compagnie de s'acquitter de toutes ses obligations envers les détenteurs de polices, lorsque celles-ci deviennent échues. D'autres sommes mises en réserve spécialement pour le bénéfice des détenteurs de polices, à divers titres, s'élèvent à $1,375,946.42. Les réserves qui se chiffrent en tout à $1,375,946.42. Les réserves qui se chiffrent en tout à $17,342,292.42, comprennent 92% du total des valeurs passives.

Les placements et autres réserves qui s'élèvent en tout à $568,251, comprennent le reste des autres valeurs passives de la Compagnie. Le surplus non affecté en garantie a été augmenté de $120,562.38 au cours de l'année, et il représente maintenant la somme de $519,598.34.

Dans le discours qu'il prononça devant les détenteurs d'actions et de polices, M. M. D. Grant, F.I.A., F.A.S., président de la Compagnie, fit ressortir l'importance de l'économie et de l'épargne systématique, et il ajouta combien il serait avantageux pour ce pays si l'Etat adoptait une ligne de conduite propre à encourager de tels mouvements. De plus, M. Grant affirma que le pourcentage du revenu national versé en assurances-vie au Canada était plus élevé avant la dernière guerre qu'il ne l'a été depuis. En terminant son allocution, M. Grant exprima sa satisfaction de constater que les Canadiens en général et les compagnies d'assurances en particulier peuvent envisager l'avenir avec confiance, car l'année 1950 s'annonce comme en étant une où les profits seront exceptionnels et le progrès marqué.

(Annonce)

En visite aux Etats-Unis

S. Exc. Mgr Patrick O'Boyle, archevêque de Washington, et M. Elpidio Quirino, président de la République des Philippines, sont ici photographiés à l'issue d'une messe célébrée en la cathédrale St. Matthew's, à Washington. Le président Quirino, qui subit une intervention chirurgicale récemment à l'hôpital John Hopkins de Baltimore, s'entretint avec le président Truman au sujet des problèmes économiques des Philippines avant de repartir pour Manille. (NCWC)

En Colombie-Britannique

Duncan

Mariage

Le samedi 28 janvier, le R. P. L.-D. LeClair, s.m.m., bénissait le mariage de M. James Wilfrid Cain, jr, fils de M. et Mme J. W. Cain, avec Mlle Claire Olivier, fille de M. et Mme Jules Olivier. Les pères respectifs des époux servaient de témoins.

La mariée était élégante dans un tailleur bleu avec un bouquet de corsage de roses roses

Sa soeur, Mlle Cécile Olivier, lui servait de fille d'honneur. Elle portait un costume rouge vin et un bouquet d'oeillets blancs. M. Bernard Ross était garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, un déjeuner buffet fut servi chez les parents de la mariée. Les RR. PP. L.-D. LeClair, supérieur, R.-A. Lombard et L. Blais, tous s.m.m., assistaient à la réception.

Les mariés firent un voyage à Vancouver. Ils ont élu domicile sur la rue de la Station.

Soirée du Cercle C.-F.

Le vendredi 10 février, une soirée sociale avait lieu chez M. P. Champagne. Plusieurs mains de bridge et de whist furent jouées avec entrain. Le sort favorisa: pour le bridge, 1er prix, Mme Le François et M. W. Bourdages; pour le whist, dames: 1er prix Mme J. Braer, consolation, Mme M. Mainguy; messieurs: 1er prix M. S. Bujold, consolation, M. J. Ehmig.

Une délicieuse collation fut servie par Mme P. Champagne, assistée de Mmes F. Moulin et D. Bergeron.

M. Emile Campagne accompagna de sa guitare et plusieurs chansonnettes furent entendues. On se sépara à une heure tardive, se promettant d'être encore plus nombreux à la prochaine réunion, le dimanche 12 mars prochain, chez M. Lucien Michaud, rue Alderlea.

Ça et là

M. Emile Campagne, de Willow-Bunch, Sask., a visité ses parents, M. et Mme P. Campagne, et ses oncle et tante, M. et Mme E. Viola.

Nous offrons nos sympathies au capitaine Plawski et à sa famille qui viennent de recevoir la nouvelle de la mort de leur mère et grand'mère, survenue quelque part en Pologne.

Les rouges opèrent en Irlande du Nord

LONDONDERRY, Irlande du Nord — Mgr Neal Farren, évêque de Londonderry, a déclaré dans une lettre pastorale du Carême que des agents communistes sont à l'oeuvre en Irlande.

"Ceux qui adhèrent au parti communiste deviennent des apostats envers l'Eglise catholique et sont excommuniés. De même quiconque achète, garde ou lit le journal officiel communiste tombe sous le coup de l'excommunication".

Dénonçant en outre le contrôle d'Etat et l'enregistrement, Mgr Farren a dit: "La tendance de l'activité et de la législation sociales modernes est de désorganiser la vie familiale.

"L'Etat se montre toujours plus désireux de s'immiscer dans la vie du foyer en argumentant d'hygiène, de santé ou d'éducation. Un homme dans son foyer n'est plus en son château et il peut à peine dire que ses enfants lui appartiennent réellement".

Démarche d'un groupe de Jérusalem

Quatorze des principaux citoyens de Jérusalem et des environs, dont cinq maires, ont adressé une lettre collective au Saint-Père pour le remercier de son attitude énergique sur l'internationalisation de la ville sainte et le prier de ne pas céder devant les obstacles. Ceux-ci d'ailleurs, disent-ils, sont plus apparents que réels: l'opposition ne vient que de quelques personnages bruyants; la grande majorité des habitants de la Palestine favorise l'internationalisation. Et en douze points la lettre repasse les principales phases de la question et met en relief les arguments qui militent en faveur de la solution adoptée par le conseil de l'O.N.U. Ces personnalités rejettent aussi, comme non satisfaisant, le nouveau projet proposé par le président du Conseil de tutelle, M. Roger Garreau, représentant de la France.

La ville d'Amsterdam, en Hollande, est bâtie sur pilotis, car la région est marécageuse.

• • •

Les plumes d'autruche sont recherchées en chapellerie.

Caveant consules

Alger Hiss, aviseur du président Roosevelt à la conférence de Yalta, où Staline triompha, secrétaire de la conférence de San-Francisco qui élabora la charte des Nations unies, titulaire de plusieurs postes importants dans le gouvernement des Etats-Unis, vient d'être condamné, après 2 procès sensationnels, à 5 ans de pénitencier pour parjure. Il a été convaincu d'avoir transmis à la Russie des secrets d'Etat, même à une époque où celle-ci était alliée à l'Allemagne nazie. C'est un événement non seulement tragique mais terrifiant, remarque le **Catholic News** de New-York. Si un homme de cette position, qui jouissait de la confiance absolue du président Roosevelt, dont la droiture et la loyauté semblaient admises par tous, a pu ainsi trahir son pays, qui nous assure que d'autres hommes, non moins respectables et haut placés, jouets de quelque illusion ou cédant à de viles ambitions, n'agissent pas ainsi. La question se pose non seulement pour les Etats-Unis, mais pour tous les pays, le Canada inclus. Si nos gouvernants, ajoute le **Catholic News**, au lieu d'attendre ces années-ci pour se dresser contre le communisme, l'avaient fait il y a 20 ans, comme le leur demandaient alors des hommes qui furent traités de visionnaires, nous n'aurions pas eu les débâcles de Téhéran, de Yalta et de Potsdam. Et la tragique situation d'aujourd'hui n'existerait pas.

I.S.P.

Secrétaire général

Le **R. P. James W. Naughton, S.J.**, de Denver, a récemment été choisi comme secrétaire général de son ordre. Agé de seulement 35 ans, on croit qu'il est le plus jeune père à occuper ce poste important. Il fut ordonné en 1945 et fut professeur de philosophie à l'Université de Creighton, Omaha, Neb. (NCWC)

Soldats gardés sous les armes

BERLIN — Des informateurs sûrs ont déclaré que, depuis l'été dernier, l'U.R.S.S. a porté les effectifs de son armée d'Allemagne de 350,000 à 400,000 hommes. Les armées américaines, britannique et française réunies d'Allemagne comptent environ 250,000 hommes.

Le commandement russe devait démobiliser la classe de 1926 l'automne dernier, après les manoeuvres. Au lieu de cela, il a accordé des permissions aux soldats de cette classe, mais les a gardés sous les drapeaux.

→ Après l'abandon du gouvernement Bidault par les socialistes

(Suite de la première page)

quatre ans, même lorsque la direction du gouvernement était l'apanage d'un socialiste. Pourquoi donc les partisans de la retraite gouvernementale l'ont-ils finalement emporté?

Depuis la libération, la S.F.I.O. assumait d'importantes responsabilités gouvernementales. Outre le ministère de l'Intérieur, détenu sans interruption depuis 1944, ses chefs avaient la haute main sur les départements économiques et sociaux — ministères du Travail, de la Production industrielle, des Transports et communications, des P.T.T. — grâce auxquels ils espéraient conserver le contrôle des masses ouvrières sérieusement "travaillées" par les communistes. Le calcul s'est-il révélé vain? Toujours est-il que l'influence socialiste n'a cessé de reculer devant la démagogie communiste si habile à exploiter le mécontentement populaire devant les décisions gouvernementales. Aussi, peu à peu, le parti socialiste sentait-il ses troupes l'abandonner pour rallier les rangs du parti de M. Thorez, ou, dans une proportion moindre, ceux du rassemblement du général de Gaulle. Le grand parti, qui fut l'espoir de la IVe République, risquait de ne grouper désormais, à la place des ardents militants de naguère, qu'une maigre clientèle de fonctionnaires et de bénéficiaires, accrochés à lui comme d'encombrants parasites.

C'est alors que les socialistes se sont demandé si la lutte contre le dévorant parti communiste ne serait pas menée avec plus d'efficacité si leur propre parti pouvait aller à la bataille entièrement libéré des entraves imposées par les responsabilités gouvernementales de ses ministres. Ayant répondu par l'affirmative, les ministres S.F.I.O. ont choisi le premier prétexte — un mauvais prétexte, semble-t-il — pour abandonner le gouvernement, ses joies et ses soucis. Après avoir attendu bien sagement le vote du budget, qui leur donnait grandement satisfaction, ils ont cherché querelle à M. Bidault à propos des modalités d'attribution d'une prime de 3,000 francs aux travailleurs qui attendent avec impatience le prochain retour à la liberté des salaires.

Mais, après avoir affirmé avec plus ou moins de solennité que, sans être au gouvernement, ils demeureraient dans la majorité, les socialistes ont été incapables de dissiper la dangereuse équivoque de leur position. Et c'est ainsi que, dès la présentation devant l'assemblée nationale du gouvernement Bidault remanié, ils ont refusé de lui accorder leur confiance et se sont réfugiés dans une peu courageuse abstention. De ce fait, le succès de M. Bidault, acquis par 230 voix contre 186 (communistes) a été de fort médiocre qualité, car près de 200 députés, socialistes et modérés, ont refusé de participer au scrutin.

La précarité de la position minoritaire de M. Bidault se lit dans ces chiffres. Si, lors de quelque prochain scrutin, l'abstention des socialistes ou des modérés se transformait en opposition, le gouvernement ne pourrait éviter une copieuse défaite, et serait contraint à la démission.

Mais cette éventualité ne constitue pas le seul souci de M. Bidault. En effet, le départ des ministres socialistes l'a laissé en tête à tête avec les radicaux, dont le concours lui est indispensable. Or les radicaux entendent bien faire payer bon prix au M.R.P. et à son chef leur nécessaire collaboration. Ils ont déjà réclamé et obtenu pour M. Queuille, le ministère de l'Intérieur, si important du point de vue électoral. Ils espèrent encore, à la faveur de ces événements qui renforcent singulièrement leur position gouvernementale, poser derechef une question qui leur tient particulièrement à coeur: la réforme électorale et le retour au scrutin majoritaire.

De ce côté également, on espère faire "chanter" M. Bidault et obtenir de lui et de son parti l'abandon du système de la représentation proportionnelle, auquel le M.R.P. — tout comme le parti communiste — se cramponne éperdument, autant par fidélité à un principe que par opportunité. En effet les républicains populaires et les communistes seraient, pour des raisons différentes d'ailleurs, les principales victimes des alliances électorales que favorise le scrutin majoritaire à deux tours. Les premiers ne manqueraient pas de se retrouver isolés en raison de leur attachement au catholicisme, tandis que les seconds paieraient leur soumission à Moscou.

Comme il se trouve que les républicains populaires et les communistes détiennent ensemble 330 voix au Palais-Bourbon — donc une majorité très nette — la réforme électorale réclamée par les radicaux ne pourra être obtenue qu'avec l'indispensable concours du M.R.P., qui est déjà l'objet de très vives pressions.

Dans ces conditions, on ne peut qu'émettre un pronostic pessimiste quant aux chances de durée du nouveau cabinet Bidault. Certes, le divorce entre le M.R.P. et les socialistes — entre la démocratie chrétienne et le socialisme — n'est pas encore consommé, et de part et d'autre de grands efforts sont tentés pour régler un différend que l'on estime passager. Mais si ces efforts devaient échouer, comme ils ont échoué à Bruxelles, à Rome ou à Bonn, il faudrait envisager un bouleversement complet de la politique intérieure française, un renversement de la majorité et la constitution d'un gouvernement centre-droit, qui aurait pour mission de dissoudre l'assemblée nationale et de convoquer le corps électoral. Mais cette solution serait peut-être celle de l'aventure.

RADIO-FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 k/cs)

LUNDI 27 FEV.
4.30—La chanson française
4.40—Radio-journal
4.50—Trois de Québec
5.15—Un Homme et son Péché

MARDI 28 FEV.
4.30—La chanson française
4.40—Radio-journal
4.50—Yvan l'Intrépide
5.00—Causerie de l'Heure Dominicale
5.15—Un Homme et son Péché

MERCREDI 1er MARS
4.30—Yvan l'Intrépide
4.40—Radio-journal
4.50—Forum de l'Heure Dominicale
5.15—Un Homme et son Péché

JEUDI 2 MARS
4.30—La chanson française
4.40—Radio-journal
4.50—Yvan l'Intrépide
5.00—Notre Français sur le Vif
5.15—Un Homme et son Péché

VENDREDI 3 MARS
4.30—Yvan l'Intrépide
4.40—Radio-journal
4.50—L'Ecole des Parents
5.15—Un Homme et son Péché

SAMEDI 4 MARS
9.30—Bulletins d'information
9.33—Yvan l'Intrépide
9.45—Les fables de Lafontaine

CBFY, Verchères, P.Q.

VENDREDI 24 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'Ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chefs-d'oeuvres de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.15—La retraite des malades
3.30—Radio-Collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Chron. du ski
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Les Peintres de la chanson
6.45—Chansons de l'Amérique latine
7.00—A communiquer
7.30—Concert "Pop" de Toronto
8.30—Tambour battant
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique littéraire
9.30—Le Quatuor McGill
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

SAMEDI 25 FEV.
11.00—L'Heure dominicale
11.15—Musique populaire
11.30—Le réveil rural
12.00—Piano
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Les amis de l'Art
1.00—L'opéra du Metropolitan
4.00—Variétés
4.45—La Survivance française
5.00—Interview du hockey
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—L'orchestre symphonique de la NBC
6.30—Soirées de chez nous
7.30—Trois de Québec
8.00—Radio-journal
8.05—Radio-hockey
9.30—Musique
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

DIMANCHE 26 FEV.
11.00—Les Ballets
12.00—Jardins plantureux
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Radio-collège
1.00—Concert populaire
1.45—Notre Français sur le vif
2.00—Pot-pourri
3.00—L'Heure du thé
3.30—Radio-collège
4.00—Le Ciel par-dessus les toits
4.30—L'Heure dominicale
5.00—Chansonnettes
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—Musique tzigane
5.45—Radio-collège
7.00—L'Heure des vedettes
8.00—Nos futures étoiles
8.30—Les Petites Symphonies
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Festival de Bach
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

LUNDI 27 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Peintres de la chanson
6.45—Chansons
7.00—Le Choc des Idées
7.30—Qui suis-je?
8.00—Le théâtre lyrique Molson
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie de M. Séraphin Marion
9.30—Contes
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—Musique légère

MARDI 28 FEV.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Courrier de radio-parents
3.30—Radio-collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—La Voix du Canada
6.45—Chansonnettes
7.00—Les idées en marche
7.30—Orchestre symphonique de Tor.
8.30—L'école des parents
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—A communiquer
10.00—Adagio
10.30—Design for Listening (NBC)

MERCREDI 1er MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—A l'enseigne des fins gourmets
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Pèlerinage des malades
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Les Peintres de la chanson
6.45—Chansons de Félix Leclerc
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque canadienne
8.00—Radio-Carabin
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Lubka Kolessa, pianiste
10.00—Adagio
10.30—Especially for You (NBC)

JEUDI 2 MARS
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Maman Jeanne
1.30—L'Ardent voyage
1.45—Lettre à une Canadienne
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Notre pensée aux malades
3.30—Radio-collège
4.30—Faire-part
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chron. sportive
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Chronique du ski
6.00—Un Homme et son Péché
6.15—Métropole
6.30—Le Curé de village
7.00—Les Talents de chez nous
7.30—Les journalistes au micro
8.00—Théâtre-Ford
9.00—Radio-journal
9.15—La politique provinciale
9.30—Récital conjoint
10.00—Adagio
10.30—Appointment with music

Emissions spéciales pour les catholiques

Emissions pouvant être captées par les radiophiles du Manitoba et de la Saskatchewan. (heure centrale):

DIMANCHES

790—KFGO Fargo, 10 h. 30 a.m., Hour of Faith, réseau A.B.C.
940—CJGX Yorkton, 11 h. a.m., grand'messe, le 4ème dimanche de chaque mois.
600—CFQC Saskatoon, 11 h. 45 a.m., Radio-Sacré-Coeur.
980—CKRM Régina, 1 h. p.m., Heure de St-François.
540 et 990—CBK Watrous et CBW Winnipeg, 1 h. 30 p.m., réseaux de Radio-Canada, émissions catholiques sous les auspices de la Ligue de radio de St-Michel, séries de sermons (10 chacune), au printemps et à l'automne.
940—CJGX Yorkton, 4 h. p.m., Family Theatre.
550—KFYR Bismarck, 5 h. p.m., Catholic Hour, réseau N.B.C.
1080—CKY Winnipeg, 7 h. 30, Family Theatre.
620—CKCK Régina, 8 h. 30, Family Theatre.
600—CFQC Saskatoon, l'heure catholique des prairies, 10 h. 30 p.m.

JOURS DE SEMAINE

Du lundi au vendredi:	620—CKCK Régina, 7 h. 45, Radio-Sacré-Coeur.
Lundi:	630—CKRC Winnipeg, 9 h. 30, Family Theatre.
Mardi:	980—CKRM Régina, 8 h. 30 p.m., Family Theatre.
Mercredi:	750—WGN Chicago, 7 h. 30 p.m., Family Theatre, de Hollywood, réseau Mutual.
Jeudi:	630—CKRC Winnipeg, 10 h. 15, Heure de St-François.

Nouvelles tactiques rouges

Des lettres censées être écrites par des catholiques indignés circulent actuellement aux Etats-Unis attaquant des ennemis réels ou imaginaires de l'Eglise. Leurs seuls style et présentation les trahissent et le lecteur catholique ne se laisse pas méprendre si facilement. Toutefois, elles s'adressent aux non-catholiques et leur contenu injurieux ne sera pas sans provoquer de la part de ceux-ci des réactions peu amicales à l'endroit des catholiques.

L'une des lettres contrefaite porte en signature le nom de "Father Frances (sic) Xavier O'Toole, Society of the Immaculate Heart of Mary, Mother of God, New York". Des recherches conduites en ce sens ont révélé qu'il n'existe aux Etats-Unis aucun prêtre de ce nom ni aucune société de ce genre.

Les communistes, encore une fois, ont recours à de vils moyens pour jeter le discrédit sur l'Eglise.



POUR VOUS, MESDAMES



Distractions qu'on suscite à l'église

Dieu me pardonne, mais j'ai eu des distractions pendant le sermon, dimanche! On voit des choses vraiment renversantes dans les églises d'aujourd'hui et même si le bon Dieu n'a pas lieu d'être étonné par quoi que ce soit, il ne saurait être ravi des attitudes qu'on adopte pour lui rendre hommage.

Toux générale

Il y a d'abord cette toux qui accueille généralement le prédicateur. Je me suis demandé bien des fois où on allait la chercher? On dirait parfois que toute la paroisse est malade! Au cinéma, au concert on n'est guère mieux assis, il fait tout aussi chaud et cependant on ne tousse pas! A l'église c'est une marée montante qui serait bien contrôlable si chacun des fidèles y mettait du sien! Et les petits jeux de pouce et d'index qui font tintinnabuler le chapelet tout le temps de la prédication! C'est là une musique agaçante dont se passeraient bien les fidèles plus sages.

Toilettes inconvenantes

Quant aux belles jeunesses, elles pourraient laisser à la porte le souci de leur toilette. On voit des demoiselles aux doigts voltigeants contrôler qui une bouclette, qui la pointe du mouchoir dans le dos. Et parlons-en de ces fanchons: elles sont d'un sens pratique indéniable à l'heure du sport ou de la tempête, mais il en est de fantaisistes, semées d'effigies qu'on ne voit guère sur les autels. J'ai vu, dimanche, une jeune fille coiffée d'un souvenir de l'Exposition de Toronto. Toutes les couleurs de l'arc-en-ciel y passaient, depuis le noir de certains danseurs de ballet grouillant sur une lune couleur citron, jusqu'au rouge violacé du parlement d'Ottawa et au vert étonnant de la tour de Londres. La pauvre fille en avait lourd sur la tête!

Presque à côté d'elle, s'en trouvait une autre qui arborait une mer déchaînée de laquelle émergeaient tant bien que mal des sirènes dans le costume de leur espèce! D'autres mouchoirs sont la sauvegarde habituelle des bigoudis qu'on devine sans peine aux accidents de la tête. Les lieux saints méritent tout de même un peu plus de considération.

Tenue et toilette dignes

Oh! je sais bien qu'on peut avoir une vilaine tête et de jolies choses dans le coeur, mais on devrait adopter pour l'église une tenue et une toilette toute de dignité et de beauté, bannir soigneusement l'abus des cosmétiques, les oriflammes et le genre négligé qui n'éveillent guère la piété en soi et sèment la distraction chez les autres. En somme, réservons pour l'église une coquetterie de bon aloi motivée par la visite qu'on fait au Roi de Bonté et de Beauté.

Françoise ROY,
(L'Action catholique).

La mode pratique



2417
SIZES 2 - 8
Prix de chaque patron: 25 sous
Temps requis pour l'envoi: 10 à 15 jours
(Envoyer monnaie seulement)
No du patron ....
Grandeur ....
En français □
En anglais □
Nom ....
Adresse ....

Gaufres avec petits pains de son



Durant le carême, l'un des plats préférés des Canadiens sera celui-ci: des gaufres avec de petits pains de son, servis, évidemment avec du beurre, ou du sirop ou autre garniture au goût.

CHEZ NOUS

Aimons notre village, aimons notre chaumière,
Le vieux puits qui gazouille au tournant du chemin;
Le jardin, le fournil, l'enclos plein de lumière,
Où nous avons dansé des rondes par la main . . .
Plus tard, quand notre coeur s'ouvre aux saintes chimères
Quand il est temps d'aimer et de croire à genoux;
Laissons grandir nos fils à côté de nos mères,
Chez nous!

Et quand les fleurs des blés s'ouvriront dans la plaine,
Quand nos deux bras meurtris seront las de semer;
Quand l'heure nous dira: Ton existence est pleine:
Cesse de tant souffrir, cesse de tant aimer!
Frère, quand il faudra que notre tige tombe
Parmi tous les épis moissonnés avant nous,
Nous nous endormirons en paix, dans notre tombe,
Chez nous!

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD.

J'suis plus capable de l'endurer!

C'est un des cris de détresse que vous et moi avons entendu maintes et maintes fois, par des femmes ou des hommes, qui n'en peuvent plus d'endurer les défauts de leur conjoint. Quelques-unes se plaignent que leur mari est ivrogne; d'autres qu'il dépense toutes ses payes à jouer à l'argent; quelques autres en ont assez de souffrir les scènes de jalousie; ou encore les sacrifices qu'impose l'avarice de l'un ou de l'autre. Que sais-je encore! . . .

D'où vient donc cet état de choses si alarmant? . . . Serait-il impossible à l'homme et à la femme de vivre ensemble? . . . L'amour n'est-il pas fait pour durer? . . . C'est autant de questions qui se promènent sans cesse dans notre cerveau, hanté par tant de faits semblables à ceux énoncés plus haut.

La vraie raison. . .

La véritable raison, il faut remonter dans l'histoire de la vie des individus pour la découvrir. Si l'on s'arrête à l'époque des fréquentations et qu'on essaie de voir comment elles se sont faites, à quoi elles ont servi, il est facile, dans la majorité des cas, de s'expliquer le cri de détresse: "J'suis plus capable de l'endurer! . . ."

Pour beaucoup de couples, les fréquentations furent une série de petites séances, durant lesquelles nos deux héros s'appliquaient à dire les mots les plus tendres, les plus aimables, les plus conquérants, pour essayer de se souder l'un à l'autre et ainsi de s'arracher des promesses de vie. Si quelques petites scènes de jalousie, de bouderie, ou encore quelques disputes avaient lieu, on se disait toujours: "Au fond, c'est parce qu'il m'aime".

Manque de connaissance du conjoint

Une des causes fondamentales de désaccord, dans la plupart des cas, c'est le manque de connaissance de la personnalité de son conjoint avant le mariage: de ses défauts, de ses qualités, de ses grandes possibilités. On attend au lendemain des noces pour se montrer tel que l'on est.

Pourquoi cet état de choses? On n'est pas assez naturel, on dissimule, on farde la vérité, sous de beaux atours, de belles galanteries. Une telle attitude ne réussit guère. Tôt ou tard, la vérité doit paraître et c'est souvent le malheur des deux. La solution serait simple, si on savait la mettre en pratique. Elle assurerait le bonheur au foyer. Pourquoi ne pas se faire connaître l'un à l'autre tels que nous sommes? Il n'y a personne sans défauts, et personne non plus sans qualités. C'est le temps, durant les fréquentations, de s'étudier, pour savoir si vraiment on est fait l'un pour l'autre et commencer l'adaptation des caractères et des tempéraments. Se connaissant, il devient plus facile, à cause de l'amour, de s'aider à se corriger mutuellement et de progresser.

C'est à cette condition que disparaîtront du langage les "Je ne suis plus capable de l'endurer" et les "J'aurais bien dû m'en apercevoir avant".

Avis aux fiancés

Fiancés, vous qui vous marierez bientôt, soyez de ces hommes et de ces femmes intelligents, qui regardent ce qu'ils ont en main, avant d'entreprendre toute construction nouvelle. Votre bonheur sera ainsi plus durable et la petite société que vous fonderez solidifiera la grande société humaine.

Coquilles amusantes

On sait que la coquille est une faute d'imprimerie qui, pour une seule lettre changée, transforme parfois le sens des phrases de façon tout à fait comique.

En voici quelques-unes:

Le préfet est **risible** (visible) tous les jours.

Il était en train de **manger** (ranger) ses livres.

Avec un peu de **foin** (soin) notre sympathique maire sera promptement rétabli.

Pommade contre la chute des **chevaux** (cheveux).

Le brave officier fut **dévoré** (décoré) sur le champ de bataille par le généralissime.

Ce professeur est d'une **rapacité** (capacité) remarquable.

Il était triste comme un **tombereau** (tombeau).

On entendait retentir des **chats** (chants) harmonieux.

L'orateur s'arrêta en disant: "Je suis à bout de **farces** (forces)".

On demande un professeur de français pour **l'étrangler** (l'étranger).

Survivent au défunt ses trois **folles** (filles).

Monsieur Perrin est parti en voyage avec Madame **Perron** (Perrin).

Le malheureux a rendu son dernier **souper** (soupir) entre mes bras.

La blonde fiancée était ravissante: c'était une véritable tête de **Gueuze** (Greuze).

L'année sera bonne pour le cidre: les **pompiers** (pommiers) sont couverts de boutons magnifiques.

Les émanations d'un **poête** (poêle) ont causé la mort de la jeune fille.

Mon oncle va mieux; il commence à se **laver** (lever).

Les plus grosses **bêtes** (têtes) de la ville se rassemblent chaque soir au cercle pour jouer et causer.

Eh! votre carême...

Le carême, est-ce que ça existe encore pour vous? . . .

Combien de gens qui trouvent des excuses pour ne pas remplir les douces obligations de la Sainte Quarantaine, en esprit de pénitence pour leurs péchés et pour les péchés du monde.

—J'ai des maux de tête, mon Père, quand je jeûne, me confie Mme X. . .

—Ça me tire l'estomac littéralement, me dit Monsieur Y. . .

—J'ai envie de faire des faiblesses, me souffle Mademoiselle Z. . ., quand j'essaye de jeûner.

—Je ne suis pas à l'aise pour faire mon ouvrage quand je ne déjeune pas à mon appétit, me répond un jeune homme bien bâti.

* * *

Ma foi, que pouvons-nous répondre à ces excuses? En soi, elles sont bonnes. Mais, dans chaque cas, sont-elles valables? . . .

Il est certain que beaucoup de gens adonnés à de durs labeurs, sont incapables de jeûner. D'autres, plutôt faibles par tempérament, ont besoin de manger.

Mais, parmi ceux qui se disent incapables de jeûner et qui le sont peut-être en fait, combien sont responsables de cette incapacité? . . .

En êtes-vous? . . . Réfléchissez! . . .

C'est là le centre de la question.

Incapacité voulue

Madame X. . . m'a demandé la dispense du jeûne pour incapacité. En la questionnant, je réalise qu'elle a des forces, durant le carême, pour passer de longues heures à des amusements et à des bavardages quelconques qui s'étirent jusqu'à des heures tardives dans la nuit. Je ne suis pas surpris qu'elle se dise incapable de se lever le matin pour aller à la sainte messe, communier et jeûner dans la journée.

Monsieur Y. . . me dit, lui aussi, que son travail l'empêche de jeûner. En l'interrogeant un peu, je constate que cet homme va à des clubs presque tous les soirs du carême avec des amis, et il s'amuse. Il boit à son tour.

Mademoiselle Z. . . m'avoue qu'il lui est impossible d'aller à la messe durant le carême et de jeûner parce qu'elle travaille dans un magasin. Mais, en causant, j'apprends qu'elle sort presque tous les soirs avec un jeune homme, et qu'elle se couche rarement avant minuit. J'apprends de plus que, durant ces soirées, elle fume de nombreuses cigarettes et qu'elle boit plusieurs "cokes". Je ne suis pas surpris qu'elle ne puisse se lever le matin, pour aller à l'église, qu'elle ait des maux d'estomac et qu'elle s'avoue inapte au jeûne, malgré ses vingt-deux ans.

Veilles prolongées

Et ce jeune homme qui me demande une dispense du jeûne: "Ce n'est pas que je travaille fort, mon Père; je travaille dans un bureau. Mais, franchement, je me sens comme des faiblesses dans la journée, quand je jeûne".

—Et, que faites-vous le soir?

—Ah! pour ça, il faut bien que je m'amuse un peu. Tantôt, je rencontre des amis de garçons, tantôt des amies de filles.

—Et à quelle heure vous couchez-vous?

—C'est assez rare que je me couche avant minuit. Voyez-vous, c'est difficile de laisser la compagnie avant onze heures ou plus. Et puis souvent, je suis invité à danser. Cet presque impossible de refuser. Alors, je danse. On danse quelquefois plusieurs heures. Et quand je reviens chez nous, évidemment, je suis bien un peu harassé. Vous comprenez, mon Père, que je ne puis pas me lever pour aller à la messe et communier. Et je sens le besoin de manger dans la journée. D'ailleurs, c'est bien rare qu'on se quitte sans aller au restaurant et prendre un "hot-dog", ou autre chose de ce genre. Quand on a veillé toute la soirée, on a faim. Il faut bien qu'on mange. Comment puis-je jeûner dans de telles conditions?

* * *

Voilà des révélations! . . .

Comment voulez-vous que ces personnages puissent se lever tôt le matin, bien reposés et, si c'est possible, aller à la messe et communier? Comment pourront-ils s'adonner au saint jeûne? . . .

Et c'est ainsi que les raisons pour ne pas jeûner déraisonnent.

Après s'être affaibli volontairement par des excès, on se cherche des motifs valables pour ne pas faire pénitence. Le jeu d'abord, la religion ensuite.

C'est l'ordre renversé.

Concept chrétien

Non, ce n'est pas là le concept de la vie chrétienne. Ce n'est pas vivre la parole de Jésus: "Il n'y a que les violents qui ravissent le Ciel". Les saints, nos modèles, n'allaient pas veiller le soir, jusqu'à minuit. Ils prenaient, tout de même, d'honnêtes distractions.

Et nos bons vieux parents! Ah! ils savaient ce que c'est que le carême. Ils s'y préparaient. Ils l'accomplissaient saintement. Ils savaient se coucher à bonne heure pour pouvoir se rendre à l'église le matin. Souvent, ils y communiaient. C'est ce que font aussi les chrétiens qui veulent réaliser une Sainte Quarantaine. Ils agissent sagement. Ils prennent des mesures pour ne pas gaspiller follement leurs forces physiques, afin de pouvoir, durant le carême, se livrer avec ferveur, aux saintes pratiques de la pénitence.

Et s'ils ne peuvent jeûner, pour cause de faiblesse, ou de maladie, ou de travaux pénibles auxquels les oblige leur devoir d'état, ils offrent quand même à Dieu, chaque jour, généreusement des pénitences volontaires agréables au Coeur de Jésus.

* * *

Le carême, c'est pour vous!

Amis lecteurs, êtes-vous de ceux qui s'amusent les soirs de carême, ou qui, d'une manière ou d'une autre, gaspillez vos forces, et qui ne pouvez, en conséquence, ni vous lever pour la messe, le matin, ni accomplir votre jeûne par suite de vos excès?

Si vous êtes de ceux-là, réfléchissez! C'est grave. Ça vaut la peine d'y songer sérieusement. Consultez votre confesseur.

Quand vous paraîtrez devant le bon Dieu, malheur à vous si vous n'avez que des soirées de plaisir à lui offrir. Et, en conséquence, des journées de jeûne sans jeûne.

N'oubliez pas que le carême, ça existe toujours, même pour vous!

Père PASCAL, O.F.M., cap.



Ne versez jamais d'eau bouillante dans un évier très froid, cela pourrait endommager l'émail. Mettez-y d'abord de l'eau tiède.

Saviez-vous que . . .

Le jour de la fête de saint Georges, à Disatines, en France, on lave les pieds de sa statue avec du vin, aux cris de "Vive Monsieur St-Georges!" La cérémonie a pour but d'obtenir la protection du saint sur les vignes.

20,000 fois à la minute

Les ailes d'une mouche vibrent 20,000 fois à la minute.

Emplois multiples

Le gaz compte plus de 20,000 emplois dans l'industrie.

Peuple entreprenant

On estime qu'un Américain sur cinq participe à au moins deux concours par année.

Champion français

Georges Michel, de France, peut se glorifier d'avoir mis le moins de temps à traverser la Manche à la nage. Il le fit en onze heures et cinq minutes. Pareil exploit fut réussi en 1926.

Longue pratique

Si une personne apprenait les noms de 26 nouveaux insectes chaque jour, il lui faudrait plus de 60 ans pour apprendre tous les noms de ceux qui ont été trouvés et catalogués.

Recherche atomique

Le premier atome fut divisé par un homme en 1919 quand Rutherford changea une infime quantité de nitrogène en oxygène.

Dix-sept paires de jumeaux dans la même école



L'école paroissiale de l'église du Bon Pasteur, dirigée par les Pères Paulistes, à New-York, est l'objet d'un fait assez rare — sans doute unique. C'est celui de compter parmi ses élèves 17 paires de jumeaux, comme l'atteste cette photo.

Pain-galettes au beurre d'arachide



2 tasses de farine, 4 c. à thé de poudre à pâte, 2 c. à table de sucre, 1 c. à thé de sel, ⅔ tasse de lait, 1 c. à table de beurre, 4 c. à table de beurre d'arachide, ¼ tasse de pistaches hachées.

Mélanger les ingrédients secs ensemble. Couper ou frotter le beurre et le beurre d'arachide dans le mélange. Ajouter le liquide au mélange de farine, le mélangeant légèrement. Etendre sur une planche à farine. Rouler la pâte ½ pouce d'épaisseur, et la couper en carrés de trois pouces carrés. Passer légèrement dessus un petit pinceau beurré, et presser pour former un triangle. Répandre dessus légèrement des pistaches hachées. Mettre sur une tôle à biscuits bien graissée et faire cuire au four 375° F. pendant environ 20 minutes.

Le Courrier de Louise

Q.—J'ai invité par téléphone une quinzaine de personnes à venir souper chez moi le soir du jour des Rois. Quand mes invités furent à table, je leur offris des petits morceaux du gâteau des Rois dans lesquels étaient dissimulés le pois et la fève traditionnels. J'avais un maître et une maîtresse de cérémonies et je leur avais dit ce que je voulais qu'ils fassent pour le couronnement du roi et de la reine. Celle qui eut la fève fut une jeune fille de 19 ans. Le roi fut un homme marié. La jeune fille se montra très désappointée et me dit qu'elle aurait voulu choisir son roi. Quand on eut servi le vin et bu à la santé des "heureux monarques", le maître de cérémonies demanda au roi de dire quelques mots et de chanter. Il refusa en disant que cela convenait mieux à la reine. Celle-ci, à son tour, refusa carrément. Après cela, ce fut le dîner et ensuite le roi laissa sa reine et passa la soirée avec les gens mariés.

Je voudrais savoir si, la prochaine fois, je devrais inviter deux groupes: les jeunes, puis les gens mariés? C'est assez difficile, mais je me suis donné tant de peine pour n'obtenir que ce fiasco; aussi, je ne voudrais pas qu'il se répète. Serait-il mieux d'inviter seulement pour la soirée et de servir un goûter sans s'occuper de reine ou de roi? La manière de choisir ces derniers était-elle la bonne? J'avais suspendu une étoile au-dessus de la table sur laquelle il y avait une décoration rappelant l'arrivée des Mages à la crèche de l'Enfant Dieu. Etait-ce convenable? Deux chaises spécialement décorées étaient aussi réservées pour le roi et la reine. Conseillez-moi, chère Louise, pour que je ne renouvelle pas ce que je considère un "fiasco". Je suis certaine que vous en aiderez bien d'autres en même temps. Merci beaucoup. — EVA, JACQUELINE ET PAULE.

R.—Si votre fête n'a pas réussi vous n'étiez nullement à blâmer. Vos invités auraient dû entrer dans l'esprit de la soirée et faire ce que ceux qui avaient charge du programme demandaient. Votre fête était du genre traditionnel pour les Rois et tout le monde aurait dû le comprendre et agir en conséquence. La manière employée pour choisir les monarques de l'heure était la bonne, certainement. Vos décorations étaient, elles aussi, très appropriées. Vous pourriez, selon votre goût, inviter soit les jeunes gens, ou les gens mariés pour le dîner et inviter l'autre groupe pour la soirée et choisir si vous le voulez un roi et une reine pour chaque groupe. De cette façon tout le monde serait heureux.

Coïncidence étrange: vous mentionnez qu'"en vous aidant je pourrais être utile à plusieurs autres personnes". De fait, j'ai reçu trois lettres semblables à la vôtre que j'ai combinées pour répondre aux questions. J'espère, en effet, avoir pu vous rendre service. En passant, un mot aux invités: soyons aimables avec nos hôtes. Quand nous acceptons d'aller en soirée chez nos amis, souvenons-nous qu'ils se sont donné beaucoup de peine pour essayer de nous faire passer agréablement les quelques heures de cette veillée chez eux. Soyons gais et adaptons-nous joyeusement aux circonstances.

* * *

Q.—Pourriez-vous me dire quelle communauté religieuse sollicite et fait usage de cartes de Noël usagées? Je crois que ces religieuses demandent aussi de vieux timbres. Merci. CURIEUSE.

R.—Ecrivez aux religieuses du Monastère du Précieux-Sang, angle Taché et Notre-Dame, St-Boniface, Man. Je crois qu'elles sauront vous renseigner.

Q.—Auriez-vous la bonté de me donner la bonne manière d'écrire les noms suivants: Lynne, Jocelyne et Marilyne. Je vous remercie. — ABONNEE.

R.—Ces noms sont des diminutifs ou des dérivatifs. De plus, dans les noms propres les lois de l'orthographe sont moins sévères qu'elles ne le sont généralement. Le nom de Lynne n'est pas français d'origine. C'est un dérivatif de Lynne, nom anglais. Si vous voulez le traduire et le mettre au féminin, l'orthographe que vous lui donnez est très bien. "Jocelyne" est tout bonnement le féminin de "Jocelyn" et peut s'écrire aussi avec le "i" si vous le désirez. Dans "Marilyne" vous avez réellement un nom composé: Marie ou Mary et Lynne, et vraiment, le goût personnel peut en régler l'orthographe. La vôtre dans ce cas semble la plus simple.

* * *

Q.—Je suis bien malheureuse car quoique ma figure ne soit pas laide, je le suis parce que j'ai beaucoup de poils sur le menton et au-dessus de la lèvre supérieure. Que puis-je faire? Merci d'avance. — SI VOUS POUVIEZ M'AIDER!

R.—Ne vous faites pas trop de chagrin à ce sujet. Aujourd'hui, avec de nouvelles méthodes, la science a tôt fait de faire disparaître pour toujours ces poils superflus. Consultez donc les experts du Dermic Institute, 800, édifice Paris, à Winnipeg. On saura vous donner tous les renseignements au sujet des traitements et de ce qu'ils peuvent coûter.

* * *

Q.—On me dit que le pétrole est excellent pour empêcher les cheveux de tomber. Qu'en pensez-vous? Les miens tombent tellement que je ferais n'importe quoi pour arrêter cette chute. Merci. — DESOLEE.

R.—Il se vend des préparations beaucoup plus efficaces et de meilleure odeur. Consultez votre pharmacien ou le rayon des cosmétiques de nos grands magasins.

* * *

Q.—J'habite une petite campagne et j'ai été fort critiquée parce que j'ai porté une robe de velours noir pendant mon deuil. Ai-je eu tort? Merci. J'AI EU BEAUCOUP DE PEINE.

R.—Vous aviez parfaitement raison et les personnes qui vous ont critiquée l'ont fait par ignorance. Il leur vaudrait mieux se renseigner pendant le temps qu'elles ont à perdre.

LOUISE.

Les taches faites sur les meubles rembourrés devraient être enlevées immédiatement. Quand vous les enlevez, afin d'éviter qu'il se forme un cerne, appliquez le fluide à nettoyer juste en dehors de la tache, et frottez ensuite avec un mouvement circulaire en venant vers le centre de la tache.

Ces oreilles aux écoutes

Les parents se croient en sûreté parfois pour se faire des confidences; ils seraient très surpris d'apprendre que les jeunes oreilles aux écoutes entendent tout. Les enfants jouissent du don d'attention sur plusieurs points à la fois; leurs antennes transmettent de tous les postes émetteurs; gare aux imprudents et aux conséquences désastreuses pour les petits.

La petite Monique

L'autre jour, la petite Monique se permit de rapporter très naïvement à ses maîtresses et compagnes des propos de sa maman; la manière dont elle le fit était vraiment amusante, d'ailleurs elle ne croyait pas commettre d'indiscrétion. La maman ne manifesta aucune surprise ni mécontentement.

La petite étant à s'amuser dans la salle voisine, la maman raconta l'incident à mi-voix au papa et aux grandes soeurs; tous rirent en sourdine mais Monique avait tout entendu et elle chuchotait, dans son coin: "Ils rient de moi, je ne leur dirai plus rien. . ."

Pour quelques phrases échappées par les parents à contretemps, cette enfant allait se refermer sur elle-même, peut-être rester à la gêne. Elle s'aperçoit aussi que les grandes compagnes, au couvent, s'amusent à la faire parler, sans doute parce que ses réparties sont intelligentes et si naïves mais la petite comprend trop qu'on se paie sa tête, elle deviendra gênée, mal à l'aise, ne sachant plus ce qu'il faut taire ou dire même à sa maman. Cette situation cause souvent aux petits enfants, et sans que les grandes personnes le soupçonnent, un problème qui les trouble et qui peut expliquer cette période de timidité de la préadolescence.

Changement d'attitude

En effet, les parents s'expliquent difficilement pourquoi entre sept et douze ans, des enfants très dégagés et sans gêne, deviennent tout d'un coup d'une grande timidité. C'est dû probablement à cet état d'incertitude, d'insécurité; ils n'ont plus la naïveté et faisant connaissance avec le respect humain, ils ont peur des moqueries, des rires des grandes personnes et ils se referment sur eux-mêmes.

Les parents useront donc de la plus grande prudence, ils surveilleront leurs confidences s'assurant que les jeunes oreilles ne captent pas des paroles qui pourraient à jamais murer leurs lèvres et leur coeur et leur causer des problèmes intérieurs très graves de même qu'à leurs éducateurs. Les fleurs épanouies nous charment, les voir se refermer nous jette dans la tristesse. . .

Jeanne L.-DUGUAY.

Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple; du moins il le sera demain.
J. SIMON.

* * *

La mort ne finit pas notre vie. Elle ne finit que nos péchés et les périls auxquels nous sommes exposés.—BOSSUET.

* * *

Il ne fait pas clair sur la terre lorsque les intelligences ne voient pas les choses divines.
Cardinal LIENART.

Conseils ménagers



Pour nettoyer la batteuse à oeufs rapidement, tournez-la d'abord dans l'eau froide, puis dans l'eau chaude savonneuse, et finalement en dehors de l'eau.



Si vous faites une tache de lait sur la nappe, rincez-la immédiatement dans l'eau froide, puis lavez-la. Autrement, l'eau chaude et le savon pourraient fixer cette tache.

Propos agricoles

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Utilisons d'abord une semence propre et saine

Aujourd'hui on se sert de di- [illegible] ...gent au semis ...t de vigueur. Ces pro- [illegible] ...ire. D'autre part, il ne [illegible] croire qu'ils remplacent [illegible] ...equises dans le [illegible] ...nération des se- [illegible] ...ent celles en [illegible]

[illegible] ...peut être sai- [illegible] ...et bien séchée a- [illegible] ...gement. Tout grain [illegible] ...excès d'humidité [illegible] ...germera plus [illegible] ...façon incertai- [illegible] ...est lente. [illegible] ...étoufferont [illegible] ...récolte sera com- [illegible] ...début. Il est bon [illegible] ...ent. Ils ont besoin d'un som- [illegible] ...complet avant de croi- [illegible] de nouveau. Un grain mal sé- ...é ne bénéficie pas d'un som- ...réparateur, et, en consé- ...ce, germe moins bien.

Il ne faut pas se méprendre et [illegible] ...e du grain trempé un ou [illegible] ...dans ce cas, [illegible] ...che une couple de jours [illegible] de mettre la semence en [illegible] et l'humidité ainsi absorbée [illegible] grain ne nuira pas. Ce que [illegible] ...ix indiquer, c'est qu'il n'est [illegible] recommandable d'utiliser [illegible] ...e un grain qui n'a pas perdu tout excès d'humidité avant d'être engrangé.

Nos ancêtres se servaient d'un "van" pour nettoyer les grains. Ce van était ni plus ni moins un [illegible]nier et le nettoyage consistait à le remplir à moitié de grain; en [illegible] ce [illegible]nier-là où le vent [illegible] en vitesse, le vent se chargeait de séparer la balle et les grains légers.

Les grains légers sont défec- [illegible] et constituent un danger [illegible] ...me semence, ils n'ont pas le poids requis et ne sont pas dé- veloppés normalement, soit qu'ils proviennent de plants fai- bles, malades, soit pour toute autre raison. Ces grains légers [illegible] souvent porteurs de mala- [illegible] et, même sains, ils produi- [illegible]ent des plantes plus faibles. La pesanteur élevée est l'une des qualités essentielles d'une semen- ce, et indique, entre autres cho- ses, que le grain contient une quantité suffisante de nourriture pour soutenir le jeune plant jus- qu'au temps où ses racines seront suffisamment développées pour puiser la nourriture du sol. Si tous les facteurs de croissance sont bons, une surabondance de [illegible] pour la jeune plante est moins nécessaire. Par contre, si les conditions sont défavorables, et que le jeune grain soit endom- magé par le vent, etc., le jeune [illegible] provenant d'une semence [illegible] et charnue aura une meil- leure chance de survivre.

Pour bien cribler du grain, il faut le soumettre à un fort jet d'air (air blast) ayant pour effet de rejeter exactement ce qu'il faut éliminer.

On ne saurait trop insister sur les avantages de choisir une se- mence bien nettoyée, exempte de mauvaises herbes, de grains fai- bles ou malades: c'est une recom- mandation qui est vieille comme [illegible] Si c'est [illegible] bonne chose de se servir des [illegible]entions modernes et des pro- duits chimiques pour traiter nos semences, il faut se rappeler que l'essentiel est de ne se servir que de bon grain criblé et bien vanné.

Arthur DUMAIS.

Contrat de fromage avec la Grande-Bretagne

Le très honorable James G. Gardiner, ministre de l'Agricul- ture, a annoncé ces jours der- niers qu'il a été conclu avec le Royaume-Uni un accord sur le fromage qui prévoit une quanti- té maximum d'environ 85 millions de livres au prix de 25 cents la livre pour la première catégo- rie, franco quai, port de mer ca- nadien.

L'accord prévoit l'expédition de 77 millions de livres de fromage avec une tolérance de 10 pour- cent. En d'autres termes, le Ca- nada s'engage à livrer un mini- mum de 70 millions de livres et le Royaume-Uni à acheter jus- qu'à 84,700,000 livres.

Le prix est de 25 cents, franco quai, port de mer canadien, com- parativement à un prix équiva- lant à 31 cents f. à b. Montréal en vertu de l'accord de 1949. La quantité maximum de fromage à être livrée en 1950 dépassera de 35 millions de livres celle que prévoyait le contrat de 1949.

Le Ministre annonce également que l'Office des produits laitiers est autorisé à payer, au cours de l'année 1950, un prix de 28 cents la livre pour le fromage de pre- mière catégorie, franco quai, port de mer canadien, à l'égard de tout le fromage acheté en vertu de ce contrat. La différence en- tre le prix d'achat de 28 cents auquel le fromage est acheté au Canada et le prix de 25 cents la livre auquel il est vendu au Royaume-Uni, sera comblée au moyen de fonds fournis par le gouvernement canadien. Cet ar- rangement vaut pour l'année 1950 seulement, et vise à aider aux producteurs de fromage à s'adap- ter au niveau plus bas des prix.

Guide d'un attelage vainqueur



Dix attelages de chiens sont sur les rangs des concurrents dans le Derby international pour chiens à Ottawa et la première course de 30 milles fut gagnée par Wilf Lépine, de Québec. Ici, **Inez Martinez** tient dans ses bras l'un des guides de l'une des attelages. **Mike** conduira ses co-coursiers dans une épreuve de 30 milles où prendront part des concurrents des Etats-Unis comme du Canada. Le premier jour des courses, les Canadiens se classèrent aux cinq premiers rangs. (CPC)

Politique extérieure du Canada

(Suite de la première page)

monwealth, les conversations entre signataires du Pacte de l'Atlantique, la participation aux commissions techniques de l'Union Panaméricaine. C'est en janvier prochain que les mem- bres du Commonwealth se réu- niront à Ceylan pour discuter les événements de l'Asie et les ajustements à faire entre eux en raison des progrès constitu- tionnels réalisés par ce vaste organisme. Quant au Pacte de l'Atlantique, notre ministre de la défense nationale, M. Clax- ton, vient justement d'en discu- ter la troisième phase à Paris même, où ses signataires s'en- tendirent sur les mesures mili- taires qu'il comporte. Pour ce qui est des questions de notre continent, tout en n'appartenant pas à l'Union Panaméricaine, le Canada participe souvent à ses commissions techniques, ce qui exige de notre part une at- tention suivie de leurs problè- mes si variés.

Il y a enfin ce qu'on pourrait appeler les questions bilatéra- les, celles qui intéressent direc- tement le Canada et tel autre pays. En premier lieu nous de- vons penser à nos relations avec les Etats-Unis, qui sont d'ordre économique, social, militaire et diplomatique. Il y a ensuite des problèmes angoissants comme celui de la Chine, qui se trou- vera bientôt complètement sous la coupe communiste; ou enco- re celui de l'Allemagne qui n'est pas encore fixée sur son sort après plus de quatre ans d'ar- mistice; ou encore ceux des Bal- kans, de la Palestine et d'ail- leurs. Il convient de dire au sujet des décisions canadien- nes sur tous ces points, que no- tre gouvernement les subordon- ne de plus en plus à l'idéal des Nations unies, tout en faisant attention à l'attitude de Londres et de Washington qui forment nos principaux appuis en poli- tique internationale.

Nouvelles ambassades canadiennes?

Pour bien affirmer sa souve- raineté extérieure et remplir ses obligations internationales, le Canada est appelé constam- ment à modifier, à augmenter ou à déplacer ses missions di- plomatiques à l'étranger. Notre gouvernement vient de créer ainsi une mission diplomatique auprès du nouvel Etat de l'Al- lemagne occidentale: c'est le lieutenant-général Maurice Po- pe, chef de la mission militaire canadienne à Berlin, qui prend la direction de ce nouveau poste.

En ce moment, il y aurait une dizaine de pays étrangers qui désirent un échange de diplo- mates avec le Canada. Notre mi- nistre des affaires étrangères a nommé le Vatican et l'Espa- gne au nombre de ces pays: il faut espérer sincèrement que le Cabinet d'Ottawa finira par leur donner une réponse favorable. Car au moment où le monde occidental s'organise en profon- deur, spirituellement et maté- riellement, pour résister au communisme, l'appoint du Va- tican et de l'Espagne sera con- sidérable.

L'influence morale et politi- que du Saint-Siège est hors de proportion avec l'exiguité géo- graphique de la Cité du Vati- can. Et nous devrons faire com- prendre à une partie mal infor- mée de l'opinion canadienne que le Vatican est un véritable Etat, reconnu comme tel depuis des siècles dans le monde interna- tional, et auprès duquel une cinquantaine de gouvernements sont déjà représentés. Pour un pays chrétien comme le Cana- da, et en grande partie catho- lique, l'établissement de rela- tions diplomatiques avec le Sou- verain Pontife devient une né- cessité immédiate.

Pour ce qui est de l'Espagne actuelle, le monde sait trop bien ce qu'il doit au général Franco dans sa lutte contre le commu- nisme. Il n'est pas nécessaire que le Canada se laisse influen- cer par de vieilles rancoeurs po- litiques, qui ne sont plus de mi- se devant le danger commun. Il convient de signaler aussi que la position géographique de l'Es- pagne en ferait une charnière majeure dans l'organisation stratégique du Pacte de l'Atlan- tique, sans compter l'influence culturelle que Madrid exerce toujours à travers le monde ca- tholique et latin.

Lutte contre le communisme

L'urgence d'une décision posi- tive au sujet du Vatican et de l'Espagne est d'autant plus grande, que le gouvernement canadien est en train d'étudier la reconnaissance éventuelle du gouvernement communiste de la Chine, dont l'autorité et les armes dominent en ce moment presque tout cet infortuné pays. On nous demande des sacrifices en travail, en argent et en hom- mes même pour tenir tête au communisme, qui est parti à la conquête du monde par l'infil- tration insidieuse dans les pays et par la violence armée au be- soin. Mais alors, on compren- drait mal une hâte officielle à établir des relations diploma- tiques avec Pékin la Rouge, a- [illegible] refuse cet acte de courtoisie internationale et de justice spirituelle à Madrid la catholique, et au Vatican qui reste le pivot permanent du christianisme.

On [illegible] horizons de la diplomatie canadienne par ces exemples, et le besoin d'u- ne opinion éclairée pour l'ap- puyer dans ses décisions de jus- tice. C'est de ces intéressants problèmes que nous comptons [illegible] tenir nos lecteurs, selon le cours des événements, avec cet- te objectivité et cette clarté que demande la charité chrétienne [illegible] le respect garantit notre [illegible] national et la paix mon- diale.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg

H-106
A CHERCHER

Autant vous devez renseigner votre partenaire avec précision autant devez-vous vous efforcer de laisser les adversaires dans l'ignorance de la distribution de vos forces, si vous êtes le déclarant. Si les adversaires ont à chercher, il y a toujours pour vous la chance qu'ils commettent une erreur qui vous tirera d'embarras.

DONNEUR SUD
Personne vulnérable

N: ♠ R-6 ♥ 10-6 ♦ A-D-V-3-2 ♣ V-6-4-3

O: ♠ A-5-4 ♥ R-V-8-4-2 ♦ 7-6-5 ♣ 8-2

E: ♠ 10-7-3-2 ♥ D-7-5 ♦ R-4 ♣ 10-9-7-5

S: ♠ D-V-9-8 ♥ A-9-3 ♦ 10-9-8 ♣ A-R-D

SUD	OUEST	NORD	EST
1 S-A	Passe	3 S-A	Passe
Passe	Passe		

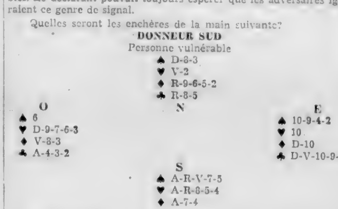
Entame: quatre de coeur.

Afin, si possible, de rompre les communications entre les joueurs Est-Ouest, le déclarant ne prit que le troisième coeur de son as. Le contrat n'était pas d'une réalisation assurée. Le roi de carreau chez Ouest ou l'as de pique chez Est auraient donné au déclarant une parfaite assurance, mais dans les deux cas, ces cartes assuraient une position défavorable. Il est bien facile pour le déclarant de compter neuf gagnantes et même plus, mais le problème consiste plutôt à éviter de perdre la main à Ouest, car ce serait la débâcle. Quatre levées étant assurées à trèfle, le point inquiétant est le roi de carreau. Si Est possède cette carte, il est possible qu'il ait à chercher à quelle suite son partenaire peut reprendre la main, à condition que le déclarant ne dévoile pas la force de ses trèfles. C'est pourquoi, afin de laisser Est dans l'incertitude, Sud s'attaqua immédiatement aux carreaux par le dix. Après avoir pris de son roi, Nord n'ayant joué qu'une basse carte, Est crut que les meilleures chances de donner la main à son partenaire étaient à trèfle; il s'attaqua à cette couleur, mais Sud, après avoir encaissé as, roi et dame de trèfle et le neuf de carreau, faisait prendre son huit de carreau par un honneur de Nord et complétait son contrat. Si, avant de s'attaquer aux carreaux, le déclarant avait encaissé ses trois honneurs de trèfle, Est après avoir pris la main par son roi de carreau aurait certainement changé à pique et ce changement aurait été fatal au déclarant.

Si l'équipe Est-Ouest avait utilisé les signaux Lavinthal, Est aurait su que son partenaire désirait un changement à pique, car dans ce cas Ouest, à la troisième levée, afin de faire tomber l'as de coeur, serait revenu avec son roi afin d'indiquer à son partenaire que sa reprise de main se trouvait à la plus forte des couleurs jouables. Le déclarant pouvait toujours espérer que les adversaires ignoraient ce genre de signal.

Quelles seront les enchères de la main suivante?

DONNEUR SUD
Personne vulnérable



N: ♠ D-8-3 ♥ V-2 ♦ R-9-6-5-2 ♣ R-8-5

O: ♠ 6 ♥ D-9-7-6-3 ♦ V-8-3 ♣ A-4-3-2

E: ♠ 10-9-4-2 ♥ 10 ♦ D-10 ♣ D-V-10-9-7-6

S: ♠ A-R-V-7-5 ♥ A-R-8-5-4 ♦ A-7-4 ♣

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Leave. En français, **leave** signifie permis, permission ou congé; permission pour un temps relativement court; congé pour une période plus longue.

Leave to appeal doit se traduire par: permis d'appel; **leave book**, cahier des permissionnaires; **leave of absence** se traduit: permission, s'il s'agit d'une courte durée; congé s'il s'agit d'un temps plus long; **special short leave** signifie: permission supplémentaire; **on leave**: permissionnaire; **to be on leave**: être en permission; **to be on long leave**: être en congé; **absence without leave**: absence illégale ou sans permission; **sick leave**: congé de convalescence, de maladie; **to breake leave**: s'abstenir sans permission; **leave without pay**: congé sans solde; **to overstay one's leave**: dépasser son congé, familièrement: tirer une bordée.

Si un marin a un **shore leave**, on dit qu'il a une permission d'aller à terre, ou encore une sortie à terre.

La langue de l'armée fait une distinction entre **leave** et **furlough**. **Leave** correspond à permission et **furlough** à congé. **Leave** est une véritable permission, c'est-à-dire une autorisation occasionnelle de sortir pour diverses causes, tandis que **furlough** est un congé réglementaire. (B.F.F.)

Suicider. Les puristes pensent que c'est un verbe pronominal très mal fait, puisqu'il contient deux fois le pronom **se**. Suicider veut déjà dire meurtre de soi. Se suicider équivaut donc à se soi meurtrir. On raconte que Talleyrand, durant son ambassade à Londres, après 1830, employa le verbe **se suicider** devant Lord Holland. Celui-ci, cédant au purisme habituel aux étrangers connaissant bien notre langue, se montra fort surpris d'entendre ce néologisme dans la bouche de Talleyrand. Pour être tout à fait correct, il faudrait donc dire: il s'est **défait**, au lieu de: il s'est suicidé.

D'un autre côté, le dictionnaire approuve tout à fait l'emploi de se suicider. "C'est à la vérité un pléonasme, dit Bescherelle, mais nous ne partageons pas la haine des grammairiens et des lexicographes pour ce mot, quoique nous partagions vivement celle des moralistes pour la chose. Tout odieuse qu'elle soit, cette chose, il lui faut un nom; il faut un verbe pour exprimer l'action de celui qui tourne un bras meurtrier contre lui-même. Or, le seul mot de notre langue qui manifeste bien cette pensée, c'est se suicider". Il a été hasardé par nous ne savons qui, et il a été compris, terriblement compris. Tout le monde admet qu'il faut deux verbes différents pour se tuer par accident et s'enlever la vie. En effet, quelqu'un ayant dit: cet homme s'est tué, aura senti que sa **pensée n'est pas assez nettement** exprimée; il ajoutera: il s'est enlevé la vie.

Voici, à propos de **suicide** et grammairiens, un mot plaisant. Il s'agit d'un jeune homme qui s'était suicidé. "Suicidé, s'écrie quelqu'un, ah le malheureux! il a fait un barbarisme! Que ne se coupait-il la gorge? Que ne se brûlait-il la cervelle? Que ne se jetait-il des tours de Notre-Dame? Que ne se tuait-il, s'il le fallait? mais se suicider! C'est un barbarisme; c'est plus, c'est un pléonasme".

Pouvoir. On a beaucoup parlé de "pouvoir électrique" depuis quelque temps. Le mot "pouvoir" ne doit pas, dans ce cas, traduire ainsi le mot anglais "power".

1. Capter des **pouvoirs** d'eau. (water powers).

— Capter des forces hydrauliques. (Aussi: de l'énergie, de la houille blanche; des sources de force motrice).

2. La lumière baisse: le **pouvoir** est faible.

— La lumière baisse, le courant est faible.

3. Le **pouvoir** a manqué: plus de lumière.

— Il y a eu panne d'électricité: plus de lumière.

4. Ligne de **pouvoir**. (power line).

— Ligne de transport d'énergie.

Clearing. Le bureau du "clearing" pour les banques.

Dire: "Le bureau de compensation, de virement des banques".

1. Votre chèque est passé au "clearing".

— Votre chèque est passé à la compensation. On ne dit pas "clearing balance", mais: solde de compensation, de virement.

Paul LEFRANC.



Q.—Est-ce juger témérairement que de croire le mal qu'une personne vertueuse et digne de foi dit d'un autre?

R.—**Pas habituellement.** La probité et la véracité connues de celui qui parle font qu'on peut alors convenablement admettre ses affirmations.

La prudence conseillera cependant d'être sur ses gardes. La phrase de Dieu est toujours d'actualité: "C'est sur la parole de deux ou trois témoins que le péché d'autrui sera établi" (Deut. c. 19, v. 15). Celle de S. François de Sales [illegible] "Pour croire le bien, un témoignage me suffit: il m'en faut cent pour croire le mal". — L'expérience atteste que trop de personnes dites dévotes ont une langue bien ingrate.

• • •

Q.—Pourquoi la lèpre est-elle regardée comme le symbole du péché?

R.—Parce qu'elle **souille** le corps comme le péché souille l'âme, et parce qu'elle **excite l'horreur** des hommes comme le péché soulève celle des anges et de Dieu. "Sa ténacité, sa contagion, ses ravages et sa douleur en font une image saisissante du péché, dont le Christ est venu nous guérir" (Durand).

• • •

Q.—Les enfants morts avant d'avoir atteint l'usage de raison et les adultes qui auront été fous toute leur vie meurent-ils avec le péché originel?

R.—Ils **meurent avec** la faute originelle, **s'ils n'ont pas été baptisés.** Il n'y a en effet que deux façons de se libérer de la tache héritée de nos premiers parents: le baptême, et, pour ceux qui ont un usage suffisant de leur raison, le retour volontaire à Dieu opéré avec l'aide de la grâce. Les enfants et les déments à vie ne peuvent employer le deuxième mode d'effacement du péché originel. Il ne leur reste donc que le baptême comme ressource libératrice.

• • •

Q.—Ces enfants et ces aliénés décédés ne ressentent-ils pas quelque tristesse d'avoir perdu le ciel?

R.—**Non,** selon le sentiment commun des théologiens. La raison en est claire. L'on ne s'attriste pas de la perte d'un bien que l'on ne connaît et ne soupçonne même pas. Seule la foi donne de connaître l'existence de la béatitude céleste. Puisque les enfants physiques ou mentaux dont parle la question n'ont pas la foi, ils ne sont pas au courant de l'existence du ciel et ne peuvent donc souffrir d'en être privés.

• • •

Q.—Les indulgences du chemin de la croix ne sont-elles applicables qu'aux défunts?

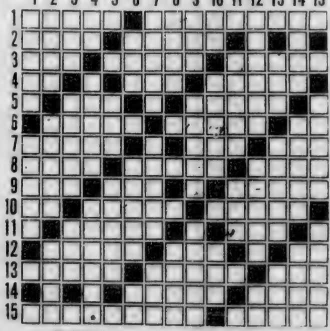
R.—Non: elles sont **applicables aux vivants et aux défunts.** Aux premiers, elles sont appliquées par mode d'absolution et de solution. En concédant les indulgences, le pape use de son pouvoir de juridiction à l'endroit des [illegible] temporelles dues à leurs fautes, en puisant dans le trésor commun des mérites de l'Eglise la quantité de satisfaction correspondant aux indulgences accordées. Aux âmes du purgatoire, les indulgences sont concédées par mode de solution et de suffrage seulement. Le pape ne peut pas absoudre ces âmes de leurs peines temporelles puisqu'elles sont soustraites à sa juridiction. Il puise donc au trésor commun des mérites de l'Eglise, offre ces satisfactions à la justice divine en demandant (le mot suffrage signifie ici demande) qu'elles servent de versement pour dégager les âmes souffrantes des peines du purgatoire.

Prenez de l'avance dans la réparation de votre outillage

Rien ne ressemble davantage à un éléphant blanc qu'un tracteur qui ne marche pas. Si vous n'avez pas revisé soigneusement votre tracteur à l'automne, il n'est pas trop tôt pour vous y mettre. Le printemps a l'habitude de prendre tout le monde par surprise et une pièce usée sur un tracteur peut souvent causer un retard de quelques jours au printemps.

Il faut vérifier aussi toutes les autres machines agricoles. Examinez soigneusement tous les paliers et autres pièces mobiles et renouvelez celles qui paraissent trop usées. Vérifiez tous les boulons et les vis de serrage employés dans les mécanismes de réglage afin de vous assurer qu'ils fonctionnent. Vérifiez aussi vos machines pour découvrir les pièces de fonte cassées. Même si une machine fonctionnait bien la dernière fois que vous l'avez utilisée à l'automne, cela ne signifie pas qu'elle fonctionnera parfaitement la première fois que vous l'emploierez au printemps.

Nos Mots Croisés



HORIZONTAL

1—Bateau de pêche du Groenland — Café ou l'on fume.
2—Ainsi-soit-il — Cour d'une prison.
3—Petite quantité — Corporation — Gros chien de garde.
4—Charpente du corps — Adj. possessif — Anneau muni d'une queue à vis.
5—Emission de rayons, d'un fluide — Marais salant.
6—Rabot cintré du menuisier — Colonnade de provenance indienne — Adj. possessif.
7—Félicité éternelle — Liqueur tirée du raisin — Belle grossière.
8—Petite île — Région viticole de France — Bolet comestible.
9—Poli, sans tache — Espace de terre resserré entre deux côteaux — Arriver à son terme.
10—Conjonction — Principe actif du tan — De l'espèce du boeuf.
11—Petit aqueduc servant à l'écoulement — Monnaie japonaise.
12—Mollusque appelé vulgairement couteau — Ce qui termine un objet — Note de la gamme.
13—Petit réseau pour retenir les cheveux — Grave, dangereux (fig.) — Modique.
14—Statue en attitude de prière — Grand bassin naturel ou artificiel.
15—Justement applicable à la chose — Ville du Québec.

VERTICAL

1—Fibre végétale extrêmement légère — Autrement, sans quoi.
2—Habitants — Assaisonner avec du sel — Paysage.
3—Manière de toucher les instruments — Petit caillou rond qu'on lançait avec l'arbalète — Fraude, tromperie.
4—Espace de temps — Premier coup à certains jeux — Poids usité chez les Grecs.
5—Au bout de peu de temps — Contrepoids qui referme automatiquement une porte.
6—Marmite de cuisine — Prénom féminin — Pronom indéfini.
7—Se tromper — Veine dans un bloc d'ardoise — Velouté, caprice.
8—Reptile saurien — Partie la plus grossière du son.
9—Enclume portative — Verte réprimande — Coloris du visage.
10—Article contracté — Graminée — Adj. démonstratif.
11—Ville d'Italie — Général français né à Ham.
12—Espèce du genre renard — Ragoût de lièvre — Lettre grecque.
13—Vigueur, énergie — Doux, indulgent jusqu'à la faiblesse — Débit de boissons.
14—Ancien nom de l'Irlande — Genre de conifères — Insipide.
15—L'Oraison dominicale — Nom allemand de Bâle.

Solution du precedent

[illegible]

Le Jubilé de 1950 marquera une grande date dans les annales humaines. La croix qui ruisselle de larmes et de sang aujourd'hui ne nous appelle pas en vain.

Jacques MADAULE.

1250 KILOCYCLES

CKSB

1000 WATTS

ST-BONIFACE, MANITOBA

RADIO-SAINT-BONIFACE LIMITÉE





REVUE RÉTROSPECTIVE

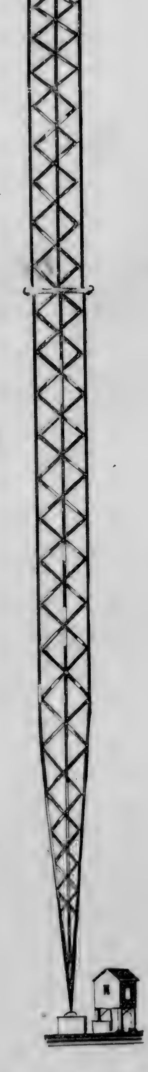
CKSB a été sur les ondes 5,547 heures en 1949. 57% de ce temps a été consacré à la musique — classique, moderne, légère, chansonnettes. Les autres heures, soit 2,385 (43%), ont été partagées entre les classifications suivantes:

Education 7%

Aventures scientifiques
A votre santé
Causeries: Jean Michéa
Courrier de Radio-Parents
Cours d'Histoire: Chanoine Groulx
Ecole des Parents
Evolution de la santé publique
Fables de LaFontaine
Jardins plantureux, jardins fleuris
L'urbanisme
Forum écolier
Causeries sur sujets variés
La voix du Québec
Let's Learn French

Culture 11%

Chronique littéraire
Contes d'Yves Thériault
Curiosités historiques
Le choc des idées
Les idées en marche
Le théâtre au Canada
L'unité dans la diversité
Notre architecture
Notre français sur le vif
Sous tous les ciels j'ai chanté
A l'opéra
L'heure exquise
Artistes de CKSB
Causeries: Radio-Université
Coin des mélomanes



Récréation 6%

Aventures de Sherlock Holmes
Cherchez et vous trouverez
Don Quichotte
Eurêka
Le destin s'amuse
La porte ouverte
La vie qui va
La ruelle aux songes
Le ralliement du rire
Radio-Théâtre
Monsieur Gustave
Trois de Québec
Un homme et son péché
Yvan l'Intrépide
Mémoires du Dr J.-O. Lambert
Rêveries de Jean Narrache
Variétés françaises

Religion 5%

Forum de l'Heure dominicale
Heure Dominicale
Heure Religieuse
Le ciel par-dessus les toits
Les missions d'Afrique
Neuvaine aux Martyrs Canadiens
Neuvaine à Notre-Dame du Cap
Neuvaine au Sacré-Coeur
Neuvaine à Ste-Anne
Neuvaine à St-Joseph
Odyssée d'un Conquérant
Oeuvre de la Propagation de la Foi
Prière du Matin
Radio Sacré-Coeur
Ralliement de la Croisade du Rosaire
L'heure de l'Immaculée

Information 12%

Bulletin des Agriculteurs
Causeries: Clément Paré
Causeries sur différents sujets
Chronique de France
Chronique sportive
Commentaire des nouvelles
Images de France
Micro-actualités
Micro-reportages
Bulletins d'information réguliers
Club des ménagères
Condition des routes
Marché aux bestiaux
Marché du grain

Promotion 2%

Community Chest
Croix-Rouge
Canne Blanche
Santé Nationale
Education Nationale
Manitoba Cancer Relief Institute
Can. Foundation for Poliomyelitis
Unité Radiographique
Save the Children Fund
Unitarian Service Committee
Semaine Nationale: Scouts et Guides
Sanitorium Board of Manitoba
Marche des livres
Croisade du Rosaire
Campagne du Bonheur

Ces programmes de choix sont dus en grande partie à la généreuse collaboration de la Société Radio-Canada, mais vous sont présentés avec les hommages de nos commanditaires. Prouvons-leur notre gratitude. Achetons et commerçons chez ceux qui nous procurent ces programmes.

CARNET DE l'Institut Collégial

Rédactrice: C. Holmes
Chroniqueuses: M. Labossière, D. Gillies, J. Radford, A. Charette, I. Prescott

Chroniques

Visite de Mère Provinciale

Lundi, nous avions le bonheur d'avoir parmi nous la très Révérende Mère M.-Louise de France, provinciale des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Son entretien porta sur la vocation religieuse. Elle nous rappela que "La moisson est grande mais que les ouvriers sont peu nombreux". Cette parole fut dite la première fois par Notre-Seigneur et reste toujours aussi vraie après mil neuf cents ans. En terminant, elle nous invita toutes à nous ranger sous l'étendard des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Visite du Père Belcourt

Mardi, les élèves des grades supérieurs étaient réunies dans l'auditorium pour entendre le R. P. Belcourt, S.J. Quel était le motif de sa visite? Nous parler de l'orientation professionnelle. Pendant trois quarts d'heure vite écoulés, notre zélé visiteur d'écoles nous a entretenues sur les différentes carrières propres à la jeune fille.

"Beaucoup ont la vocation religieuse aux grades 7 et 8; plusieurs ne l'ont plus qu'à moitié aux grades 9 et 10; aux grades 11 et 12, il ne reste plus de vocation. Où va-t-elle? Elle s'évapore. Où? Aux coins des rues, sur les divans et dans les automobiles stationnées."

Il démontra clairement les dangers auxquels sont exposées la garde-malade, l'institutrice, la fille de bureau; et les précautions à prendre dans chaque vocation. Il insista spécialement sur le beau, le grand, le noble rôle de l'institutrice et le bien immense que celle-ci peut accomplir.

"L'Avare"

Les jeunes filles de l'Institut St-Joseph se réjouissent avec tous les Canadiens français du Manitoba du brillant succès remporté par le Cercle Molière au festival dramatique régional. Au Playhouse, le lundi 30 janvier, plusieurs d'entre nous avions le plaisir d'entendre cette pièce de théâtre choisie et d'apprécier le jeu expert des acteurs.

Le lendemain matin, la récitation des leçons n'était pas très courante. "Je crois", remarqua notre maîtresse, "que vous avez veillé avec Harpagon, hier soir... pourvu que ce ne soit pas avec Claude . . ." Cependant, elle fut indulgente, considérant sans doute qu'il y a du profit à tirer du bon théâtre, tout comme de la bonne littérature.

Les Normaliennes

Durant trois semaines, quelques "anciennes" de notre Académie, actuellement à l'Ecole normale, ont eu l'occasion de revenir à leur Alma Mater. C'était pour nous un plaisir de revoir ces figures amies. Nous espérons que leur expérience a profité de ce séjour auprès de leurs maîtresses des années passées et qu'elles remporteront des succès dans l'enseignement.

Le bon langage

Les autorités religieuses, comme de bonnes mamans qui veillent sur leurs enfants, ont diagnostiqué des symptômes d'une maladie très contagieuse qui se propage dans l'Institut. Plusieurs en sont atteintes. C'est le très petit nombre qui résiste. Ce grand mal, c'est de parler anglais ou d'employer des anglicismes. Après avoir essayé plusieurs prescriptions, on a enfin trouvé des remèdes efficaces pour enrayer de nos conversations les nombreuses expressions anglaises. Chaque classe est organisée et les cercles de bon langage marchent bon train. Demain, toutes seront fières de parler un français plus soigné, plus français.

Les Vêpres

Quand on veut, on peut. L'assistance aux Vêpres prouve que la jeunesse est capable de générosité. En guise de stimulant, des thermomètres ont été dessinés qui enregistrent la présence de chaque dimanche. La température monte si vite que bientôt il faudra changer le Centigrade en Fahrenheit, sinon il y aura explosion.

CECILE B.

• • •

La vie au pensionnat

Bienvenue à Lorraine G., qui vient compléter la demi-douzaine des pensionnaires au douzième grade. Elle partagera non seulement les "austérités" du pensionnat, mais aussi ses nombreux avantages au point de vue formation et culture.

Certaines demoiselles ignorent, je crois, le règlement du parloir — celui, par exemple, qui interdit les "trios" au parloir pour le même visiteur . . .

Il y aura prochainement, à la salle de récréation des pensionnaires, un grand tournoi de ping-pong. Les vainqueurs se mesureront à leurs maîtresses, paraît-il. Cela explique l'ardeur à pratiquer, ces jours-ci.

L'enthousiasme se transporte jusqu'à la salle d'étude. Certaines amateurs y auraient, dit-on, apporté des balles, et, intentionnellement ou non (on ne saurait juger . . .), ces balles auraient roulé jusqu'au pupitre de la surveillante. Les coupables en ont été quittes pour une heure de retenue . . . et quelques petits points noirs dans le cahier de notes!!

TEMOINS OCULAIRES.



Au programme "Nos futures Etoiles"



Marie-Germaine Leblanc, soprano colorature de Moncton, N.-B., et **Ernest Adams**, baryton de Vancouver, C.-B., seront les prochains concurrents du concours national "Nos futures étoiles" que l'on entendra au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 26 février, à 9 h. du soir. (S. R.-C.)

Voyage en juin 1975

Un beau jour d'été de juin 1975, mon mari, le docteur X, ayant besoin de repos et désirant étudier à Paris une nouvelle découverte scientifique, me proposa d'aller avec lui passer notre année de vacances en France. J'acceptai avec enthousiasme. Au lieu de partir comme touristes dans les grands "super-liners" qui voyagent dans la stratosphère, nous décidâmes de prendre seulement le petit aéroplane à réaction (jet-propelled) dont mon mari se sert pour ses déplacements ordinaires. Cet appareil ne fait guère que 300 milles à l'heure, ce qui est modeste à côté des "rockets", mais comme nous n'étions pas pressés, peu nous importait de prendre 5 ou 6 heures pour traverser l'Atlantique.

Après une envolée sans incident pendant laquelle j'eus le plaisir de piloter moi-même l'aéroplane, nous débarquâmes pour un certain temps à l'aéroport de Bourget, près de Paris.

Laissant notre appareil aux soins de la Compagnie Air-France, nous sautâmes dans un taxi hélicoptère qui nous descendit sur le toit de l'hôtel Georges où nous avions retenu d'avance nos appartements.

Après une bonne nuit de repos, nous partîmes en exploration à travers la ville Lumière. Ce Paris est réellement la Capitale du monde. Que de changements et d'améliorations se sont produits pendant ces trente ans de paix!

Nos premières randonnées dans Paris me tenaient émerveillée devant la splendeur de tous ces monuments, l'Arc de triomphe avec la tombe du Soldat inconnu, la Place de l'Etoile, Notre-Dame, Montmartre surplombé par la magnifique église du Sacré-Coeur, le musée du Louvre avec ses interminables galeries remplies de chefs-d'oeuvre de sculpture et de peinture, les Invalides et le tombeau de Napoléon, l'Opéra où nous sommes allés plusieurs fois. Que d'autres belles choses!

Puis, sortant de Paris, le Bois de Boulogne, enfin Versailles, et ses palais et ses parcs immenses: le Grand Trianon et le petit Trianon, qui nous révèlent la splendeur de la cour des rois de France.

Dans une de nos promenades sur les grands boulevards, j'eus un jour la joie de rencontrer une de mes anciennes camarades de classe, Gisèle Lavoie, qui, ayant étudié la médecine, suivait des cours à la Sorbonne.

Gisèle voulut savoir ce que j'avais fait depuis que nous avions obtenu ensemble le B.A. à l'Académie St-Joseph. Je lui racontai comment, après avoir été interne à l'hôpital St-Boniface pendant 2 ans, j'étais allée travailler à l'Hôtel-Dieu de Montréal pendant 3 ans où j'avais fait la connaissance de mon mari, le Docteur X.

RITA S.

• • •

Des écrivains en herbe, au cours intermédiaire

Les beautés de l'hiver

Quel joli spectacle de voir la neige qui tombe en tourbillonnant comme de petits papillons blancs! La terre est couverte d'un tapis moelleux. Les toits des maisons, des galeries ressemblent à de gros coussins de fourrure blanche. Les fils électriques sont décorés d'une belle dentelle argentée. Les chemins, les rues, les champs sont d'une blancheur immaculée. Les branches des arbres sont recouvertes de laine brillante et les piquets des clôtures, de capuchons blancs. Les enfants sont ivres de joie de jouer dans cette belle neige.

JEANNINE ST-L.,

Que c'est beau de voir la neige! Elle me paraît comme des petites perles blanches. Les arbres sont couverts de givre. Quand le soleil jette ses rayons tout scintille comme des diamants. Au bout de quelques heures, ce givre descend comme des étoiles de cristal. Les maisons avec leurs toits tout blancs ajoutent de la beauté au paysage.

COLETTE B., grade VI.

• • •

Etincelles

Demoiselle "fort sérieuse": "Monsieur, est-ce que vous pourriez me dire pourquoi saint Jean-Baptiste est le patron des Canadiens français?"

Collégien "fort chevaleresque": "Ah! mais c'est bien simple, mademoiselle. C'est qu'il fut le premier Canadien!"

Le naïf collégien: "Laure Conan est-elle une élève de l'Académie?"

L'académicienne: "Je croyais que vous étudiiez la littérature canadienne."

C'est vrai: Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) compte parmi les grands écrivains et philosophes français.

Fort chevaleresque êtes-vous, mais fort savant n'êtes-vous pas, honorable chevalier! Pourquoi ne pas avoir répondu à la demoiselle qui simplement voulait sonder votre science littéraire: "Ne connaissez-vous donc pas Jean-Jacques Rousseau?"

La Bible vous parle . . .

Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, afin d'en gagner le plus grand nombre. Je me suis fait Juif avec les Juifs, afin de gagner les Juifs; sujet à la Loi — moi qui ne suis pas sujet à la Loi — afin de gagner les sujets à la Loi. Je me suis fait "sans loi" — moi qui ne suis pas sans une loi de Dieu, étant sous la loi du Christ — afin de gagner les "sans loi". Je me suis fait "faible" avec les "faibles", afin de gagner les "faibles". Je me suis fait tout à tous, afin de les sauver tous. Et tout cela, je le fais pour l'Evangile, afin d'en bénéficier moi aussi.

I Cor. 9, 19-23

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Obéir, c'est vaincre.
LACORDAIRE.

• • •

L'obéissance vaut mieux que le sacrifice. — Livre des ROIS.

ICI La MAISON SAINT-JOSEPH

Otterburne Manitoba

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Le Carême

Le Carême est déjà commencé et il continuera tant qu'il n'aura pas atteint ses quarante jours. C'est un temps de pénitence pour imiter Notre-Seigneur, afin de devenir meilleurs et d'être capables d'éviter le péché.

Les grandes personnes ayant 21 ans et plus sont tenues au jeûne jusqu'à l'âge de 59 ans révolus. Des grands garçons diminuent les cigarettes ou les sorties. Les plus jeunes, eux, se privent de bonbons, de friandises et de gomme à mâcher. Ils doivent aussi aider leurs parents en faisant les commissions, en leur obéissant mieux et en leur présentant un beau bulletin à Pâques.

Tout le monde enfin, pendant le Carême, prend la bonne habitude de s'imposer des sacrifices. Me permettez-vous quelques suggestions?

Un ou une pensionnaire écrit plus souvent à ses parents pour leur faire plaisir . . . En classe, à l'étude, en récréation, au dortoir, au réfectoire, dans les défilés, tout élève obéit de son mieux à son règlement. Ainsi, la prière, le travail et le silence seront intensifiés et produiront cent pour un!

Une des meilleures pratiques pendant le Carême, c'est l'assistance à la messe quotidienne et la communion fréquente. De plus, pour nous, pensionnaires, c'est facile de visiter plus souvent Jésus-Hostie, prisonnier au tabernacle, de parcourir avec beaucoup de ferveur le chemin de la Croix une fois par semaine, sinon tous les jours . . . d'être assidus à nous confesser. Le matin, en nous éveillant, pensons aussi à faire le signe de la croix et à offrir notre journée à Dieu. Récitons aussi avec attention et piété notre chapelet, nos prières du matin et du soir.

Si nous accomplissons bien notre devoir pendant le Carême, nous serons heureux à Pâques. Nous pourrons, en effet, nous rendre le témoignage d'avoir montré de la bonne volonté et Notre-Seigneur a dit: "Paix aux hommes de bonne volonté".

Que notre Carême 1950 soit un véritable Carême d'Année sainte!

Gérard THERRIEN, grade IX, Lorette.

M. le Visiteur

Le jeudi midi, 9 février, **M. l'abbé Deniset-Bernier**, visiteur des écoles de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, vint encourager les pensionnaires de la Maison St-Joseph. Comme ces derniers ont congé ce jour-là, la visite fut remise au lendemain matin.

Dès 8 h. 30, le vendredi, M. l'abbé se rend à l'étude où le Père Pierre Cousineau donne le cours de Religion aux grades 9 et 10 réunis. M. le Visiteur exhorte les élèves à bien travailler pour apprendre leur RELIGION et leur LANGUE. Il leur conseille, en particulier, **de conserver leur manuel de Catéchisme toute leur vie**, car "Le Père Smith" leur servira toujours dans la vie, en particulier pour refuter les objections des protestants. On peut même dire que notre vie future dépend en partie de ce livre précieux.

Avant et après la récréation de l'avant-midi, M. l'abbé visita les grades 7 et 8. Dans ces deux classes, il envoya des élèves au tableau et leur fit écrire quelques phrases sur les participes passés et l'analyse. Il examina les cahiers de FRANÇAIS. Nous le remercions en particulier de nous avoir avertis que les dates et les personnages importants de "En Veillant" ainsi que les phrases à deux propositions subordonnées (sans inversion) seront demandés aux examens. Avant de nous quitter, M. l'abbé nous bénit à titre de représentant de S. Exc. Mgr G. Cabana.

Dans l'après-midi, M. le Visiteur revint discrètement s'asseoir en arrière de la classe de 8ème année où il prit quelques notes.

Nous remercions sincèrement M. l'abbé Deniset-Bernier de son aimable visite et de ses encourageantes paroles. Répétons-les: tout ce que les éducateurs attendent de leurs élèves, en reconnaissance de leur dévouement, c'est du travail, de la BONNE VOLONTE. Ici au Manitoba, en 1950, a-t-il dit, nous sommes actuellement comme les Français de la province de Québec en 1760, après la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre. **Nous survivrons!**

EN COLLABORATION.
Duncan MORRISON, 10e; Philippe BEAULIEU, 9e; Paul GAUTHIER, 8e; André TOUCHETTE, 7e.

Fausse alarme!

Il pouvait être 9 h. 45, vendredi soir le 10 février . . . Nous commencions tout juste à taper notre "somme" . . . solidement . . . Soudain, rrrrring . . . **l'alarme** . . . le feu . . . ! Elle sonnait fort, si fort que ça semblait une lamentation. Le surveillant allume les veilleuses et nous ordonne de descendre. Chacun se jette en bas de son lit, enfile son pantalon et descend vivement, mais sans courir.

Les cloches résonnent toujours d'un bout à l'autre de la maison!

Arrivés au deuxième étage, un piège nous est tendu. Quatre chaises barrent l'escalier. Force nous est donc de faire demi-tour à gauche et d'enjamber le long corridor des religieux. Nous arrivons ainsi à la salle de récréation en passant par le sous-sol.

Là, on nous fit prendre nos rangs. Quelques-uns n'avaient pas même eu le temps de passer leur pantalon et étaient descendus en costume de nuit. Et les cloches sonnent toujours, toujours . . . ! Mais où donc est le feu? Nous attendons . . . Quelques garçons semblent même un peu effrayés . . . Les surveillants, eux, gardent un calme de marbre (!)

Soudain les cloches se taisent et nous voyons apparaître un grand monsieur. C'était l'inspecteur de l'Unité sanitaire. Il nous dit qu'il n'y avait pas de feu, mais qu'il voulait simplement se rendre compte de notre conduite en cas de feu. Il nous fit savoir que nous avions bien agi et demanda au surveillant de nous faire lever une demi-heure plus tard le lendemain. Nous remontons nous coucher une deuxième fois . . . un peu dérangés, mais souriants de l'aventure.

Bonne nuit, les gars! Demain matin, n'oubliez pas: lever une demi-heure plus tard!

Gérard DESHARNAIS, grade X, Carey.



Pierre Boucher (1622-1717) (2)

Texte de Béatrice Clément
Illustration de Daniel Lareau



En l'an de grâce 1661, M. le baron d'Avaugour, gouverneur général de la Nouvelle-France, désigne Pierre Boucher comme ambassadeur auprès de Sa Majesté Très Chrétienne. Voilà plus de cinq ans que Pierre exerce les fonctions de gouverneur des Trois-Rivières. Il a demandé, et obtenu à grand-peine, la permission de résigner son poste pour se retirer sur sa terre, et voilà qu'aussitôt on l'arrache à sa retraite pour l'envoyer en France. Il s'agit de ramener des troupes pour défendre la colonie aux abois. Le sacrifice de Dollard a rompu l'élan destructeur des Cinq Cantons, mais il importe de se fortifier contre une reprise possible du projet des Peaux-Rouges.

Boucher revoit avec plaisir le pays de son enfance. Il se réjouit de l'accueil de Louis XIV et du succès de son ambassade. Le jeune monarque écoute avec bienveillance la requête de l'envoyé et promet 400 hommes pour "renforcer les garnisons des postes les plus exposés". L'ambassadeur parle avec tant d'amour de la Nouvelle-France, il décrit si bien ses forêts touffues, peuplées d'innombrables bêtes à fourrure et d'oiseaux charmants, ses lacs poissonneux et son fleuve immense, que toute la Cour prend plaisir à l'entendre; et chacun lui pose mille questions sur son pays adoptif.



— Les paysages grandioses que vous évoquez si agréablement, les coutumes étranges des peuples qui habitent ce pays encore peu connu: voilà matière à une lecture captivante, monsieur l'ambassadeur, avait dit le roi à Pierre Boucher, lors de leur dernière entrevue. — Sa Majesté sera satisfaite, avait aussitôt répondu l'envoyé. Et c'est pourquoi, dès son retour au pays, Pierre se met au travail pour rédiger le livre demandé par Louis XIV. Le volume s'intitule: "L'Histoire naturelle et véritable des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France.



L'auteur décrit d'abord Tadoussac, où s'arrêtent les gros vaisseaux, Québec, les Trois-Rivières et Ville-Marie. Puis il énumère les arbres et les plantes canadiennes, les graines d'Europe qui poussent bien au pays; les animaux, les oiseaux et les poissons qu'on y trouve. La seconde partie de l'ouvrage relate la vie des Indiens, leur religion, leur façon de se divertir, de faire la guerre et ainsi de suite. Voulant attirer des colons au pays, Boucher glisse cette phrase vers la fin du livre: Tous les pauvres gens seraient bien mieux ici qu'en France, pourvu qu'ils ne fussent pas paresseux.



— Voyons! les enfants du calme, s'il vous plaît. — Ne nous grondez pas, maman: nous sommes si heureux. — Pensez donc, petite mère, nous allons enfin vivre sur notre terre de Boucherville ! — Pourvu qu'on ne revienne pas encore une fois chercher papa, pour le faire gouverneur. — Tu es folle ! Marie. — Lambert ! ne parle pas ainsi à ta soeur. — Mais, maman, papa a été deux fois gouverneur des Trois-Rivières, il n'accepterait pas une troisième fois, il a bien trop hâte de . . . — Alors . . ., M. Boucher paraît dans l'embrasure de la porte . . . tout est prêt? nous partons? — Oui! oui! — Ma chère Jeanne, mes enfants, remercions Dieu: nous allons enfin vivre retirés et débarrassés du fracas du monde . . . que j'en suis heureux !



— Bonjour, monsieur le curé. — Bonjour, monsieur de Boucherville; comment va la santé ? — Pas mal, pas mal, merci. A 94 ans, on ne doit pas se plaindre si les forces déclinent un peu. Anobli par le roi, Pierre Boucher, le fils du fermier de Mortagne, est devenu seigneur de Boucherville, la magnifique paroisse qu'il a fondée en 1668. Le robuste vieillard meurt à 95 ans, entouré de descendants nombreux. Dans son testament, il recommande à chacun en particulier de ses 15 enfants de continuer à s'aimer et de conserver la paix et l'union dans la famille.

XXIIIe ANNEE NUMERO 21

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Roger Smith
Chroniqueurs
Jacques Chenard, Léo Beaulieu, Raymond Breton.
Rédacteurs
Réginald Prescott, Gabriel Breton, B. de Margerie, Jean Moreau.

L'initiative

Du fond de leurs chaises bourrées, nos révolutionnaires déplorent le manque d'initiative parmi les étudiants du Collège. "On devrait partir ceci, on devrait pousser cela". Voilà à peu près jusqu'où s'aventurent leurs théories. Tous semblent éreintés au seul effort de concevoir une idée. Inutile de dépeindre l'effroi qu'on ressent à la vue de sa réalisation.

Décrier de la sorte un mal ne peut être le vrai but d'un article. Il faut suggérer un remède qu'on trouvera, je l'espère, dans les lignes qui suivent. Le chapeau coiffera tout le monde, afin que la gent collégienne batte sa coulpe à l'unisson.

A-t-on une idée juste de la vraie initiative? C'est peu probable, étant donnés les faits. Il est donc de saison d'en échafauder ici une théorie. Chacun y réclamera humblement sa part et tâchera de la mettre en pratique.

Mise au point

Messieurs, vous n'êtes pas tout à fait au pas avec les événements, qui prétendez n'observer aucune initiative au Collège. Il en existe certes, mais triste réalité, elle se borne trop exclusivement à un seul département: le sport. Un groupe qui se pique de culture peut-il compter cela pour une gloire? Et pourtant, que d'espace pour s'exercer l'esprit en marge des classes. On a déjà vu, il est vrai, les Collégiens tenter de timides efforts dans une direction ou dans une autre; certains projets ont même étonné par leur apogée brusque. Mais la "broue" dégonfle toujours; on ne parvient pas à ériger quelque chose de stable. L'exemple des autres collèges et des autres groupes devrait nous lancer à la recherche de nos lacunes.

La bonne chose...

Le succès dans les études est le premier point de mire du collégien. Une organisation qui détourne du programme scolaire un temps trop considérable est nocive pour l'élève qui y participe. A la prospérité de l'entreprise ne doit pas correspondre une baisse dans la moyenne, car qui de droit saura renverser le phénomène.

Il est tout à fait normal que l'on récolte plus qu'on ne sème. Autre point à surveiller quand on se sent des talents d'organisateur. On manque son coup si on se livre à une activité dans le pauvre but d'avoir du "fun". Le vrai résultat à rechercher est la culture des facultés intellectuelles.

... par le bon homme

Il est aisé de concevoir chez un directeur, la compétence et le dévouement. D'autres qualités sont moins évidentes, mais n'ont pas pour cela une moins grande importance. L'oeuvre d'un déséquilibré est beaucoup plus sujette aux culbutes que celle conçue par une tête bien faite et au fonctionnement harmonieux.

Une autorité cassante rendra une organisation cassante elle aussi. La souplesse dans la direction rapportera beaucoup plus qu'une dictature ankylosée et pédante.

Subit-on, ou même, voit-on venir un échec? Ah bien alors, on "sapre" tout là. C'est très joli. C'est la marque d'une volonté inébranlable qui n'est pas à la merci de tout le monde. Tant mieux, mais un peu plus d'humilité serait sans doute plus sanitaire pour l'entreprise.

Cette réflexion en amène une autre: gare à la fumée de la gloire! On ne tardera guère à se rendre compte que cette fumée ne vient que d'un dévouement enflammé, et l'on trouvera peut-être le prix trop élevé.

Jacques CHENARD,
Philosophie I.

• • •

Chronique

Une épopée

Nous sommes à l'étude. Il est onze heures et demie de l'avant-midi. Samedi est le jour désiré qui fournit au chroniqueur un fait rempli de l'héroïsme de Tristan jusqu'à l'esprit de Robespierre. C'est une épopée des plus grandioses dont l'histoire n'entendra jamais parler.

Tout est assez mouvementé à l'étude. Le surveillant est absent: il est malade comme le sont parfois les élèves. Bruno Magne est diligemment à l'affaire des autres. Soudain, vers la fin de l'étude, qui n'avait pas lieu pour lui, il se dresse majestueux, et d'une voix napoléonienne ordonne au célèbre humaniste, Bernard de Margerie, de se taire. La noblesse et la science en furent offusquées et ne tinrent aucun compte du "désir" de Bruno. Mais tout comme Napoléon en colère brisait de beaux vases, oeuvres artistiques, ainsi Bruno allait, lui aussi, briser quelque chose de ce genre. Il se dirige vers le rébarbatif et sa main sacrilège flétrit odieusement le savant visage de l'humaniste.

Ah! mais quelle indignation! Que faire? ... La Providence avait tout prévu. Un homme mystérieux de la Méthode "B", Benoit de Margerie, avançait son bras vengeur. Bernard semblait lui dire: "Viens, mon frère, viens réparer ma honte".

Ce fut pour Bruno, un Waterloo de la sottise.

Imitons-les

A certains points de vue, les Humanistes l'emportent sur les autres classes universitaires. Encore dernièrement, ils organisaient une soirée éducative sur Mozart. Plusieurs oeuvres du célèbre compositeur furent jouées. Quelques-uns aussi, tels que J. Larivière, R. Lane, J. Nolan, C. Dufort présentèrent des travaux qui n'étaient pas ceux de maitres dans la matière, mais qui donnaient tout de même une vue d'ensemble assez complète sur la vie et l'oeuvre de Mozart.

Et même si le tout eût été banal (mais il ne le fut pas, je vous l'assure) ce n'est pas absolument en cela qu'il faut les imiter, mais dans leur initiative. Je résume mes impressions de la soirée en ce mot: "Imitions-les".

Au gouret

Jusqu'ici la plus belle partie de gouret fut celle du dimanche 12. Au début de la partie, point d'organisation. Après quelques minutes de jeu, les "Monarchs" comptaient déjà trois points et le collège, aucun. Nos joueurs alors se perdaient dans leur nervosité. Soudain arriva Lavergne: et sa présence créa je ne sais quelle atmosphère qui envahit la patinoire. Les joueurs en furent transformés... et la partie aussi.

C'est là qu'il est admirable de voir comment l'on est fort lorsqu'on se sent soutenu. En effet, c'est dans l'âme que naît toute puissance. Avant ce changement, certains s'apprêtaient déjà à dire: "Aujourd'hui, c'est les Monarchs, aujourd'hui, c'est la défaite".

Les trois étoiles de la partie furent Lavergne, Marius et Lafrenière. Lavergne se signala par trois points; Marius, par trois points et une passe, Lafrenière, par deux points et quatre passes. Viennent ensuite Verrier avec un point, Bernier, deux assistances, Laroche et Guénette, chacun une assistance.

Le huitième point, compté par Lavergne, fut marqué huit secondes avant la fin de la 3ème période. Après dix minutes de jeu supplémentaire, le résultat était 9 à 9.

Raymond BRETON,
Rhétorique.

• • •

Molière

J'ai vu l'Avare et je l'ai aimé.

Je voudrais bien que vous me disiez comme Elise "il me suffit que vous l'aimez" et n'être pas obligé de vous dire pourquoi. Une chose est certaine: j'ai aimé l'Avare. Et je ne dis pas comme Elise "un peu plus que je ne devrais". On ne pourrait jamais trop apprécier cette pièce. Après deux siècles d'existence, l'Avare se présente dans un festival dramatique et fait honneur au Cercle Molière de St-Boniface.

La pièce fut, vous n'en doutez pas, un succès. Le décor fut superbe. Le directeur technique peut se vanter d'avoir monté un décor solide et agréable à voir. Il y a parfois de ces décors pesants, fatigants! C'était un décor ingénieux qui permettait aux personnages de se faire annoncer avant d'entrer en scène. Les costumes s'ajoutaient au décor pour nous offrir un spectacle splendide. Cependant, à mon avis, Valère était habillé trop richement pour un domestique. A supposer qu'il était le premier des domestiques, ne vous semble-t-il pas juste qu'il aurait pu porter un costume plus modeste pour montrer son économie, vu qu'il voulait tant plaire à Harpagon? Cléante avait l'air d'un bouffon. J'ai peine à croire que c'était là un costume de l'époque.

Enfin pouvez-vous douter des acteurs? Qu'il me suffise de dire que ce sont deux des nôtres qui remportèrent la palme comme meilleur acteur et meilleure actrice.

A mon avis, l'Avare est une triste comédie. D'abord a-t-on ce droit de l'appeler une comédie? Non! l'Avare est un mélange de comique et de tragique. Molière s'approche énormément du théâtre romantique. Et selon moi, l'Avare est un drame. Le spectateur du vingtième siècle appelle comédie ce qui le fait rire, et tragédie ce qui l'émeut.

L'Avare n'est pas une comédie d'intrigue. Les scènes se suivent avec une déconcertante froideur. L'Avare est formé de plusieurs tableaux qui font ressortir l'avarice d'Harpagon. Mais afin d'étouffer la monotonie, Molière ajoute un complot d'amour. Vous dites que c'est une comédie de gestes? — Hélas! oui, si vous entendez la comédie par des basculements, des coups de bâton..., etc.

Molière prétend exagérer les passions humaines pour faire rire. N'est-ce pas là une caractéristique du romantisme? N'est-ce pas là le procédé de Victor Hugo, l'auteur d'Hernani, de Triboulet, de Quasimodo, etc.? Certes, le but n'est pas le même. Molière veut ridiculiser, et Hugo, fasciner. Mais ici, peut-on dire qu'Harpagon est ridicule, amusant? Ne sommes-nous pas poussés plutôt à la pitié qu'à la moquerie? La scène du désespoir d'Harpagon est certainement tragique. J'admets que ses expressions sont drôles: "Je me meurs, je suis mort, je suis enterré", mais ce n'est pas que les paroles qui font qu'une scène est tragique ou pas; il ne faut pas oublier le sentiment. Il ne faut pas oublier la circonstance dans laquelle les paroles ont été dites. "Cyrano de Bergerac" de Rostand est l'exemple le plus frappant que je puisse vous donner. Cette pièce contient les vers les plus comiques de toute la littérature française peut-être. Mais combien tragiques ils sont parfois, à cause de la situation de la circonstance! De là, je viens à dire, que l'Avare brusque les sentiments du spectateur. L'Avare satisfait les trois genres de spectateurs. Il donne aux penseurs la comédie, les caractères, aux femmes les émotions, les sentiments de l'âme, à la masse la comédie de gestes.

L'Avare est un drame.

Réginald PRESCOTT,
Rhétorique.

• • •

C.S.B. . . . 13

Cette semaine, les Sénateurs se mirent encore à l'évidence au Collège, à la suite de deux belles victoires contre des clubs de l'extérieur.

Jeudi après-midi, les "Scrubs" de la Philosophie IIe année ou, comme ils se font appeler, les "Sénateurs" se rangèrent en bataille contre les séminaristes de St-Boniface. Malgré des noms comme MM. Bélanger, Bouvier, Valcourt, De Roo, Perron, etc., et malgré tout le respect dû à nos abbés, les Sénateurs leur infligèrent une rude défaite de 11 à 4. Espérons que non seulement cette défaite humiliante aidera à la formation de leur caractère (comme ils le disent) mais encore les poussera à se mieux entrainer, afin de pouvoir donner aux Sénateurs une meilleure partie.

Vendredi soir, un groupe d'Anciens de l'année dernière, répondant à un défi des Sénateurs, se rendaient au Collège pour essayer une deuxième fois, de rehausser la gloire des Anciens. Mais ce fut en vain car les Sénateurs (aidés de "Barbara Ann" Miron) sortirent victorieux encore une fois d'une façon convaincante: 12 à 6. Notre Horace prit sur lui-même de vaincre personnellement les "finis", comptant cinq buts sur les douze, et assistant sur trois autres.

La grande surprise de la joute (pour les deux côtés) fut le point compté par P. Bétournay, un des Anciens: Bétournay se trouvait posté en avant du but des Sénateurs, attendant la rondelle, lorsqu'il perdit son équilibre; pour ne pas tomber, il fit un mouvement brusque (... il tomba quand même). On le ramassa et le félicita. — "Féliciter! Pourquoi? Pour être tombé?" — "Mais non, pour avoir fait un but!" — "Quoi?" Bétournay avait frappé la rondelle en tombant, et elle, guidée par quelque acte obscur de la Providence, alla se loger dans le but. Bétournay dut s'asseoir pendant dix minutes pour en revenir.

Néanmoins, la joute fut des plus intéressantes, et le jeu des plus variés. Espérons que nos aînés profiteront eux aussi de leur défaite pour nous revenir, plus enthousiastes que jamais car les Sénateurs sont prêts.

Raymond SMITH,
Philosophie II.

• • •

Les enfants de misère

C'est ce drame en trois actes de Pierre Dumaine et Marcel Dubois qui sera présenté au Playhouse, dans la soirée du 20 mars. Les acteurs, tous des collégiens, s'exercent d'une façon si discrète que nous ne pouvons pas encore dévoiler leurs noms. Mais nous aurons l'oeil ouvert, et bientôt, nous l'espérons, nous pourrons fournir de plus amples renseignements. C'est déjà beau que nous sachions le titre de la pièce! Mieux que cela, nous avons découvert dans "Le Bon Répertoire" un jugement du R. P. de Parvillez qui nous fait augurer une magnifique soirée. Jugez vous-mêmes. "Cette pièce, dit le Révérend Père, a une réelle importance, que nous voudrions souligner. D'abord elle est très bien faite, émouvante, simple, directe, prise en pleine réalité, sans aucune invraisemblance ni exagération, et le style est d'un naturel parfait. La forte leçon qui en sort est de celles dont nous avons le plus besoin... C'est toute la question des responsabilités paternelles (dans les cas d'enfants délinquants) et la néfaste influence de l'ambiance — journaux et cinéma — qui est traitée magistralement ici. La pièce est sérieuse, mais elle est puissante, elle frappe juste et fort. Nous voudrions la voir jouer partout. Elle le mérite autant par sa valeur que par sa bienfaisante actualité".

Comme nous avons l'ambition de faire salle comble, il serait bon que les collégiens commencent à parler de la pièce dans leurs lettres et leurs visites, histoire d'éveiller un peu l'attention du public.

Allons-y, les gars!

• • •

Résultats du mois

Excellence

Philosophie II: Gilles Lane, Aimé Barsalou.
Philosophie I: Paul Beaulieu, Jean-Paul Calloc'h.
Rhétorique: Roland Leclaire, Léo Couture.
Belles-Lettres: Léo Paquin, Robert Lane.
Versification: Jules Préfontaine, Henri Saulnier.
Méthode A: Hubert Préfontaine, André Gobin.
Méthode B: Raymond Bourque, Marc-André Desautels.
Syntaxe A: Lucien Carbotte, Noël Rodrigue.
Syntaxe B: Philippe L'Heureux, Gérald Gobeil.
Eléments latins A: Joseph Sherwood, Denis Godard.
Eléments latins B: Bernard Landry, Marcel Lacoste.
Eléments français: Maurice Courteau, Emile Engel.

Diligence

Philosophie II: Gérard Dumas, David La Roche.
Philosophie I: Guy Labossière, Jean-Paul Calloc'h.
Rhétorique: Marc Pelletier, Claude Gagné.
Belles-Lettres: Léo Paquin, Marc Pelletier.
Versification: Gilles Bernier, Ernest Gaudreau.
Méthode A: André Gobin, Jean-Paul Guénette.
Méthode B: Pierre Robitaille, Marc-André Desautels.
Syntaxe A: Albert Morin, Maurice Dupasquier.
Syntaxe B: Guy Brémault, Gérald Gobeil.
Eléments latins A: Denis Godard, Pierre Roy.
Eléments latins B: Claude Muret, Roger Poitras.
Eléments français: Roland Lachance, Donald Comeau.

Honneurs

Philosophie II: Gérard Dumas.
Philosophie I: Jean-Paul Calloc'h.
Rhétorique: Léo Couture, Olivier Bernardin.
Belles-Lettres: Robert Lane, Edmond Cormier.
Versification: Clément Leclaire, Henri Saulnier.
Méthode A: André Gobin.
Méthode B: Lucien Bosc, Léo Forest.
Syntaxe A: Albert Préfontaine, Emile Millette.
Syntaxe B: Luc Joubert, Aimé Girard.
Eléments latins A: Pierre Roy.
Eléments latins B: Henri Paradis, Norman Rochon.
Eléments français: Maurice Courteau.

Coin! Coin!

Mise aux poings

Gérald Moreau, dans son article: "Les Sénateurs", il y a deux semaines, a commis, dit-on, de graves oublis. David Laroche, de la Philosophie II, défense en brosse du C.S.B. I, protesta en pleine chambre que mention ne fut pas faite de ce que lui, David Laroche, garda les buts durant une partie et est par le fait même Sénateur. Ainsi en est-il du vétéran Raymond Turenne qui porta ses griefs devant les tribunaux de la Légion de Fort Rouge, jurant qu'il fut sur la glace toute une demi-partie. Gérald Lavergne, de son côté, prétend qu'il a droit, sinon au titre de Sénateur, du moins à la presse car il prêta l'équipement de hockey qui fit de Raymond un joueur.

A ces trois plaignants, Gérald Moreau pourrait répondre que si tout honneur nécessite une position, toute position ne nécessite pas un honneur.

R.S.

• • •

Chic!

Monsieur Georges Chenard! Pourquoi cette mise impeccable, cette tenue chevaleresque, cette pose romantique le 30 au soir? Reveniez-vous d'une représentation au théâtre Rex? Célébriez-vous vos 17 ans? On encore, pour mieux apprécier les rôles féminins dans "L'Avare", vous étiez-vous laissé "bern(i)er"?

• • •

Pas nous deux

Le cahier passe en philosophie. Le Père Caron prend les présences: "Le village est au complet? personne de mort? — "Tous présents!" Il lit: retenue cette après-midi à 2 h.; "cela ne nous regarde pas", dit-il, et il allait rendre le cahier lorsque Plamondon lui dit qu'il y a une autre feuille. Alors il regarde de nouveau: philosophie, retenue: Turenne ... C.-R. et F. reprennent haleine.

• • •

Zèle missionnaire?

Cinq humanistes (Préfontaine, Dufort, Gaboury, Jubinville et Fréchette) au sortir du Playhouse, brûlant en cette froide soirée d'une ardeur missionnaire, arrêtent chez le Chinois, Chan. Le P. Préfet ne voulut pas reconnaître leurs intentions tout apostoliques et les envoya en retenue: ils offrirent cette heure pour la conversion des Chinois!

LOUIE par HARRY HANAN





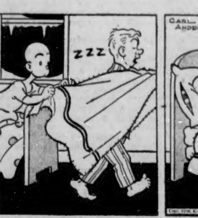


BOZO par FOXO REARDON





HENRI par Carl ANDERSON

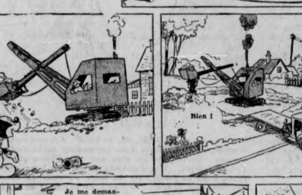




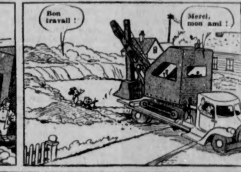
LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney



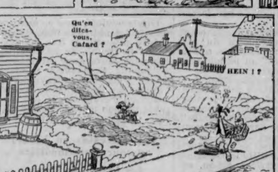














Walt Disney présente L'ONCLE REMUS et ses contes de JEAN LAPIN

























NUMERO II

M. le curé l'en remercie en lui prêtant des livres, qui la tiennent au courant de la pensée contemporaine.

Aussi, l'interne a plaisir, le soir, quand la nuit ramène le silence, à converser, au salon, avec Brigitte. Il lui parle avec enthousiasme de son patron, le professeur Gaëtan Revier qui, frappé par l'extension terrible du cancer, cherche à lui barrer la route.

— Mon patron, il est maintenant accaparé par Zoé . . .

— Par Zoé? . . . répète Brigitte, mais c'est le nom de notre cuisinière.

— C'est aussi le nom d'un gros cube de béton aveugle, dans lequel s'agite, comme des diables dans un bénitier, une sarabande de neutrons six mètres de long, cinq de large, quatre de haut. C'est avec cette puissante matrone, pleine d'eau lourde, de tubes d'aluminium, bourrés, gorgés d'oxyde d'uranium, que vit le professeur Gaëtan Revier. Mon patron a l'idée fixe qu'il frôle le remède du cancer. Alors il scrute toutes les énergies nouvelles que la science ne cesse de découvrir. Et la pile atomique est une de celles-là.

— J'aime ces chercheurs, qui oublient l'argent, pour diminuer, dans l'humanité, le domaine de la douleur, murmure Brigitte.

— Je vous confie, Mademoiselle, que, moi aussi, oh, sans aucune comparaison avec mon patron, j'ai pris, en chasse, une maladie bien sournoise, mais qui fait beaucoup de victimes.

— Laquelle donc?

— Le diabète.

Brigitte joint les mains en un geste de surprise, et répète:

— Le diabète? Et avec quoi le soignez-vous?

— Avec un produit inattendu: le cobalt! C'est une piste de jeunes, pas tout à fait nouvelle, où j'ai déjà fait de petites observations, qui m'ont paru assez intéressantes.

— J'aime beaucoup cette couleur. Mais je ne me figurais pas qu'elle eût un rapport quelconque avec le diabète. Au fait, d'où vient-il donc, ce cobalt?

L'interne sourit de l'air particulièrement intéressé de la jeune fille, et se prête de bonne grâce à son enquête:

— Le cobalt est un métal provenant des profondeurs du globe terrestre, ramené à la surface par l'éruption des roches ferrugineuses et magnésiennes. Mais il existe dans tous les organismes vivants, végétaux et animaux.

— Alors, moi, j'ai du cobalt?

— Certainement! Ne serait-ce que dans vos jolis yeux bleus.

— Parlons sérieusement. Y a-t-il des mines de cobalt?

— Mais, je crois bien!

— Et exploitées?

— Depuis longtemps. En Alsace, exactement à Ste-Marie-aux-Mines, entre les années 1530 et 1630, il y avait un gisement de cobalt exploité par plus de trois mille ouvriers.

— Et, aujourd'hui?

— On en trouve un peu partout. Ainsi, au Maroc, à 170 kilomètres de Marrakech, il existe un gisement important, en pleine exploitation.

— Vous me disiez que c'était un remède contre le diabète?

— Pas encore! Oh, n'exagérons pas! N'allons pas trop vite. Mais il pourrait peut-être le devenir. Dans les diabètes légers, il paraît donner quelques résultats, et amener la disparition de la glycosurie.

— Comme l'insuline?

— Vous connaissez donc l'insuline . . . ?

— Oui, n'oubliez pas que j'ai mon diplôme d'infirmière.

— L'insuline est une médication qui a fait ses preuves. Le cobalt est loin, très loin d'en être là. C'est encore un petit garçon. Pour moi, je m'amuse un peu avec lui. C'est une fantaisie de jeune . . . une évasion en dehors de la science officielle.

— Quel mystère!

— Et quelle joie de le scruter, non pour une science stérile, mais pour le soulagement, la guérison des malades. Le savant, qui a découvert l'insuline, sauve, chaque année, des millions de vies humaines. Mais je ne me figurais pas que cette question du cobalt pouvait vous intéresser à ce point? J'en suis heureux, mais très surpris . . .

A ces mots, Brigitte tressaille:

— Elle m'intéresse prodigieusement! Je buvais vos paroles, car vous touchez là un sujet qui va au coeur de mon coeur.

— Et pourquoi donc? demande l'interne.

— Parce que mon père est diabétique.

— Il est diabétique! J'espère qu'il se soigne?

— Pas du tout!

— Il ne suit pas un régime?

— Aucun.

— Alors, il faut aviser . . . et tout de suite!

— C'est grave, le diabète?

— Oui et non. C'est presque un brevet de longue vie, si on est raisonnable, si l'on accepte de mener une vie réglée, avec régime bien adapté. Mais cette maladie peut devenir mortelle, comme bien d'autres, si on la traite par le mépris.

— Ce qui est le cas de papa. Ne s'étant jamais occupé de sa santé, il n'accepte pas d'être malade.

— Il n'accepte pas? C'est facile à dire, mais on le paye de sa vie! D'ailleurs, une foule de diabétiques ressemblent à votre père à ce point de vue. La raison en est très simple. Le diabète est une affection sournoise. Elle commence, on ne sait pas quand, ni pourquoi! Elle ne fait pas souffrir. Alors elle s'installe tranquillement, et à fond. On ne s'en aperçoit vraiment que plus tard. Comment avez-vous su que votre père faisait du sucre?

— Il avait des vertiges, des boutons, une soif intense, des démangeaisons terribles, la nuit . . .

— Oui, ce sont les manifestations classiques. Alors vous en avez parlé au Dr Barbaroux?

— Sans doute, mais il est vieux . . . brave homme, ce Dr Barbaroux, assez sceptique en médecine. Donc, pas assez énergique. Moi, sans rien dire, je faisais des analyses . . .

— C'est si facile!!

— J'en faisais souvent, en cachette. Et je constatais que le sucre augmentait. Aussi, toujours sans rien dire, je composais des menus appropriés. Je recommandais à la cuisinière de ne pas mettre de farine dans les sauces; j'évitais les pâtes, les fruits, les vins sucrés.

— Mais, c'est très bien.

— Alors, le sucre diminuait un peu. Mais papa avait des reprises instinctives. Il aime beaucoup le pain, les gâteaux. Et la cuisinière les fait très bien.

— Attention! Il lui faudrait du pain de gluten, "spécial diabétique".

— Il n'y en a plus depuis la guerre.

— Je sais bien.

— Il aime aussi le lait.

— Pas trop! La crème est permise.

— Je voudrais que vous mettiez, un de ces soirs, la conversation sur le diabète. Moi, il m'envoie gentiment promener. Je n'ai pas l'autorité suffisante.

— Mais le Dr Barbaroux?

— Je vous l'ai dit . . . C'est un excellent homme. Ils sont très amis tous les deux. Ils se font des concessions réciproques; et quand mon père désire vivement manger quelque chose de contraire à son régime, le docteur finit toujours par céder: "Allons-y encore pour une fois!"

— C'est ainsi qu'on descend la pente qui mène à l'insuline.

— J'y ai pensé à l'insuline.

— C'est le remède parfait, à la condition qu'il se surajoute à un régime sérieusement suivi. Vous savez faire les piqûres, je suppose?

— Oui.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LE MARIAGE IDIOT

par PIERRE L'ERMITE

Reproduction autorisée par la Bonne Presse

— Eh bien, nous allons étudier tout cela. Nous trouverons facilement un moyen de mettre la conversation sur un sujet médical; et la question du diabète arrivera tout naturellement. Pas d'acétone?

— Je ne crois pas. Mais je ne suis pas sûre.

— Son haleine a-t-elle quelquefois une senteur de reinette?

— Non.

— Alors c'est probablement un danger de moins.

— Merci, docteur. Vous allez devenir le sauveur de toute la famille.

— Chacun, dans notre sphère, nous faisons ce que nous pouvons. J'écris, ce soir, à mon patron pour lui dire que tout va bien . . .

— Et surtout, qu'il vous laisse encore quelques jours puisque, après un petit malade, vous en avez, maintenant, un grand, pas facile, et qui, lui aussi, a bien besoin de vous.

— Croyez, Mademoiselle, que j'ai un particulier plaisir à exercer mon ministère ici. J'ai toujours beaucoup aimé la terre et ceux qui s'en occupent. Mes grands-parents étaient fermiers eux aussi. Mon frère aîné leur a succédé. C'est alors que je me suis orienté vers la médecine.

— Quelle belle vocation!

— On en dit parfois du mal. Un livre vient de paraître contre nous.

— Oui, je sais . . .

— Comment! Vous savez?

— Mon curé m'en a parlé. Mais il n'a pas voulu me le prêter.

— Il a bien fait. A quoi bon se salir l'esprit avec des choses souvent inexactes, ou grossies. Une hirondelle ne fait pas le printemps; ni un médecin marron, la médecine. J'ai d'excellents collègues qui, comme moi, loin de l'ambition et de l'argent, cherchent la science; d'une manière tout à fait désintéressée, et pour le bien de leurs semblables.

Ils se séparèrent, ce soir-là, avec une bonne poignée de main.

Lui, heureux de rencontrer une de ces jeunes filles, dont tout homme a rêvé en ses heures d'idéal . . . Heureux aussi de savoir qu'il avait fait du bien, et allait en faire encore davantage.

Elle, dans l'admiration de ce jeune savant, si simple, tout en sachant tant de choses, et se préparant à pénétrer plus loin dans l'immense mystère de l'Inconnu qui nous submerge.

C'était le soir . . .

La nuit enveloppait la ferme et la campagne.

Au loin, on entendait le bruit d'une voiture qu'on remisait sous la grange, l'aboiement lointain d'un chien, le glouglou de la fontaine qui, sous les grands chênes, semblait murmurer bien des choses . . . de ces choses qu'on ne peut dire qu'aux choses qui, elles, ne les répéteront jamais.

Au ciel, une à une, s'allumaient les étoiles.

Accoudée à sa fenêtre, Brigitte regarde ce spectacle qui lui est familier. Mais pourquoi, ce soir, s'y attarde-t-elle, le trouvant plus intime, plus émouvant, plus auguste, que les autres jours?

"Les cieux chantent la gloire de Dieu", disaient les patriarches.

Ce soir-là, ils chantaient, en plus, un air nouveau que la jeune fille, jamais encore, n'avait entendu . . .

CHAPITRE V

Encore sous l'émotion des jours terribles qui venaient de s'écouler, Brigitte voulut en fixer le souvenir, en les confiant à un journal intime, dans lequel elle n'écrivait que rarement, et pour elle toute seule.

Elle profite d'une après-midi, où elle ne sera dérangée par personne pour mettre bien au point les détails du calvaire que son père et elle avaient si douloureusement gravi; et qui, comme tous les calvaires, avait abouti à la résurrection.

Elle voulait aussi préciser les phases tragiques de la bataille livrée par la Science, pour sauver la vie de son cher petit Alain.

Donc, ce mémento serait, pour l'avenir, intéressant à tous les points de vue, familial et médical.

. . . La veille du jour où Alain accepta de rester au lit, j'avais déjà été frappée par sa mauvaise mine; sa figure semblait se creuser, et ses yeux, brillants, lui mangeaient la figure.

Aussitôt je prends sa température. Il a 40°.

Le Dr Barbaroux, aussitôt appelé, diagnostique un léger point de congestion, et ordonne des cataplasmes.

Le deuxième jour, la fièvre descend à 38°.

Barbaroux triomphe!!

Le troisième jour, la température monte à 40°. Barbaroux reconnaît s'être trompé, et déclare que c'est un embarras intestinal. Mon pauvre Alain est mis d'office à la diète. Et il ne paraît pas en souffrir.

Le quatrième jour, température 37°. De nouveau, Barbaroux exulte. Il n'y a que lui pour les diagnostics.

Le cinquième jour, 41.1°. On continue la diète.

Le sixième jour, 36.7°. Alain devient gai et s'amuse sur son lit.

Le septième jour, à 5 heures du matin, crise terrible, 41.3°.

C'est alors que je téléphone au professeur Gaëtan Revier, sur la demande même de Barbaroux, qui "nage" complètement.

Le professeur et son interne arrivent le soir même, et se montrent aussitôt très inquiets.

En raison du caractère oscillant de la température, ils écartent la fièvre typhoïde, et ne retiennent que deux diagnostics: fièvre de Malte et paludisme.

Il faut, d'urgence, faire une hémoculture qui, si elle est négative, éliminera rapidement, et facilement, la fièvre typhoïde. Mais il faudra attendre quelques jours pour rejeter la fièvre de Malte, le "micrococcus melitensis" ne poussant dans les milieux de culture qu'assez lentement.

S'il s'agit de paludisme, un examen direct du sang, prélevé au bout du doigt, et étalé sur lame, montrera immédiatement la présence de l'hématozoaire.

Mais cette goutte de sang doit être recueillie au début de l'accès fébrile, pour être positive.

L'interne Marc Bertain prévoit une crise pour le lendemain; il emporte aussitôt les bouillons de culture pour les mettre à l'étude; et il revient le lendemain prélever, au doigt d'Alain, la goutte de sang dès le début de l'accès fébrile, lequel se produit à l'heure prévue.

L'examen, fait aussitôt, décèle la présence de l'hématozoaire.

Plus de doute! Cette fois, c'est la victoire!

Le professeur prescrit des comprimés de quinacrine qui donnent à Alain une coloration jaune de tout l'épiderme, et principalement de la figure.

La fièvre ne remontera plus. La convalescence s'établit. Alain continue à prendre des comprimés de quinacrine pendant quelques jours pour juguler les terribles parasites que Barbaroux, tout colonial qu'il était, n'avait pas repérés.

Puis, le professeur indique la prémaline à des doses de plus en plus espacées.

Mon petit Alain était sauvé! Dieu soit béni de susciter de tels hommes de science, qui viennent suppléer à tout ce qui manque à un médecin qui a perdu la foi dans la valeur de son effort.

Brigitte voulut montrer son résumé au jeune interne qui le lut avec un intérêt évident.

— C'est presque exact, lui dit-il . . . Si vous habitiez Paris, je vous proposerais à mon patron comme "laborantine".

— Eh, sait-on jamais! . . . répond Brigitte, avec un joyeux sourire.

CHAPITRE VI

M. de Ceyran, cinquante-six ans, appartient à cette catégorie d'hommes robustes, actifs, jamais malades, au moins en apparence, et pour lesquels la question "santé" ne se pose pas.

Vivant en pleine nature, avec une alimentation saine et fraîche, ne faisant pas d'excès, il n'a aucune raison d'être malade.

Donc, il n'est pas malade.

Malheureusement, cette logique simpliste ne tenant aucun compte de la dépense physique et morale, ne concorde pas toujours avec la réalité.

Le diabète est, en effet, très souvent d'origine morale. C'est la maladie des grands nerveux, des sensibles, des émotifs, de ceux qui demandent trop souvent à leurs nerfs de faire l'appoint pour dominer une situation, ou se dominer eux-mêmes.

Les hommes politiques, les orateurs, les artistes, les acteurs, les surmenés, sont les victimes désignées, d'avance, à ce mal sournois.

Or, M. de Ceyran avait ressenti très vivement l'effondrement de son pays, la mort d'une femme qu'il adorait, l'incendie de sa maison, et plusieurs grèves agricoles, savamment organisées par des étrangers venus de Paris.

En apparence, il avait fait face courageusement à tout.

Il était un chef; il devait donc être un fort.

Dans le pays, il passe pour un homme intègre; et cela, sans aucun doute; mais froid, insensible, un dur.

En réalité, tout retentit en lui. C'est un délicat, un tendre, qui se détourne parfois sur le chemin pour ne pas écraser le pauvre crapaud qui traîne son ventre sur le sentier.

Dans ces conditions, il est, pour sa fille, assez difficile à soigner. Du vieux Dr Barbaroux, fumeur invétéré, malgré un coeur déficient, il fait son complice.

Aussi le jeune interne, prévenu par Brigitte, ne sait pas trop comment aborder le fameux sujet.

Mais, dès le lendemain de la confidence de sa fille, M. de Ceyran fournit lui-même l'occasion désirée.

Chaque soir, après le dîner, on passe au salon, tantôt pour fumer, tantôt pour prendre une de ces infusions chaudes, qui sont comme un rite de fin de journée dans certaines familles de province.

Brigitte fait les honneurs.

Et comme son père esquisse le geste de prendre un morceau de sucre pour le mettre dans sa tasse de verveine, la jeune fille lui barre la route gentiment, mais plus fermement que d'habitude.

— Vous savez bien, papa, que le sucre vous fait mal . . . C'est un poison pour vous.

Alors, le père, qui ne s'attend pas à ce "veto", explose.

— Constatez, docteur, toute l'ironie de ma situation. J'ai cinquante hectares de betteraves pour faire du sucre pour tout le monde. Mais, moi, le pauvre "moi", je n'ai pas le droit d'en mettre un seul morceau dans ma tasse. Sans quoi ma fille se dresse, plus papiste que le pape . . .

— Oh! papa!

— Oui, plus papiste que le pape, puisque le Dr Barbaroux lui-même ferme les yeux . . .

— Il les ferme pour ne pas voir! Et cela est une faute professionnelle, n'est-ce pas, docteur?

L'interne commence doucement:

— Moi, si jeune, je ne me permettrai pas de juger un vieux confrère. Pourtant, la vérité m'oblige à dire que si Mlle Brigitte est cruelle, c'est par amour de son cher papa. Et elle n'a pas tort dans la circonstance. Le danger du diabète, c'est qu'il commence très doucement, sans douleur. Il n'a l'air de rien. On ne prend aucune précaution avec lui. C'est ainsi que, peu à peu, il s'installe. Il est "chez lui", "chez vous".

— Alors, vous aussi! Vous allez vous mettre avec ma fille contre moi?

— Non, cher Monsieur, pas contre vous; mais contre votre amour du sucre. Mlle Brigitte vous l'a dit, et c'est exact: le sucre vous empoisonne.

— Des grands mots!

— Une grave, très grave réalité. Le diabète, ce n'est rien, si vous suivez votre régime. Il devient mortel, si vous ne le suivez pas. Il faut choisir.

— Alors, mettons les points sur les i . . . Qu'est-ce que je puis manger?

— J'aimerais mieux commencer par ce que vous ne devez pas manger.

— J'écoute . . . soupire M. de Ceyran d'un ton résigné.

— D'abord pas de sucre, pas de farine, pas de farineux.

— Le pain?

— Défendu.

— Les tartes?

— Défendues.

— J'aime beaucoup le riz au lait?

— Défendu.

— Les haricots?

— Défendus.

— M'interdire les haricots dans le pays des haricots!

— Je vous permets les haricots verts.

— Les petits pois?

— En petite quantité. Ils contiennent 15 pour-cent d'hydrates de carbone, comme l'artichaut. Mais il faut qu'ils soient frais et cuits. Car les légumes secs font du 60 pour-cent d'hydrates de carbone.

— Les lentilles?

— Défendues. Je vous le répète: tout ce qui est farineux.

— Le miel? J'ai de belles ruches.

— Très défendu!

— Et les fruits? J'ai des pêches superbes, des reines-Claude savoureuses, des raisins, des framboises, des cerises de luxe . . . ?

— Défendu, tout cela! Que voulez-vous, il y a du sucre. Je permettrai, de temps en temps, un petit quartier de pomme.

— Les pommes de terre? J'en ai vingt hectares . . . ?

— Très peu. C'est à voir. Cela dépend des formes du diabète.

— Ils ne sont donc pas tous pareils?

— Mais non. Il y a beaucoup de formes de diabète.

— Et le lait?

— Pas très indiqué . . . Il a de la lactose. Je permettrai un quart de litre par jour pour le cas où vous auriez de l'urée.

Ici, M. de Ceyran rugit:

— Alors, le diabète ce n'est pas suffisant? Je peux avoir aussi de l'urée?

— Mais oui. Vous pouvez cumuler. Ce qui serait d'ailleurs assez ennuyeux, car les deux régimes se contrarient. Il faut que l'un fasse des concessions à l'autre. On établit alors un modus vivendi.

— C'est charmant tout ce que vous me dites là! Voilà qui me promet des jours heureux.

— Il vaut peut-être mieux que vous le sachiez. Je vous répète le dicton: "Une maladie connue est une maladie à moitié guérie" . . .

— Et on la guérit en laissant le malade mourir de faim! Le combat cesse alors faute de combattants.

— Mais non . . . N'exagérez pas! Il vous reste encore pas mal de choses pour vous ravitailler.

— Je voudrais bien savoir lesquelles?

— Je vous vois, le matin, déjeunant avec une tasse de café au lait crémeux, et du beurre sur du pain au gluten spécial pour diabétique, ou sur des rondelles d'échaudés . . .

— Je peux prendre du beurre?

— Oui, sans exagération.

— Et à midi? Voilà surtout ce qui m'intéresse. A cette heure-là, quand je reviens des champs, j'ai une faim de loup!

— Commencez par des hors-d'oeuvres que vous pourrez varier: des concombres, des olives, des sardines, des petits radis. C'est très joli, les radis roses. Ensuite, un plat de viande grillée: du poulet, du lapin, du jambon, du poisson. Mais, pas d'abats. Pas de foie, à cause de l'acétone toujours à craindre.

. . . Ensuite, un plat de légumes verts: haricots, salade cuite, épinards, crosnes, artichauts, tétragone. De la verdure tant que vous voudrez: laitue, mâche, romaine, cresson, etc. Finissez par un bon fromage, pas trop fait, toujours à cause de votre foie. Vous pourrez même y ajouter des noix, des amandes, une tasse de café. Avec cela, vous pourrez tenir quelques heures . . .

— Une pipe?

— Si vous voulez! A 5 heures, une tasse de thé, un peu de lait, une bonne tartine de beurre.

— Et le soir?

— Dînez légèrement: une bonne soupe verte, bien tassée; un oeuf; un jour, une tranche de jambon; un autre jour, une laitue braisée; une crème non sucrée; un fromage, et les autres desserts déjà indiqués.

— Et le vin?

— Un verre à chaque repas . . . mais du sec. Avec ce régime-là vous avez assez de calories, et je vous assure qu'on tient très bien! Je connais des diabétiques nonagénaires, de grande activité. Mais ils observent leur régime strictement! Le diabète n'aime pas les amateurs.

Le père se tourne alors vers Brigitte:

— Eh bien? Tu triomphes? Je me figure que tu buvais du lait en écoutant le docteur?

— Mais non, mon cher papa. Je cherche seulement la formule pour sauvegarder une santé si précieuse. Je m'ingénierai à vous faire des menus variés . . .

— Avouez, docteur, que c'est une vie de cénobite que je vais mener maintenant?

— Mais alors, vous la mènerez longtemps, ce qui est le but que je cherche en vous faisant vos menus.

— Des menus de Spartiate!

— Mais non . . . Pas tant que cela. Et puis, consolez-vous en pensant qu'une foule d'hommes creusent leur fosse, eux-mêmes, avec leur fourchette.

— C'est pourquoi vous venez de casser la mienne . . .

Et la conversation continua sur un terrain moins brûlant.

Ce soir-là, on se sépare tout de même bons amis. En serrant la main du jeune interne, Brigitte lui dit tout bas:

— J'ai eu chaud!

— Moi aussi. Mais, vraiment, il le fallait!

— Maintenant, à la grâce de Dieu!

CHAPITRE VII

A la grâce de Dieu!

C'est sur ces mots-là que Brigitte s'endort, mais d'un sommeil agité.

Le lendemain, elle pense au vieux dicton de nos pères: "Aide-toi. Et le ciel t'aidera".

Elle décide donc de ne pas en rester là, et de battre le fer pendant qu'il est chaud.

C'était le cas.

Si les jeunes gens avaient eu chaud tous les deux, M. de Ceyran avait eu chaud lui aussi, et encore plus qu'eux.

Il se voyait lui, en pleine force, obligé de vivre comme un Chartreux, tout en faisant face à toutes les fatigues physiques et les préoccupations morales de son exploitation.

Se tournant et se retournant sur son lit, il entendit sonner les heures . . . se remémorant tous les "défendus" de ce petit interne de malheur lequel, pourtant, avait sauvé la vie de son enfant.

Levé très tôt, quand M. de Ceyran revint des champs vers 11 heures, le docteur était parti, rappelé précipitamment à Paris, par un coup de téléphone, pour une opération urgente et délicate que son patron avait à faire, et pour laquelle il tenait à son assistant.

Au fond, l'interne n'en est pas fâché. On a vingt-quatre heures, paraît-il, pour maudire ses juges, et quelquefois son médecin.

Quand il reviendra, la tempête sera apaisée. Il l'espère du moins. Car cela coûte quelquefois très cher de dire à des malades la vérité vraie, celle-là qui peut les faire réfléchir, et les sauver.

Brigitte l'accompagne, ce matin-là, jusqu'en haut du raidillon, où attend la voiture de la ferme, et elle s'efforce de convaincre le docteur de la valeur de son intervention d'hier, que, d'ailleurs, elle avait provoquée.

— . . .Et puis, il ne faut pas nous délaisser. Mon petit Alain bat joyeusement des mains quand il vous entend monter à sa chambre. Il vous aime tant, ce petit bonhomme. Quant à mon père, je le connais bien. Il a des explosions, mais c'est un cœur d'or! Je vais l'habituer à son régime avec une bonne cuisine. Et quand il constatera qu'il n'a plus cette soif intolérable, plus de vertiges, plus d'irritations de peau, et que, somme toute, il se porte bien, il vous bénira d'avoir sonné d'une main ferme la cloche d'alarme.

— Mais, Mademoiselle, je vous assure que je reviendrai bientôt, et avec le plus grand plaisir.

— Votre chambre vous attend toujours.

— Ma belle chambre qui donne sur la fontaine . . .

(A suivre)



Nos Lectures

"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées."
Descartes (1596-1650).

Nous recommandons . . .

1. — Béla Just. **Un progrès préfabriqué: l'affaire Mindszenty.** Préface de F. Mauriac, de l'Académie française. (Editions du Témoignage chrétien — en vente à Fides, Montréal).

Il y a longtemps que nous attendions ce livre dont tous les journaux d'Europe ont tant parlé. On verra dans ce volume ce qu'il faut penser du journal communiste **L'Humanité** qui ose parler de "la façon extrêmement correcte avec laquelle fut mené le procès"! M. F. Mauriac peut bien appeler les juges des "Brid'oisons sinistres".

2. — W. L. Landowski. **Petite histoire des grands musiciens.** (Editions Mame. En vente chez Fides, Montréal).

Livre particulièrement écrit pour l'adolescent en quête d'un guide sérieux à consulter. N'ennuiera pas le lecteur.

3. — G. de Saint-Foix. **Les symphonies de Mozart.** (Mellotée. En vente chez Fides, Montréal).

On se servait déjà dans nos maisons d'éducation de la collection des "Chefs-d'oeuvre de la littérature expliqués", sous la direction de M. Doumic. Voici maintenant une autre collection, chez le même éditeur, des "Chefs-d'oeuvre de la musique expliqués". Ces nouvelles études rendront le même service.

4. Jean-Marie Gaboury. **Mozart sur le disque.** (Editions Fides, Montréal).

Brochure de 96 pages. Après une courte biographie de Mozart, l'auteur esquisse une étude de la musique du maître. Puis, c'est une analyse critique des meilleurs enregistrements chez Victor et Columbia.

5. — Francisque Gay, ambassadeur de France. **Canada XXème siècle. Aujourd'hui, demain.** (Editions Beauchemin, Montréal).

Le Canada, grande puissance politique; Le Canada, grande puissance militaire; Le Canada, grande puissance économique; Progrès vers l'unité nationale; Les confessions religieuses; L'enseignement au Canada; voilà les six chapitres qui vont intéresser grandement nos cousins de France et montrer toute l'estime que nous porte l'ancien ambassadeur.

6. — A. Thomazi. **La bataille de l'Atlantique.** (Editions Plon, Paris. En vente chez les Editions Variétés, Montréal).

A. Thomazi, membre de l'Académie de Marine, raconte la gigantesque bataille marine qui dura 68 mois. On sera étonné d'apprendre que cette lutte coûta aux alliés la perte de 4,770 navires de 21 millions de tonnes. La maîtrise de l'océan permit alors l'assaut de l'Europe.

7. — Semaine des Intellectuels Catholiques. **Foi en Jésus-Christ et monde d'aujourd'uhi.** (Editions de Flore, Paris. En vente aux Editions Variétés, Montréal).

Ce livre, très dense, présente les conférences données du 8 au 15 mai 1949, par les plus grands noms de l'Europe catholique. En voici les sujets:

Les chemins de la Foi, par Jacques Maritain — Situation des philosophies actuelles devant la Foi, par Etienne Borne — Foi et Civilisation. Distinguer pour unir, par Emmanuel Mounier — Morale chrétienne et nouveaux aspects de la condition humaine, par Jean Guitton — La liberté de l'Art et de la Littérature devant la Foi, par Paul Claudel — Dieu et Cosmos. Vision chrétienne et vision scientifique de l'univers, par Olivier Costa de Beauregard et Robert Lennuier — La Foi aux dimensions du monde, par René Gousset — Le chrétien est-il de la terre?, par François Mauriac.

8. — Auguste Cavalier et R. de Cheyssac. **Mon curé à sa place.**

Les Editions de la Vallée (Gardenvale) viennent de relancer ce livre célèbre qui en est à sa 26ème édition. L'idée principale est que le ministère de la parole, l'enseignement du catéchisme — et, partant, l'étude et le travail que cet enseignement suppose — doit être, après la prière, l'objet de la plus grande préoccupation du prêtre dans le saint ministère.

9. — Saint-Denys-Garneau. **Poésies complètes. Regards et jeux dans l'espace. Les Solitudes.** (Collection du Nénuphar. Les meilleurs auteurs canadiens. Fides, Montréal).

La collection du Nénuphar, publiée sous la direction distinguée de M. Luc Lacourcière, professeur à l'Université Laval, présente en un volume l'oeuvre poétique de Saint-Denys-Garneau. Si **Regards et jeux dans l'espace** reproduit l'édition originale que l'auteur lui-même avait préparée, le titre **Les solitudes**, qui annonce les poèmes inédits, ne vient pas du poète, mais des éditeurs.

10. — Arcade Monette, O.P. **La beauté de Dieu.** (Les Editions Fides, Montréal).

Cet ouvrage de 125 pages ne fait pas seulement appel aux contributions des philosophes, mais il ne dédaigne pas le langage de la mer, de la montagne, des plantes, des grands artistes, peintres ou poètes.

Paul GAY, ptre, C.S.Sp.,
président du Service de Presse,
du diocèse d'Ottawa.

Vient de paraître

Aux Editions de la Vallée

Mon curé à sa place

par A. Cavalier

On vient de publier à Gardenvale, P.Q., "Mon curé à sa place" avec l'imprimatur de S. Exc. Mgr l'Evêque de Valleyfield, P.Q. L'auteur, qui l'a publié en France en 1930, Aug. Cavalier et R. de Cheyssac, n'est pas un suiveux. Il n'appartient pas évidemment à l'école des conciliants à outrance ni à celle des optimistes de sa patrie. Ses manières de voir ne sont pas toutes également fortement motivées. Aussi, bien peu nombreux seront, en France et ailleurs, ceux qui ne l'approuveront pas quand il prend à partie les membres du clergé plus adonnés aux oeuvres sociales qu'à l'exercice du ministère qui leur est propre, surtout à celui de la prédication apostolique et de l'enseignement religieux. Beaucoup en France refuseront de le suivre quand il censure l'attitude de l'épiscopat et des intellectuels catholiques de France après les directives précises et énergiques des cardinaux et des archevêques français, en 1925. Mais ce qui semble dépasser les limites, c'est le ton cavalier avec lequel il condamne l'appel de Léon XIII au ralliement à la République. Mais que l'on soit ou non de la mentalité de l'auteur, on trouvera intérêt à lire son livre. Il nous apprend au moins qu'il faut prendre avec un grain de sel les rapports optimistes qu'on nous sert assez souvent sur le retour de nos cousins d'outre-mer aux pratiques religieuses et sur les bonnes dispositions des gouvernements qui se succèdent depuis la première grande guerre. Une chose reste certaine toutefois. Ses reflexions, faites au sujet de la France et adressées à la France, ne sauraient s'appliquer, si ce n'est en minime partie, à notre propre situation.

J.-Ad. SABOURIN, ptre,
curé de St-Pierre, Man.

Aux Editions Fides

Mozart sur le disque

par Jean-Marie GABOURY

Les mélomanes apprendront avec plaisir qu'une magnifique collection de brochures sur les grands compositeurs vient d'être lancée aux Editions Fides. Un premier volume: **Mozart sur le disque** paraissait ces jours derniers, un deuxième: **Bach sur le disque** est sous presse, et deux autres: **Beethoven sur le disque** et **Tchaïkovsky sur le disque** sont en préparation.

L'auteur de ces plaquettes, Jean-Marie Gaboury, est un critique musical averti dont M. Wilfrid Pelletier lui-même, chef d'orchestre au Metropolitan Opera de New-York, a fait à l'occasion de grands éloges. A la suite d'articles sur quelques enregistrements, parus dans **Prospero**, mensuel artistique, les Compagnies **Victor** et **Columbia** se sont empressées de lui faire le service de leurs disques; éloquent témoignage de la compétence de l'auteur comme critique musical.

Mozart sur le disque est sans doute quelque chose d'unique en librairie, du moins en langue française. Il se présente comme le volume idéal pour l'audition musicale; disques, programme radiophonique, concert, etc. Après une courte biographie de Mozart, l'auteur esquisse une étude de la musique du Maître, étude substantielle d'un critique érudit pour qui l'oeuvre entière de Mozart est devenue familière, étude approfondie, assimilée, aux aspects neufs et révélateurs. En troisième partie, on trouve une analyse critique des meilleurs enregistrements des oeuvres de Mozart. L'auteur s'y montre un véritable spécialiste du disque. Rien ne lui échappe. Entre deux enregistrements d'égale valeur, semble-t-il, il relève, dans une phrase concise et pleine, l'incontestable supériorité, par exemple d'un enregistrement de Sir Thomas Beecham, "l'interprète général". Dans tous ses achats de disque, on ne saurait se fier à un guide plus sûr. Enfin, les dernières pages du volume offrent une liste complète de disques, avec tous les renseignements techniques, des oeuvres de Mozart, édités chez **Victor** et **Columbia**.

Un volume de 96 pages, magnifique couverture en 3 couleurs de Jacques Gagnier, en vente au prix de $0.60 (par la poste: $0.65).

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Aux Editions Ouvrières



Fernand Bourret, rédacteur en chef du "Front Ouvrier", qui vient de publier aux **Editions Ouvrières** un ouvrage qui fera sensation: **Scandales de l'Economie.**

Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 406-T.F

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs, de commerce.
S'adresser à A. SYLVESTRE
500, rue Ritchot
St-Boniface
Téléphone: 929 398

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

A VENDRE — Demi-section de terre dans centre canadien-français, Nord-ouest de la Saskatchewan. Un demi mille de l'école bilingue. Un mille et demi de magasin général, bureau de poste et chemin de fer. 290 acres en culture. Terre planche, pas de roches. Prix, $5,000.00 comptant. **S'adresser à Walter Charpentier, Pascal, Sask.** 232-52P.

Nouvelle étude légale



M. Alfred Monnin — M. Louis Deniset

MM. Monnin et Deniset désirent annoncer à leur clientèle que, dorénavant, ils pratiqueront le droit ensemble à chambre numéro 4, édifice Banque Canadienne Nationale, Winnipeg. M. Monnin est ancien élève du Collège de St-Boniface et de la faculté de droit de l'Université du Manitoba. Durant la guerre, il fit un stage en Angleterre et sur le continent européen. De retour au pays, il pratiqua le droit avec M. le juge J.-T. Beaubien, jusqu'à la nomination de ce dernier à la Cour du Banc du Roi.

M. Deniset fit ses études à l'école Provencher et au Collège de St-Boniface où il obtint son baccalauréat. Durant la guerre, il servit avec le Royal 22ème régiment en Angleterre, en Afrique du Nord, à Pantellaria, en Italie, en France et en Europe. Il est maintenant major dans l'armée de réserve avec les Winnipeg Grenadiers. Il fit son droit dans les études de Bernier et Bernier et s'associa avec son oncle, le juge Alexandre Bernier, dont il est maintenant le successeur.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PIANO NEUF OU USAGE? Adressez-vous à **M. Jean Carignan**, aux soins de la **Cie J. J. H. McLean, angle des rues Portage et Hargrave, Winnipeg.** 329-45C.

REMEDES — 44 sortes, fabriqués d'herbages et de plantes, par un missionnaire d'Abitibi. Curatifs, toniques pour tous, jeunes et vieux. Donnent appétit, sommeil reposant. Livrets explicatifs gratuits. **Dépositaire: F. MAHE, 549, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man.** T.F.

BONNES ROBES USAGEES— 12 à 16. $1.00 chacune. Paire de bas gratuite si vous en commandez deux, ou avec un Colis d'Aubaine (Bargain Parcel) de vêtements neufs et usagés, $2.95. **Snowden, 99, Winchester, Toronto.** 262-45C.

A VENDRE — Section de terre, 2 milles du village, sur grand chemin, 470 acres en culture, dont 200 acres en bon labour d'été; aussi peut casser de 80 à 90 acres, bonne bâtisse, bon puits avec bonne eau, $9,500.00. Aussi Chevrolet ¾ tonne, modèle 1949, avec 8,000 milles, $1,700.00. Cockshutt 30, modèle 1949, a usé seulement 4 barils de gazoline; $450.00 de moins que le prix d'un neuf. **S'adresser à H. Mouly, Montmartre, Sask.** 309-45P.

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs de commerce
S'adresser à
DAVID MARION
668, avenue Taché St-Boniface
Téléphone: 201 028
T.F.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal. 270-1P.

PENSIONNAIRES DEMANDES IMMEDIATEMENT — Vieillards, tranquilles, gentils, pour bonne maison de pension. **S'adresser à 531, rue Langevin, St-Boniface.** 298-45P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302 édifice McIntyre
Téléphones: 927 125 ou 204 567
T.F.

A LOUER — Chambres, à la journée, taux spécial à la semaine. **S'adresser à Philibert L'Heureux,** (autrefois de Gravelbourg, Sask.) 272, rue Garry, **Winnipeg.** (au sud de l'avenue Portage.) **Téléphone 921 405.** 279-45P.

A LOUER — Chambre propre, confortable, tranquille, pour une personne. Eau chaude. Près d'un arrêt d'autobus. Avec ou sans pension. Libre le 1er mars. **Téléphoner à 202 706.** 330-45C.

ON DEMANDE A ACHETER du propriétaire même — maison moderne, de 4 à 8 chambres. Près de la basilique de St-Boniface. **Téléphoner à 209 610.** 331-45C.

A LOUER — Suite de 3 chambres; eau chaude; salle de bain; fournie ou non. Pas d'enfants. Gens sérieux préférés. **S'adresser à 536, rue de la Morénie, St-Boniface.** 325-45P.

A VENDRE — Métier complet avec ensouple, ourdissoir et boîte à tension, ainsi que 2 ros supplémentaires et 2 livres d'instructions. Prix, $75.00. **S'adresser à Boîte 64, Delmas, Sask.** 308-45P.

ON DEMANDE — Un jeune couple expérimenté pour travaux de ferme dans district français de la Saskatchewan, à partir du 15 mars pour la saison, ou plus longtemps si désiré. Culture du grain, des fruits sur la ferme; troupeau Ayrshires enregistrés; recommandations nécessaires. S'il vous plaît ne faites pas application à moins que vous ne soyez désireux de travailler et parfaitement expérimentés. S'adresser, en spécifiant salaire désiré, **à M. Irvin Studer, M.P., Chambre des Communes, Ottawa.** 328-48P.

A VENDRE — 2 lots et bloc de revenu de 5 suites, 4 chambres pour propriétaire, autobus à la porte, en très bonne condition, propre. Revenu, $2,225.00 par année. Prix, $8,500.00, moitié comptant. Termes faciles. Raison de vente, santé. Possession immédiate. **Ecrire à Boîte 304, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 304-45P.

A VENDRE — Terre de 640 acres à New Osgoode, Sask., presque toute en culture, terrain uni, sol excellent, pas de roches, bonnes bâtisses, située dans le village de New Osgoode. Attenant aux bâtisses de la ferme, se trouvent un magasin général et un garage. Il y a une autre entreprise commerciale qui pourrait y être commencée et qui serait très profitable avec les autres. Toute cette entreprise devrait être prise en main par une famille de garçons. Ce district est renommé pour son sol hautement productif et ses fermiers à l'aise. Le district est en majorité français. Dans ce même district, nous avons un bon commerce de machines agricoles à vendre, ainsi qu'un grand hôtel. Pour plus de renseignements, téléphoner ou écrire à Mollberg Agencies, téléphone 234, Nipawin, Sask. 263-45C.

Au Sacré-Coeur

Quarante Heures

Les exercices des Quarante Heures commenceront le dimanche 26 février prochain et se termineront le mardi 28 février à la messe de 8 h. 15. Les paroissiens ne manqueront pas d'assister à ces pieux exercices de réparation eucharistique.

Soirée récréative

Les jeunes du Sacré-Coeur se réuniront le dimanche 26 février à 8 h. pour une soirée récréative tenue à la salle paroissiale. Un beau programme est en préparation, voire même quelques saynètes jouées par nos amateurs. Une invitation générale est faite à la jeunesse canadienne-française. Les jeunes gens sont particulièrement les bienvenus!

Société St-Jean-Baptiste

La Société St-Jean-Baptiste a tenu son assemblée mensuelle le lundi 20 février. Les divers comités organisés ont été approuvés et désormais le rouage de la Société est au complet.

Dames de Ste-Anne

Vendredi prochain, 3 mars, aura lieu comme d'habitude la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne, après l'exercice du chemin de la croix, dans la salle des Chevaliers de Colomb, au soubassement de l'église.

Lecture sera faite des récits authentiques des miracles du "Pont des chapelets" et de la "Vierge qui a ouvert les yeux" au sanctuaire béni du Cap-de-la-Madeleine.

Ces écrits sont une copie exacte du texte écrit par le R. P. Frédéric, franciscain mort en odeur de sainteté, à Montréal, en août 1916, et signé par les trois voyants.

Nous vous invitons donc à venir en plus grand nombre écouter ces pieux récits. Maintenant que Notre-Dame est venue vous visiter de son lointain sanctuaire, vous serez intéressés de connaître les origines de cette particulière dévotion.

Les autres personnes, messieurs ou dames, qui désireraient entendre la lecture de ces récits seront aussi les bienvenues.

La secrétaire.

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Audet	14	4
Carlow	8	10
Germain	8	10
Lafrenière	6	12
Records:		
H 1 P — Mme Audet		222
H 3 P — Mme Audet		623

Ligue de dix quilles

Canadian Publishers	14	7
Guertin Frères	13	8
Hôtel Roblin	12	9
Banque Can. Nationale	3	18
Records:		
H 1 P — Edmond Pazdor		213
H 3 P — Edmond Pazdor		544

Trophée Dufault

Demain soir, le 25 février, nos étoiles de dix quilles se rendront au Cercle Ouvrier de St-Boniface pour rencontrer les porte-couleurs de ce club. Ce sera la première d'une série de 4 rencontres pour le joli trophée Dufault. La rencontre est fixée pour 8 h. Bonne chance!

A VENDRE — Pour cause de deuil récent, obligé de vendre Hôtel de tempérance dans village canadien-français. 10 chambres; salle de billard; bon commerce établi dans comptoir de tabac et confiseries; journaux, revues; dépôt d'autobus, etc. **S'adresser à Jean Martin, exécuteur, St-Claude, Man.** 296-45P.

A VENDRE — Engin de machine à laver. Cet engin est comme neuf. Raison de vente: installation du Hydro. **S'adresser à Louis Wanlin, Notre-Dame de Lourdes, Man.** 315-45P.

DAME D'AGE MOYEN désire garder des jeunes enfants, de 2 h. à 4 h. 30 p.m. et, le soir, de 7 h. 30. **S'adresser à 629, avenue McDermot, Winnipeg. Tél. 87 635.** 313-45P.

A VENDRE — Magasin général, sur grand chemin, village prospère canadien-français, 17 milles de Winnipeg. Bel immeuble de 7 chambres, eau chaude et froide avec fosse septique. Chauffage automatique. Excellent chiffre d'affaires. Pour autres renseignements, écrire à **Boîte 312, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 312-45P.

A VENDRE — Métier à tisser Nilus Leclerc, 45", avec 2 ros 12 et 15, ainsi que tous les accessoires: ourdissoir, bobineuse à la main et une autre électrique, canelier, dévidoir pour écheveaux, 3 navettes et plusieurs bobines. Prix, $70.00. Nous donnerons en plus une machine à tricoter "Money Maker", car le dévidoir et la bobineuse servent pour les deux. **S'adresser à la Maison St-André, 629, avenue McDermot, Winnipeg. Tél. 87 635.** 313-45P.

A VENDRE

St-Vital — Maison de 6 chambres, bâtie il y a un an, moderne. Prix, $6,500.00, à termes.
St-Vital — Maison de 6 chambres, semi-moderne. Prix, $3,800.00, à termes.
Norwood — Maison en stucco de 5 chambres, planchers de bois dur, soubassement à la grandeur. Prix, $7,300.00, à termes.
St-Boniface — Maison de revenus de 16 chambres. Prix $8,500.00, à termes.
St-Boniface — Maison de 6 chambres, moderne. Prix, $6,300.00, à termes.
St-Boniface — Bungalow de 4 chambres, bâti il y a 3 ans. Prix, $6,800.00, à termes.
St-Boniface — Restaurant avec logis. Prix, $7,600.00. Propriétaire considérerait maison de ville en échange.
St-Boniface — Bloc de 7 suites, bâti il y a un an. Revenus mensuels de $487.00. Prix, $37,000, à termes.
Norwood — Bungalow de 4 chambres, soubassement à la grandeur, chauffage à air chaud. Prix, $5,300.00; comptant requis, $1,900.00.

S'adresser à
SYLVESTRE ET KENSTON REALTY
500, rue Ritchot
St-Boniface
Téléphones: Bureau: 929 398
le soir: 41 876.

A VENDRE — Semence enregistrée, certifiée et commerciale des blés Regent, Redman, Thatcher, de l'avoine Ajax, de l'orge Montcalm, des lins Dakota et Rocket. Cultivateurs, attention: le Département de l'Agriculture a avisé les fermiers qu'il y aura un manque de graines de semence de trèfle, de luzerne, de brome et de lin ce printemps. Envoyez-nous vos commandes dès maintenant. **S'adresser au Club de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. Téléphone 58.** 326-45P.

FERME A VENDRE — Demi-section dans centre canadien-français. 250 acres en culture, 4 milles du village, ¾ de mille de l'école, bonne eau, bonnes bâtisses. $9,000.00 comptant. **S'adresser à Jean Philippe, St-Claude, Man.** 317-45P.

MAISON ET GARAGE A VENDRE — Avec 5 lots, au Manitoba, dans district où les récoltes ne manquent jamais. Agences d'autos et de camions, pompes à essence et à huiles, outils de réparations. Vendra séparément, si nécessaire. $12,500.00; prix moins élevé pour vente au comptant. Raison de vente: maladie. **Pour plus de renseignements, écrire à Boîte 314, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 314-45P.

ON DEMANDE — Un ouvrier de 40 ans ou plus pour travailler sur une ferme. Expérience nécessaire. **Ecrire à Boîte 78, St-Claude, Man.** 318-46P.

CHAMBRE A LOUER — Homme de préférence. Très central. **S'adresser à 682, rue Taché, St-Boniface. Téléphone: 208 487.** 321-45C.

A LOUER — Chambre meublée, avec facilités pour faire cuisine légère. Linge de lit fourni. **S'adresser à 181, rue Masson, St-Boniface.** 322-45C.

A VENDRE — Mobilier de cuisine: buffet, table, 4 chaises, en bois naturel garni de rouge et en très bonne condition. **S'adresser à Mme Roland Brodeur, 254, rue Cathédrale, St-Boniface. Tél. 204 561.** 323-45C.

ON DEMANDE — Une femme pour prendre soin d'une malade et tenir maison; devra y passer la nuit. Payée à toutes les semaines. **S'adresser à 255, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: 204 393.** 320-45C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe moderne de 7 chambres, chauffage automatique, très bien situé. Prix, $7,900.00, à termes.
St-Boniface — Triplexe ultra-moderne, 3 suites, bien situé. Une suite de 5 chambres libre pour l'acheteur. Possession immédiate. Prix, $16,500.00.
St-Boniface — Cottage moderne de 6 chambres, près des écoles et de l'autobus. Prix, $8,500.00, à termes.
St-Adolphe — Maison de 6 chambres, grand lot. Prix, $2,200.00, à termes.
St-Boniface — Maison moderne de 5 chambres, près de l'école. Prix, $4,900.00.
St-Boniface — Cottage ultra-moderne de 5 chambres; chauffage à eau chaude; dans un beau district, près de toutes les commodités. Prix, $11,500.00, à termes.
St-Boniface — Cottage ultra-moderne de 4 chambres, bien situé, dans un beau district. Prix spécial, $7,500.00; comptant requis, $3,300.00.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, ave Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

A VENDRE

COMMERCE d'épiceries, viandes, etc., dans village canadien-français, près de Winnipeg. Bel immeuble, logis de 4 chambres y attenant et autres bâtisses. Chiffre d'affaires, $40,000.00 par année. Prix, $10,000.00, plus stock environ $5,000.00
POSTE D'ESSENCE (filling station), sur route à surface dure, au centre d'un village prospère canadien-français, outillage moderne, distributeur de gaz et d'huile, logis de 5 chambres attenant. Prix, $6,500.00.
A VENDRE — Boutique de forge, 20 x 40, avec équipement. Aussi maison de 4 chambres. Le tout à un prix spécial
RESTAURANT ET EPICERIE, à St-Boniface, seul sur la rue. Deux chambres à l'arrière. Equipement moderne. Gros chiffre d'affaires. Prix, $11,000.00.
RESTAURANT à St-Boniface. Bien situé. Bâtisse neuve. Logis de 2 chambres. Immeuble moderne. Le tout pour $7,500.00, ou échangerait pour maison à Norwood ou à St-Vital.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, ave Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

FERMES A VENDRE

640 acres, toutes en culture, près d'un village, à 125 milles de Winnipeg, pas de bâtisses. Prix, $32.50 de l'acre.
320 acres, toutes en culture, pas de bâtisses, près d'un village canadien-français. Prix, $40.00 de l'acre.
160 acres, toutes en culture, un demi-mille d'un village canadien-français, bon puits, maison, étable et autres bâtisses. Prix, $65.00 de l'acre.
203 acres, 175 acres en culture, 1 mille d'un village canadien-français. Eau en abondance, bonnes bâtisses. Prix, $52.00 de l'acre.

Pour autres fermes, s'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, ave Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)
319-45C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Le bulletin hebdomadaire du Conseil Suprême nous donnait récemment des chiffres intéressants au sujet de la campagne annuelle de recrutement pour notre Ordre. Provencher est au tableau d'honneur encore une fois dans le club des Cents avec 132 nouveaux Chevaliers pendant ce terme. L'Etat manitobain a rencontré 90 pour-cent de son objectif et se classe parmi les premiers. Il est intéressant de noter que dans cette division, trois Etats canadiens sont en tête de cette liste. Au tout premier rang, l'on trouve la Saskatchewan où des progrès étonnants sont notés dans les dernières années. Puis, viennent en ordre le vieux Québec, avec le plus grand nombre de nouveaux Chevaliers pour tout l'Ordre, et enfin, l'Etat manitobain. Voilà qui réfute les arguments "boulangistes" qui ne voient que danger dans une société uniquement américaine. L'influence canadienne se fait sentir de plus en plus dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb et il fait plaisir de voir tomber certains préjugés du passé, même auprès des plus obstinés.

"Où allons-nous?"

La troisième de six émissions du programme intitulé "Où allons-nous?" passera sur les ondes ce soir même, vendredi, au poste CKSB, à 7 h. 45, avec les hommages du Conseil Provencher. Soyez aux écoutes fidèlement. Ces problèmes d'actualité sauront vous intéresser intensément.

Soirée du Mardi Gras

Notre grande soirée du Mardi Gras à l'hôtel Marlborough est maintenant du passé. Cette soirée, comme toujours, a remporté un grand succès et la foule nombreuse s'est amusée ferme. Un grand merci à nos organisateurs pour une pleine reussite dans leur travail. A nos Frères et à leurs compagnes, nous disons: "Au revoir, et à l'an prochain!"

Le Carême

Nous voilà donc en plein Carême, temps de pénitence et de réflexion pour tous. Outre les restrictions ordinaires imposées par l'Eglise, chacun saura s'imposer quelque salutaire mortification. Par exemple, ne serait-il pas bon que chaque Chevalier fasse un petit retour sur lui-même au sujet de l'assistance aux assemblées? Loin de nous l'idée que cette assistance soit une pénitence pour tous nos Chevaliers. Votre présence rendra ces assemblées plus intéressantes et vous éloignera de beaucoup de dangers possibles à votre paix intérieure. Nous vous invitons donc à bien commencer ce Carême en venant nombreux à l'assemblée de lundi prochain, ce 27 février.

Sans invitation sur carte dorée, ceci devrait intéresser notre ami Gus, sans parler de Bert qui se fait rare!

BISTOURI.

Loterie municipale proposée à Toronto

TORONTO — Le contrôleur Allan Lamport a proposé au conseil municipal d'étudier l'établissement d'une loterie dont le produit servira aux écoles et aux hôpitaux. M. Lamport a déclaré au conseil que le moment est venu, puisque le gouvernement fédéral semble disposé à autoriser la loterie provinciale de Québec, que Toronto institue une loterie pour soulager les contribuables. Il envisage une demande d'autorisation de la municipalité au gouvernement ontarien.

Le premier journal du Québec fut dirigé par deux Américains, William Brown et Thomas Gilmore.

Concours de bridge à Winnipeg

Tous les Canadiens français sont invités à participer à un concours de bridge organisé à la salle du Sacré-Coeur par le comité récréatif de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, sous la direction de M. Edgar Marquis. Les rencontres auront lieu à la salle des réunions tous les vendredis à 8 h. 30, du 3 mars au 31 mars inclusivement. Seuls les hommes peuvent prendre part à ce concours. Les joueurs devront apporter leurs cartes.

Veuillez communiquer votre nom à l'une des personnes suivantes: M. Edgar Marquis, tél. 49 434; M. H. Prud'homme, tél. 721 805; M. V.-G. Guilbert, tél. 34 744.

(Communiqué)

L'Italie n'admet pas le divorce

ROME — De temps à autre, la question du divorce revient à l'ordre du jour en Italie.

Il y a quelques jours, le cinéaste Roberto Rossellini demandait à la Cour d'appel de Turin de confirmer l'ordonnance de divorce que lui avait accordée le tribunal d'Eisenstadt, en Autriche. Le cinéaste avait épousé Marcella de Marchis.

En rapport avec ce procès, le président de la Cour d'appel d'Ancône a publié une lettre ouverte dans un certain nombre de journaux italiens. Cette lettre traite de la législation du divorce en Italie.

Le magistrat déclare notamment: "En vertu du Concordat avec le Saint-Siège, le mariage religieux contracté devant un prêtre catholique, faisant fonction d'officier d'Etat civil, est légal en Italie. De ce fait, en Italie encore, un divorce est chose impossible. Les problèmes d'annulation ou de non-annulation du mariage relèvent exclusivement chez nous des tribunaux ecclésiastiques. Une Cour d'appel ne peut donc faire de distinction entre les prérogatives légales, et les prérogatives religieuses d'un mariage légalement conclu".

On apprend aussi que, l'ordre du ministère autrichien de la Justice, la haute cour de Vienne, a demandé communication, au tribunal d'Eisenstadt, des pièces du procès Rosellini et qu'elle en entreprendra incessamment l'examen.

Il n'existe pas de liberté en Pologne

PITTSBURGH — M. Stanislaw A. Skarzynski, employé au consulat polonais de Pittsburgh, a abandonné son poste. Expliquant à la presse son geste, le fonctionnaire polonais a déclaré:

"Il n'y a pas de liberté en Pologne, aujourd'hui. Tout ce que fait le gouvernement polonais est dicté par le Kremlin".

Skarzynski a fait savoir qu'il a reçu des instructions de rentrer en Pologne. Il devait partir lundi.

"Pour me faire aller à Varsovie, dit-il, ils m'ont promis de me transférer en Amérique du Sud. Lorsque je leur faisais remarquer que cela irait plus vite de m'y rendre directement d'ici, on a exigé de moi que je fasse mes valises et parte immédiatement pour Varsovie". Skarzynski a déclaré qu'il espérait trouver un emploi et résider de façon permanente à Pittsburg.

TORONTO — M. J. Mauns Aitken, 72 ans, frère de Lord Beaverbrook, est décédé, le 20 février, chez lui.

Il s'était intéressé au développement minier du nord ontarien.